VITT. EMANUELE III

Digitized by Google

Ex Libris
ER. LEHIDEUX

NAZIONALE
BIBLIOTECA
FONDO
DORIA
XII
223
VITTORIO EM. III
NAPOLI

Digitized by Google

PETIT SUCCÈDE SIMILE

Digitized by Google

Ex Libris
ER.LEHIDEUX

Digitized by Google

SOUVENIRS

DE

MADAME DE CAYLUS

Digitized by Google

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE CH. LAHURE ET Cie
rue de Fleurus, 9

Digitized by Google

V. E. III
NAPOLI

Digitized by Google

Biblioteca Nazionale V. E. III NAPOLI

Digitized by Google

Digitized by Google

Biblioteca Nazionale V. E. III
NAPOLI

Digitized by Google

SOUVENIRS

DE

MADAME DE CAYLUS

NOUVELLE ÉDITION

AVEC UNE INTRODUCTION ET DES NOTES

PAR

M. CHARLES ASSELINEAU

PARIS
J. TECHENER, LIBRAIRE
RUE DE L'ARBRE-SEC, 52
MDCCCLX

Fondo Dora
XII 223

965838

Digitized by Google

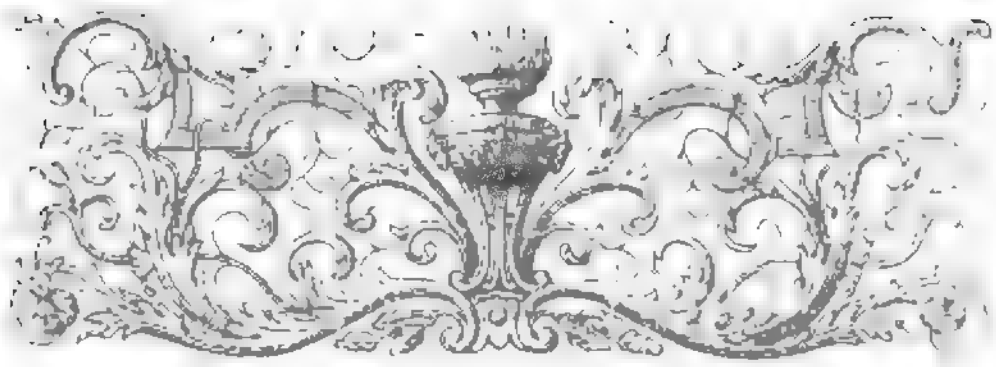

PRÉFACE.

Nous ne sommes plus au temps où les Souvenirs *de madame de Caylus pouvoient être présentés au public comme des révélations historiques. Lors de leur première publication, ni les Mémoires de Saint-Simon, ni les Historiettes de des Réaux n'étoient connus : un bon mot, une anecdote, un portrait, tout étoit lumière pour un public qui ne connoissoit le siècle de Louis XIV que par la peinture vague*

Digitized by Google

de Voltaire. Depuis lors, et à notre époque principalement, le XVIIe *siècle a été étudié avec une telle puissance de résurrection, que le timbre, quelque peu voilé, d'une femme de qualité et d'une sexagénaire, parlant du coin de son feu, a été facilement couvert par un concert de voix mâles parlant avec l'autorité de l'histoire, de la philosophie et du pouvoir.*

Et cependant cette voix, si faible qu'elle fût, ne s'est point perdue : sa sincérité l'a sauvée. Plus d'un historien, parmi les plus graves, a quitté les longues galeries de Versailles et de l'hôtel Mazarin pour monter furtivement l'escalier dérobé qui mène au petit salon de notre marquise. C'est qu'avant tout madame de Caylus est VRAIE, *et que son témoignage peut toujours être invoqué. Sans doute les évé-*

Digitized by Google

nemens ont été racontés ailleurs plus au long; mais dans l'appréciation des faits, dans le jugement des personnes et des caractères, qu'il s'agisse de Louis XIV ou du duc de La Rochefoucauld, de madame de Maintenon ou d'une simple fille d'honneur de la Dauphine, le sentiment de madame de Caylus est toujours juste, et nul jusqu'ici n'y a contredit. Et voilà pourquoi les derniers venus même des historiens de madame de Maintenon, M. Lavallée et M. le duc de Noailles, n'ont pas dédaigné d'en appeler aux Souvenirs *de madame de Caylus.*

Au reste, quand bien même ce petit livre auroit perdu quelque chose de sa valeur.... documentielle (*je crois que le mot a été fait*), *il en a conservé une autre non moins importante. A mesure que s'éloignoit le temps où il a été écrit,*

ce livre, dicté par une femme de cour qui étoit en même temps une femme d'esprit, est devenu une sorte de monument littéraire ; il semble même que, en se dépouillant peu à peu de sa valeur historique, il ait acquis de jour en jour plus d'intérêt littéraire ; de sorte qu'en cessant d'être un recueil de renseignemens bon à consulter, *il est resté comme une chronique intellectuelle où les lettrés sont venus rechercher et étudier le ton et l'esprit d'une grande époque disparue. Livre précieux en effet, où on peut surprendre dans l'abandon d'une confidence toute la finesse et tout le feu des conversations de ce temps, où la langue françoise a été le mieux écrite et le mieux parlée aussi.*

Car le livre de madame de Caylus est bien cela, une conversation et une confidence. Ce livre où, comme on le disoit

Digitized by Google

déjà de son temps, elle n'a pas tâché; *ce livre pour lequel le titre de* Mémoires *lui paroissoit trop* sérieux, *ne nous fait-il pas, à distance, l'effet d'une indiscrétion babillée au coin de la cheminée, sans témoins et sans souci du* qu'en dira-t-on? *Livre écrit sur le genou, sans points ni virgules, et interrompu par une visite; car, pour que rien ne manquât à ce caractère d'improvisation abandonnée, les* Souvenirs *de madame de Caylus ne sont point achevés. C'est grand dommage sans doute! dirons-nous avec Auger. Et cependant cette interruption n'est-elle pas une grâce de plus ajoutée à ce livre adorablement négligé; à ce livre sans modèle et sans pareil qui n'est ni un roman, ni une histoire, ni une correspondance, ni un mémoire surtout, gros mot, mot pesant qui*

sent la prétention et rappelle l'Académie.

Elle-même, dès les premiers mots, nous met au fait. J'écris sans ordre, *dit-elle. Et il n'y avoit qu'elle véritablement qui pût se vanter de cela; comme il n'y avoit qu'un livre que cette déclaration impertinente pût ne pas gâter. Le* sans-ordre *devient une manière dont elle se fait un genre : et, pour la première fois, le désordre ne fatigue pas, ni ne déplaît. On lit le livre croyant écouter un de ces causeurs entraînans qui ont l'art de tenir un auditoire attentif pendant toute une soirée, enfilant une anecdote dans une autre et peignant des portraits à la passade. Par moment il semble que l'esprit rebondit comme à la réplique, et alors on est tout à fait dans l'illusion; on croit avoir été soi-même l'in-*

Digitized by Google

terlocuteur. Je cherche, et j'ai cherché vainement un livre auquel on pût comparer celui-ci. La Vie d'Henriette d'Angleterre, *par madame de Lafayette, à quoi l'on seroit tenté de s'arrêter, est déjà trop ordonnée; on sent trop dans les dernières pages l'art du romancier habitué à produire et à soutenir l'émotion. Les Mémoires de Mademoiselle sont de l'histoire, et de l'histoire triste; et madame de Sévigné savoit trop bien qu'on montroit ses Lettres pour oser dire de ses amis :* Je n'ai pas à craindre leur imprudence, et je m'expose volontiers à leurs critiques.

M. Sainte-Beuve, dans un des plus charmans portraits de sa galerie du Lundi, a dit de madame de Caylus que ses anecdotes avoient tellement circulé qu'on les savoit par cœur. *Cela est vrai, sans doute; mais ce qu'il faut tou-*

jours relire, parce que le moindre défaut de la mémoire détruiroit tout le charme, comme une seule maille partie rompt tout le filet, c'est ses portraits : ses portraits, tantôt enlevés d'un trait ferme et net, et qui parfois égratigne ; tantôt habilement composés de nuances ménagées et fondues, et où souvent les réticences, les équivoques, les sous-entendus parlent autant que des affirmations. Quelquefois le mot part comme un soufflet : Madame de Soubise et madame de Montespan n'aimoient guère plus le Roi l'une que l'autre : toutes deux avoient de l'ambition ; la première pour sa famille, la seconde pour elle-même. *D'autres fois, le trait lancé, on croit la voir hausser les épaules et faire la petite moue rapide des femmes bien nées, tant le dédain est clairement et fermement exprimé : « Mademoi-*

Digitized by Google

selle de Jarnac, laide et malsaine, vécut peu et tristement; elle avoit, *dit-on,* un beau teint pour éclairer sa laideur. — *Madame de Montespan se désespère à sa première grossesse, se console à la seconde, et* porta dans les autres l'impudence aussi loin qu'elle peut aller. » *Et puis des naïvetés d'une malice irrésistible, comme dans ce combat de l'amour et du jubilé dont madame de Caylus croit voir les traces sur le visage de la duchesse d'Orléans, née des amours du Roi et de madame de Montespan après la fameuse réconciliation de l'année du jubilé. Pauvre mademoiselle de Blois! si gauche et si rebutée pour ne pas avoir eu l'art de naître avec toutes les perfections que sa mère et sa tante, madame de Thianges, tenoient pour l'apanage du sang des Mortemart! Quel dédain mal*

déguisé dans le portrait, en quelque sorte négatif, que madame de Caylus a laissé d'elle! Et pourtant, implacable à tous les ridicules, madame de Caylus venge mademoiselle de Blois des rigueurs fantasques de sa tante par une de ces impertinences qui entre femmes valent des coups d'épée : « Madame la duchesse d'Orléans, dit-elle négligemment, ne laissoit pas *d'avoir de la beauté, une belle peau, une belle gorge, de beaux bras et de belles mains, mais peu de proportion dans les traits. Telle qu'elle étoit, madame de Thianges auroit dû avoir plus d'indulgence pour elle,* car elle lui ressembloit beaucoup. »

Jusque dans les mots qui la frappent et qu'elle rapporte d'après les autres, on retrouve le goût, l'amour du net et du bien trouvé. D'abord les bons mots

Digitized by Google

impayables de Matha de Bourdeilles, ce digne partner du comte de Grammont; puis ce portrait que fait Vendôme de madame de Thianges, qui, ayant la bouche fort vermeille et le nez fort long, ressembloit, dit-il, à un perroquet qui mange une cerise; *enfin, dans le sérieux, ce jugement de madame de Maintenon sur madame d'Heudicourt :* Je ris de tout ce qu'elle dit, mais je ne me souviens pas de lui avoir jamais rien entendu dire que j'eusse voulu avoir dit.

Mais quelle décence et quel respect dans ce portrait du Roi qui nous montre, a dit M. Sainte-Beuve, « le Roi digne de cette grande époque, où l'on pensoit et où l'on parloit si bien. » Elle ne nous le fait ni brillant, ni éloquent, ni même spirituel; à quoi n'auroit pas manqué un panégyriste ou un historio-

graphe. C'est un homme toujours maître de soi, sachant parler quand il faut et comme il faut, et ne démentant sa grandeur ni par l'irréflexion, ni par l'impropriété du langage. « Jamais pressé de parler, il examinoit, il pénétroit les caractères et les pensées ; mais, comme il étoit sage et qu'il savoit combien les paroles des rois sont pesées, il renfermoit souvent en lui-même ce que sa pénétration lui avoit fait découvrir. » N'est-ce pas là le conseil que Louis XIV lui-même donnoit au grand Dauphin, et que, selon Saint-Simon, celui-ci par timidité prit trop à la lettre?

Le grand écueil pour madame de Caylus étoit d'avoir à parler de madame de Maintenon, sa tante et sa bienfaitrice. Et cependant, ou je me trompe, ou les ennemis les plus déclarés de la directrice de Saint-Cyr trouve-

Digitized by Google

roient peu d'exagération à relever dans le portrait. L'admiration qu'elle avoit pour la vertu et la grandeur de l'épouse de Louis XIV, la reconnoissance même qu'elle avoit du bienfait ne vont point jusqu'à l'empêcher de juger la femme. Parvenue au point délicat des amours de madame de Maintenon et de ses prétendus adorateurs, elle se tire d'affaire par une espièglerie, par un apologue qui, sans entamer en rien l'honneur de sa protectrice, sauve néanmoins la sincérité de l'histoire. Madame de Maintenon elle-même eût souri de cette réserve qui rappelle si adroitement qu'elle a été belle, séduisante, courtisée, et n'eût trouvé pour la punir que cette tape du bout des doigts dont on caresse la joue des enfans gâtés.

La mesure, tel est le talent de madame de Caylus toutes les fois qu'elle

se prend à un sujet délicat ou sérieux. Quelle modération, par exemple, et quelle dignité dans le récit de la conduite de son père, le vieil officier huguenot, supportant orgueilleusement les faveurs intéressées que madame de Maintenon infligeoit à sa famille; et combien à travers ce simple récit ressort la noble réponse que M. de Villette fit au Roi après son abjuration, — la seule chose qu'il eût faite de sa vie sans avoir pour objet de plaire à Sa Majesté!

La vie de madame de Caylus, au moins les premières années, est tout entière dans son livre : nous n'avons guère à y ajouter que le témoignage des contemporains. Saint-Simon revient jusqu'à quatre fois à madame de Caylus. « Jamais un visage si spirituel, dit-il, si touchant, si parlant; jamais une fraîcheur pareille; jamais tant de

Digitized by Google

grâces ni plus d'esprit; jamais tant de gaieté et d'amusement; jamais de créature plus séduisante! » L'abbé de Choisy n'est pas moins enthousiaste : « Les jeux et les ris brilloient à l'envi autour d'elle. Son esprit étoit encore plus aimable que son visage : on n'avoit pas le temps de respirer ni de s'ennuyer quand elle étoit quelque part. Toutes les Champmeslé du monde n'avoient point ces tons ravissans qu'elle laissoit échapper en déclamant, et si sa gaieté naturelle lui eût permis de retrancher certains petits airs un peu coquets que toute son innocence ne pouvoit pas justifier, c'eût été une personne tout accomplie. »

La Fare n'a point parlé d'elle dans ses Mémoires, mais il l'a chantée; un peu sur le tard sans doute, et lorsque, rentrée en grâce après son second exil,

elle fit de son salon le rendez-vous des beaux esprits :

M'abandonnant à la tristesse,
Sans espérance, sans désirs,
Je regrettois les sensibles plaisirs
Dont la douceur enchanta ma jeunesse.
« Sont-ils perdus, disois-je, sans retour?
Et n'es-tu pas cruel, Amour,
Toi que je fis dès mon enfance
Le maître de mes plus beaux jours,
D'en laisser terminer le cours
Par l'ennuyeuse indifférence? »
Alors j'aperçus dans les airs
L'enfant maître de l'univers,
Qui, plein d'une joie inhumaine,
Me dit en souriant : « Tircis, ne te plains plus!
Je vais mettre fin à ta peine :
Je te promets un regard de Caylus. »

Cela sent déjà plus le nonchaloir voluptueux de la Régence que la gaieté compassée des dîners de Bâville.

Enfin, en 1720, un académicien,

Digitized by Google

ami et parent de Ninon, l'abbé Gédouyn, auteur des Réflexions sur le goût, *désignoit madame de Caylus comme le modèle et l'expression achevée de cet esprit délicat, de cet enjouement décent qu'il veut qu'on entende par le terme d'*urbanité. *M. Sainte-Beuve, qui, dans l'article que j'ai déjà cité, s'étend sur ce mémoire de l'abbé Gédouyn, indique, comme y faisant suite, un Éloge en forme de madame de Caylus, dont l'auteur est un M. Rémond*[1] *qui nous*

1. *M. Rémond est sans doute celui qui fut introducteur des ambassadeurs en* 1719, *le fils du fermier général surnommé Rémond le diable, et dont Saint-Simon a tracé le portrait que voici :*

« *C'étoit un petit homme qui n'étoit pas achevé de faire, et comme un* biscuit manqué, *avec un gros nez, de gros yeux ronds surtout, de gros vilains traits et une voix enrouée comme un homme réveillé en pleine nuit en sursaut. Il avoit beaucoup d'esprit ; il avoit aussi de la lecture et des*

la montre, dit-il, sous un jour nouveau, même après les éloges de Saint-Simon et de l'abbé de Choisy, et dont il cite cette phrase : « Elle menoit plus loin qu'Hélène ; elle répandoit une joie si douce et si vive, un goût de volupté si noble et si élégant dans l'âme de ses convives, que tous les âges et tous les caractères paroissoient aimables et heureux. Tant est surprenante la force, ou plutôt la magie d'une femme qui possède de véritables charmes[1] *! »*

lettres, et faisoit des vers. Il avoit encore plus d'effronterie, d'opinion de soi et de mépris des autres. Il se piquoit de tout savoir, prose, poésie, philosophie, histoire, même galanterie; ce qui lui procura force ridicules aventures et brocards. Ce qu'il sut le mieux, fut de tâcher de faire fortune, pour quoi tous moyens lui furent bons. Il fut le savant des uns, le confident et le commode des autres, etc., etc. »

1. *Causeries du lundi*, t. III.

N'y a-t-il pas quelque ombre à ce tableau? Saint-Simon, après avoir insisté sur la tendresse de madame de Maintenon pour sa nièce, ajoute que cet amour alloit jusqu'à lui fermer les yeux « sur une conduite que madame de Montchevreuil avoit autrefois trop éclairée, et qui, n'étant pas devenue meilleure dans le fond, avoit encore des saillies trop publiques. » *Qu'étoit-ce que ces saillies et que ces écarts de conduite? On ne parle que d'une seule aventure dans toute la vie de cette femme, qui dut être tant aimée. Elle eut avec Villeroy une liaison* qui éclata, *dit Voltaire. Mais cette liaison, qu'elle renoua, il est vrai, après son veuvage, fut peut-être, lors du premier éclat, fort innocente, et madame de Maintenon eût pu s'en porter garant tout aussi bien que de l'innocence du goût*

du Roi pour mademoiselle de Laval. Il n'y eut pas eu là, dans tous les cas, de quoi éveiller les susceptibilités du marquis de Caylus, à qui on la maria, âgée de moins de treize ans, après l'avoir refusée successivement à Roquelaure et au duc de Boufflers pour les raisons qu'elle-même a rapportées. Saint-Simon n'accorde que quelques lignes au marquis de Caylus, et l'on a peine à comprendre, en les lisant, quels motifs déterminèrent le choix de madame de Maintenon. Étoit-ce pour garder plus assidûment sa nièce auprès d'elle, qu'elle la donna à cet homme blasé, hébété depuis plusieurs années par le vin et l'eau-de-vie, *et qu'on obligea à servir toute l'année sur la frontière, pour qu'il n'approchât ni de sa femme ni de la cour? N'étoit-ce pas exposer trop fortement à la tentation une jeune femme, dont la répu-*

tation avoit été jusque-là intacte, mais qui, parée de toutes les séductions, devoit plaire à tous et aimer à plaire? Ce vil mari qui consentoit à tout, pourvu qu'il fût toujours ivre, *étoit-il un rempart suffisant pour cette gracieuse créature que tous les portraits nous représentent comme une divinité et comme une enchanteresse! L'éclat dont parle Voltaire, et qui ne se déclara que trois ans après le mariage de madame de Caylus, n'est-il pas dès lors plus qu'à moitié innocent? Et c'est peut-être Voltaire lui-même qui dans une note de l'ancienne édition ajoute, par forme d'excuse ou d'amnistie, que « Villeroy étoit un homme plein de vertu, bienfaisant, modeste, et le meilleur choix que madame de Caylus pût faire! »*

L'éclat néanmoins fut assez grand pour l'obliger à quitter la cour. Elle en

Digitized by Google

avoit été exilée une première fois, à dix-neuf ans, pour les motifs qu'elle donne elle-même, en mettant sa disgrâce sur le compte d'une indiscrétion d'une dame de la cour. On dit qu'en recevant l'ordre de quitter Versailles elle s'écria : On s'ennuie si fort dans ce pays-ci, que c'est être exilée que d'y vivre ! *Le mot fut rapporté au Roi, et fit aggraver l'exil d'une retraite de huit jours au couvent des Carmélites.*

La seconde disgrâce fut plus longue; elle dura treize ans, que madame de Caylus passa à Paris dans la pénitence et même dans l'austérité, dit-on, sous la direction du père de La Tour, un oratorien soupçonné de jansénisme, dont la constance et la vertu lassoient la vigilance de Saint-Sulpice et désarmoient jusqu'à la colère du Roi. Tant qu'elle resta sous la conduite du père de

Digitized by Google

La Tour, madame de Caylus jeûna, pria, édifia. Elle n'étoit pas devenue moins aimable, mais seulement plus réservée. Peu à peu cette jeune femme si brillante, si mondaine, se retiroit du monde : le Roi et madame de Maintenon l'y renvoyèrent. On lui remontra que ce rigide père de La Tour, que ce guide presque infaillible étoit dangereux pour son salut, et que ce choix d'un directeur suspect de jansénisme étoit presque un scandale dans un temps où les dissidences étoient si prononcées. On fit même valoir des argumens beaucoup plus directs. Le marquis de Caylus étoit mort en 1704, au grand plaisir de tous les siens; *on représenta à sa veuve que cette mort la laissoit pauvre, et que pour prix de sa soumission à la volonté du Roi, sa pension seroit portée de six mille à dix*

mille livres. Madame de Caylus résista quelque temps. Elle se rendit enfin aux instances de sa tante, dans le désir de plaire au Roi, qui ne l'aimoit point et l'avoit toujours tenue à distance, parce qu'il la croyoit précieuse, *et que ses saillies détonnoient sur le diapason de dignité où il tenoit sa cour. Louis XIV n'aimoit point l'esprit : l'imprévu le choquoit comme une indécence. Aussi redoutoit-il en madame de Caylus cette verve malicieuse et cet* art de contrefaire *que la majesté royale n'arrête pas toujours*[1]. *Le talent d'imiter est, en effet, un de ceux que les contemporains recon-*

« 1. *Il avoit cru s'apercevoir qu'elle s'étoit moquée de lui. Quelque divertissante qu'elle fût, il n'étoit point à son aise avec elle ; et elle, qui avoit senti cet éloignement, étoit aussi embarrassée en sa présence.* »

(Mémoires *de Saint-Simon.*)

*noissent en madame de Caylus. Nous avons vu l'abbé de Choisy la préférer à Champmeslé ; et c'est en l'entendant réciter les vers d'*Esther *que Racine voulut l'avoir pour actrice à Saint-Cyr et qu'il composa pour elle le prologue de la* Piété. *Les mémoires du temps nous apprennent qu'elle se surpassa en jouant* Esther *et* Athalie *devant le Roi. Et Voltaire, que désoloit le débit des acteurs de son temps, dit que madame de Caylus est la dernière qui ait conservé la déclamation de Racine.*

Madame de Caylus, à la fin, rentra en grâce. C'est alors que Saint-Simon nous la montre dans tout l'éclat de la faveur : « Elle eut un logement.... Sa beauté, ses agrémens, son enjouement revinrent.... Elle fut des Marlys et des particuliers du roi.... Bientôt sa chambre devint un rendez-vous important.

Les gens considérables frappoient à cette porte et se trouvoient heureux d'y entrer quelquefois. La dévotion enfin écoulée devint la matière des plaisanteries de madame de Caylus. Elle revit madame la Duchesse et ses anciennes connoissances, avec qui elle déplora la tristesse avec laquelle sa jeunesse s'étoit passée, dont elle faisoit mille contes sur elle-même, en se moquant de toutes ses pratiques de dévotion. Toujours attachée au duc de Villeroy, et lui à elle, ils se voyoient sans que madame de Maintenon le trouvât mauvais, tant elle l'avoit subjuguée; et à la fin elle se fit une cour les matins, de généraux, de ministres et de la plupart des importans de la cour, par ricochet de madame de Maintenon. Au fond elle se moquoit d'eux tous....»

La Régence approchoit. Madame de Caylus y préludoit comme tout le monde.

Digitized by Google

Et c'est en ce temps-là sans doute qu'elle put ressembler à ce portrait d'une grâce un peu vive, cité par M. Sainte-Beuve, où nous la voyons présider aux banquets comme une déesse d'Homère, charmant tous les cœurs et faisant tout oublier, même l'amour!

Après la mort du Roi, madame de Caylus revint habiter Paris. Pendant les quatre ans que sa tante survécut à Louis XIV, elle faisoit de temps à autre le voyage de Saint-Cyr, pour lui rendre visite; mais madame de Maintenon, devenue plus austère à mesure que madame de Caylus étoit redevenue plus mondaine, ne la recevoit pas toujours. Auger raconte que Pierre Ier, après cette étonnante visite qu'il fit à madame de Maintenon et pendant laquelle il la considéra avec une attention si hautaine, voulut voir aussi sa nièce, qu'il connois-

soit sur sa réputation d'esprit, et que, l'ayant rencontrée dans une compagnie, il lui prit la main, la regarda beaucoup et lui fit mille politesses.

Madame de Caylus mourut le 15 *avril* 1729, *à cinquante-six ans. C'est, dit-on, pendant la dernière année de sa vie qu'elle dicta ses* Souvenirs *à son fils, le comte de Caylus, qui se méla si fort au mouvement archéologique du dix-huitième siècle, et qui en fut payé par le titre de membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et par les épigrammes de Diderot.*

Les Souvenirs *n'étoient point destinés à l'impression. Auger, dans la notice de l'édition de* 1804, *prétend qu'il en courut longtemps de nombreuses copies. Ce fait est démenti par une lettre de Marin, secrétaire du comte de Caylus, que l'on trouvera parmi les notes de ce volume,*

Digitized by Google

et où l'historique de la publication des Souvenirs *est raconté avec des détails qui feroient double emploi ici. La première édition, furtive selon la lettre de Marin, parut donc en Hollande, chez Jean Robert, en* 1770, *avec une préface et des notes attribuées à Voltaire. Cette dernière circonstance pourroit jusqu'à un certain point faire douter de l'allégation de Marin. Car, en supposant que Diderot, qu'il accuse, eût abusé de la confiance de M. de Caylus, en faisant copier furtivement et imprimer en Hollande le manuscrit qu'il lui avoit communiqué, eût-il obtenu si facilement et à point nommé, pour une édition clandestine, la complicité de Voltaire? de Voltaire qui admiroit madame de Maintenon, qui aimoit sa nièce et qui plusieurs fois dans sa correspondance a exprimé le vœu de voir publier les* Sou-

venirs? *Quoi qu'il en soit, une autre édition parut dans la même année et dans la même ville (Amsterdam), chez Marc-Michel Rey.*

Cette édition, exécutée avec une certaine élégance et reconnoissable à l'encadrement du texte, ne donne ni la préface ni les notes attribuées à Voltaire, mais elle est plus correcte que la précédente. Il se trouve toutefois, de l'une à l'autre de ces deux premières éditions, des variantes de texte qui feroient supposer deux leçons, ou deux manuscrits différens : ce qui contrediroit encore l'allégation de Marin. Nous ne parlons que pour mémoire d'une troisième édition imprimée à Maëstricht en 1778, à la suite des prétendus Mémoires de madame de Maintenon, et qui, sauf quelques passages rétablis d'après l'édition de Michel Rey, reproduit toutes

les incorrections du texte de Jean Robert.

C'est en 1804 *que les* Souvenirs *ont été pour la première fois imprimés à Paris, par les soins d'Auger, l'académicien, qui, outre une notice assez étendue, y ajouta un choix des lettres de madame de Caylus. Cette édition, dont le texte a été revu avec soin, a été plusieurs fois réimprimée jusqu'en* 1823. *Dans l'intervalle, un éditeur qui n'a pas moins honoré la librairie françoise par son savoir et par son bon goût que par la belle exécution matérielle de ses publications, Antoine-Augustin Renouard fit paroître, d'abord in-octavo, puis in-douze et in-dix-huit, une nouvelle édition des* Souvenirs, *ornée de quatre portraits. M. Renouard, en tête de l'édition in-dix-huit, prétendoit donner pour la première fois le texte véritable*

des Souvenirs *collationné sur le manuscrit original du comte de Caylus, que Marin, son secrétaire, avoit bien voulu lui communiquer. Cette prétention lui a été contestée par M. de Monmerqué, qui, en réimprimant dans sa* Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France (1822), *les* Souvenirs de madame de Caylus, *croyoit avoir retrouvé le texte authentique rétabli, par fragmens il est vrai, dans les Mémoires inédits d'une autre élève de Saint-Cyr, fort avant dans l'intimité de madame de Maintenon et de sa nièce, mademoiselle d'Aumale. Selon M. de Monmerqué, mademoiselle d'Aumale, qui avoit voué une sorte de culte à la mémoire de son institutrice, se seroit imposé le devoir de réunir après sa mort tous les documens propres à la faire bien connoître, et à perpétuer dans la maison*

les sentimens de reconnoissance et de vénération qu'elle-même éprouvoit pour la fondatrice. Dans ce but, elle fit prendre des copies des lettres de madame de Maintenon et d'une partie des pièces qui font partie des archives de Saint-Cyr. Elle écrivit même une relation de l'histoire de la maison et des bienfaits qui lui ont été accordés par Louis XIV et par madame de Maintenon.

C'est dans le cours de cet ouvrage, resté manuscrit, que, toujours suivant M. de Monmerqué, mademoiselle d'Aumale déclare avoir reçu de madame de Caylus ses mémoires écrits de sa main, *et que, ne pouvant mieux dire, elle* a encadré dans son récit des morceaux entiers de l'ouvrage de madame de Caylus[1].

1. Préface de M. de Monmerqué.

Quelque respect qui soit dû au temoignage d'un homme aussi éclairé que M. de Monmerqué sur l'histoire du XVIIe *siècle, nous avouons n'avoir profité que dans une certaine mesure des corrections qu'il indique, et qu'il a pratiquées lui-même dans son édition des* **Souvenirs.**

Les variantes introduites d'après le texte des mémoires inédits de mademoiselle d'Aumale, nous ont d'abord paru généralement peu heureuses ; et M. Sainte-Beuve, dans l'article que nous avons déjà cité, ajoute à notre sentiment l'appui de son autorité[1].

En outre, dans l'exposé même des

1. « Le texte de Petitot, dans la *Collection des Mémoires*, sous prétexte de plus de correction, est parfois moins attique que le texte des éditions précédentes : *je dis cela pour ceux qui y regarderoient de près.* »

Digitized by Google

faits, nous croyons voir des raisons, non pas de suspecter le témoignage du savant éditeur, mais de nous tenir sur la réserve à l'égard de mademoiselle d'Aumale. Je veux bien que le comte de Caylus, dans la prévision d'une publication, ait malheureusement corrigé, c'est-à-dire altéré en quelques endroits le texte dicté par sa mère; je conviens que le texte jusqu'ici adopté des Souvenirs *n'a pas également partout l'abondance, le laisser-aller d'une dictée; mais, dans les leçons fournies par le manuscrit de mademoiselle d'Aumale, je ne vois ni plus de vivacité, ni plus d'abandon; moins de correction tout au plus. « Loin de nous, s'écrie M. de Monmerqué, de suspecter la bonne foi de l'éditeur de* 1806 ! *Il peut n'avoir pas bien connu le caractère de l'écriture de madame de Caylus.... » Mais, dans la lettre de Ma-*

rin, croyable sur ce point, puisqu'il s'agit d'un manuscrit longtemps confié à ses soins, il n'est nulle part question d'un ouvrage écrit de la main de madame de Caylus. Il y est dit, au contraire, expressément que c'est pendant une maladie qui la retenoit au lit *qu'elle fut sollicitée par son fils d'écrire ses souvenirs, et que c'est* au pied de ce lit qu'il les écrivit sous sa dictée. *Nous objectera-t-on que madame de Caylus dit au début de ses mémoires :* J'écris sans ordre ? *L'argument ne nous paroîtroit pas de conséquence. Si mademoiselle d'Aumale a possédé un manuscrit autographe des* Souvenirs de madame de Caylus, *il faudroit donc supposer que madame de Caylus eût recopié de sa main le manuscrit dicté à son fils, pour en faire présent à son amie ? Quelle fatigue! N'est-il pas plus simple*

Digitized by Google

de croire, ou que madame de Caylus aura fait à mademoiselle d'Aumale une autre dictée, différente de la première ; ou qu'elle-même, mademoiselle d'Aumale, aura copié en l'altérant le manuscrit du comte de Caylus ?

Dans l'impossibilité de conclure, nous n'avons pas voulu priver entièrement nos lecteurs du bénéfice des corrections introduites par M. de Monmerqué. Nous avons donc admis ces corrections, toutes les fois qu'elles ne portent que sur un mot impropre ou détourné de son sens, sur une phrase vicieuse, etc. Quant aux corrections plus étendues, aux variantes qui modifieroient plus ou moins complétement le texte, nous les avons renvoyées à la fin du volume, parmi les notes, où les lecteurs pourront aller vérifier par

eux-mêmes leur authenticité et la légitimité de nos réserves.

A l'exemple des premiers éditeurs, nous réimprimons la préface de Voltaire et les notes qui lui sont attribuées. Si quelquefois nous y avons ajouté, soit pour préciser une date, soit pour rétablir un nom ou un titre, nous n'avons pas cru que cela valût la peine d'être signalé : nous ne revendiquons comme nôtres que les notes placées à la fin du volume, et qui, placées au bas des pages, auroient eu le tort de multiplier les interruptions.

Nous avons été moins respectueux pour les notes de Renouard, plus spirituelles que savantes, et qui ont généralement le défaut d'être inspirées par un esprit de parti qui ne leur laisseroit aujourd'hui qu'un foible intérêt.

Mais, après réflexion, nous avons

Digitized by Google

obéi au sentiment qui lui a fait supprimer dans son édition le choix de lettres de madame de Caylus qu'Auger avoit ajouté à la sienne. Nous pensons, comme M. Renouard, que les lettres de madame de Caylus ont assurément un certain intérêt de style ; mais que cet intérêt foiblit si on les sépare de celles de madame de Maintenon, auxquelles elles ont été réunies jusqu'ici. En fin de compte, ce n'est point une édition des œuvres complètes de madame de Caylus que nous avons prétendu faire. Nous réimprimons les Souvenirs *plutôt, ainsi que je l'ai dit au commencement, à cause de leur mérite littéraire que de leur intérêt historique : l'intérêt des lettres seroit plutôt historique que littéraire. Ceux qui, après avoir lu les* Souvenirs de madame de Caylus, *voudroient compléter l'étude de son carac-*

tère par la lecture de ses lettres, les trouveront facilement mêlées à la correspondance de madame de Maintenon.

En terminant, nous croyons n'avoir rien négligé pour donner à cette nouvelle édition des Souvenirs *l'intérêt, l'éclaircissement qu'on y pouvoit souhaiter. Le soin de l'exécution typographique, les gravures nouvelles jointes au texte, restauration d'une mode trop oubliée, enfin le nom de l'imprimeur et du libraire disent assez qu'on a voulu faire œuvre de goût, œuvre d'art et de dévotion littéraire.*

C. A.

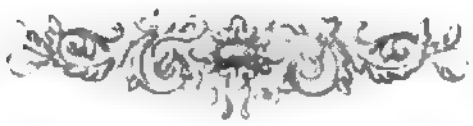

Digitized by Google

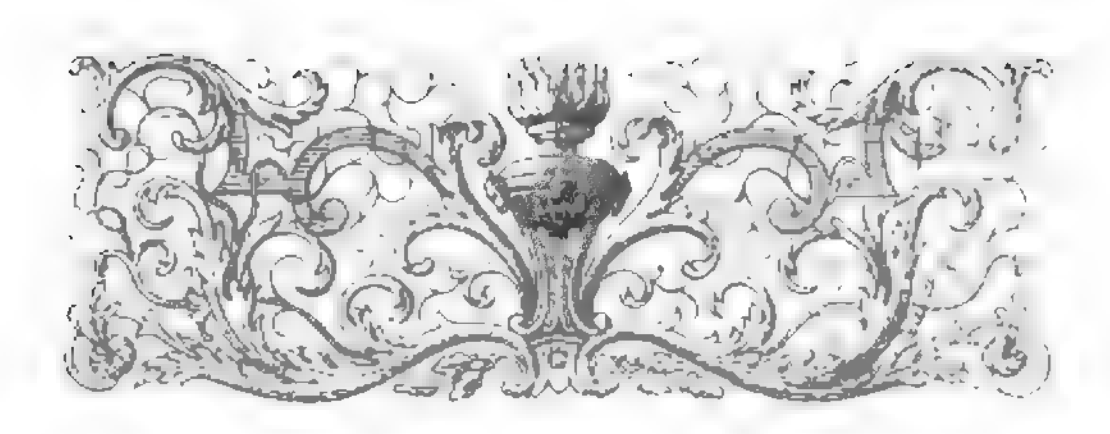

PRÉFACE

DE LA PREMIÈRE ÉDITION,

DONNÉE EN 1770

(PAR VOLTAIRE).

Cet ouvrage de madame de Caylus est un de ceux qui font le mieux connoître l'intérieur de la cour de Louis XIV. Plus le style en est simple et négligé, plus sa naïveté intéresse. On y trouve le ton de la conversation : elle n'a point *tâché*, comme disoit M. le duc d'Antin. Elle étoit du nombre des femmes qui ont de l'esprit et du sentiment sans en affecter jamais. C'est grand dommage qu'elle ait eu si peu de souvenir, et qu'elle quitte le lecteur lorsqu'il s'attend qu'on lui par-

lera des dernières années de Louis XIV, et de la Régence. Peut-être même l'esprit philosophique qui règne aujourd'hui ne sera pas trop content des petites aventures de cour qui sont l'objet de ces mémoires. On veut savoir quels ont été les sujets des guerres; quelles ressources on avoit pour les finances; comment la marine dépérit après avoir été portée au plus haut point où on l'eût jamais vue chez aucune nation; à quelles extrémités Louis XIV fut réduit; comment il soutint ses malheurs, et comment ils furent réparés; dans quelle confusion son confesseur Le Tellier jeta la France, et quelle part madame de Maintenon put avoir à ces troubles intestins, aussi tristes et aussi honteux que ceux de la Fronde avoient été violens et ridicules. Mais, tous ces objets ayant été presque épuisés dans l'histoire du siècle de Louis XIV, on peut voir avec plaisir de petits détails qui font connoître plusieurs personnages dont on se souvient encore.

Ces particularités même servent, dans plus d'une occasion, à jeter de la lumière sur les grands événemens.

D'ordinaire les petits détails des cours, si

Digitized by Google

chers aux contemporains, périssent avec la génération qui s'en est occupée; mais il y a des époques et des cours dont tout est longtemps précieux. Le siècle d'Auguste fut de ce genre. Louis XIV eut des jours aussi brillans, quoique sur un théâtre beaucoup moins vaste et moins élevé. Louis XIV ne commandoit qu'à une province de l'empire d'Auguste; mais la France acquit sous ce règne tant de réputation par les armes, par les lois, par de grands établissemens en tout genre, par les beaux-arts, par les plaisirs même, que cet éclat se répand jusque sur les plus légères anecdotes d'une cour qui étoit regardée comme le modèle de toutes les cours, et dont la mémoire est toujours précieuse.

Tout ce que raconte madame la marquise de Caylus est vrai; on voit une femme qui parle toujours avec candeur. Ses *Souvenirs* serviront surtout à faire oublier cette foule de misérables écrits sur la cour de Louis XIV, dont l'Europe a été inondée par des auteurs faméliques qui n'avoient jamais connu ni cette cour, ni Paris.

Madame de Caylus, nièce de madame de Maintenon, parle de ce qu'elle a entendu dire et de ce qu'elle a vu, avec une vérité qui doit détruire à

jamais toutes ces impostures imprimées, et surtout les prétendus *Mémoires de madame de Maintenon*[1], compilés par l'ignorance la plus grossière et par la fatuité la plus révoltante, écrits d'ailleurs de ce mauvais style des mauvais romans qui ne sont faits que pour les antichambres.

Que penser d'un homme qui insulte au hasard les plus grandes familles du royaume, en confondant perpétuellement les noms, les événemens? qui vous dit d'un ton assuré que *M. de Maisons, premier président du parlement, avec plusieurs conseillers, n'attendoit qu'un mot du duc du Maine pour se déclarer contre la régence du duc d'Orléans*, tandis que M. de Maisons, qui ne fut jamais président, avoit arrangé lui-même tout le plan de la régence;

Qui prétend que la princesse des Ursins, à l'âge de soixante et un ans, avoit inspiré à Philippe V, roi d'Espagne, une violente passion pour elle;

Qui ose avancer que *les articles secrets du traité de Rastadt excluoient Philippe V du trône*,

1. Voltaire veut parler ici des *Mémoires* de madame de Maintenon publiés par La Beaumelle en 1755.

Digitized by Google

comme s'il y avoit eu des articles secrets à Rastadt;

Qui a eu l'impudence d'affirmer que Monseigneur, fils de Louis XIV, *épousa mademoiselle Chouin*, et rappelle sur cette fausseté tous les contes absurdes imprimés chez les libraires de Hollande;

Qui, pour donner du crédit à ces contes, cite l'exemple d'Auguste, lequel, selon lui, étoit amoureux de Cléopatre? C'est bien savoir l'histoire!

Voilà par quels gredins la plupart de nos histoires secrètes modernes ont été composées. Quand madame de Caylus n'auroit servi par ses mémoires qu'à faire rentrer dans le néant les livres de ces misérables, elle auroit rendu un très-grand service aux honnêtes gens amateurs de la vérité.

SOUVENIRS

DE

MADAME DE CAYLUS.

Digitized by Google

Biblioteca Nazionale
V. E. III
NAPOLI

Digitized by Google

Biblioteca Nazionale V. E. III NAPOLI

Digitized by Google

Biblioteca Naz. NAPOLI V. E. III

Digitized by Google

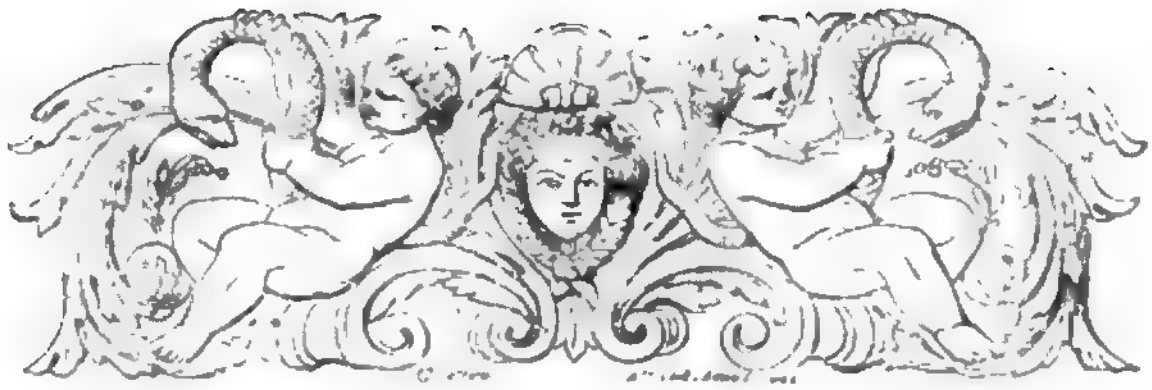

SOUVENIRS

DE

MADAME DE CAYLUS.

Le titre de Mémoires, quoique de toutes les façons d'écrire la plus simple et la plus libre, m'a cependant paru encore trop sérieux pour ce que j'ai à dire, et pour la manière dont je le dis. J'écris des *Souvenirs* sans ordre, sans exactitude, et sans autre prétention que celle d'amuser mes amis, ou du moins de

leur donner une preuve de ma complaisance. Ils ont cru que je savois des choses particulières d'une cour que j'ai vue de près, et ils m'ont priée de les mettre par écrit. Je leur obéis; sûre de leur fidélité et de leur amitié, je ne puis craindre leur imprudence, et je m'expose volontiers à leur critique.

Je commencerai ces *Souvenirs* par madame de Maintenon, dont l'esprit, le mérite et les bontés qu'elle eut pour moi, ne s'effaceront jamais de ma mémoire. Mais ni la prévention que donne l'éducation, ni les mouvemens de ma reconnoissance, ne me feront rien dire de contraire à la vérité.

Madame de Maintenon étoit petite-fille de Théodore-Agrippa d'Aubigné, élevé auprès de Henri IV, dans la maison de Jeanne d'Albret, reine de Navarre, et connu surtout par ses écrits et son zèle pour la religion protestante, mais plus recommandable encore par une sincérité dont il parle lui-même dans un manuscrit que j'ai vu de sa main, et dans lequel il dit que sa rude

probité le rendoit peu propre auprès des grands.

Il eut l'honneur de suivre Henri IV dans toutes les guerres qu'il eut à soutenir; et se retira, après la conversion de ce prince, dans sa petite maison de Mursay, près de Niort en Poitou [1].

Le zèle d'Agrippa d'Aubigné pour sa religion, et son attachement pour son maître, lui firent tenir un discours après l'assassinat de Jean Châtel, qui lui fit beaucoup d'honneur dans le parti des huguenots. *Vous n'avez*, dit-il à Henri IV, *renié Jésus-Christ que de bouche, vous avez été blessé à la bouche; mais si vous le renoncez de cœur, vous serez blessé au cœur* [2].

M. d'Aubigné s'occupa dans sa retraite à écrire l'histoire universelle de son temps, et, dans la préface de ce livre, il donne à

1. Il en fait la description dans le *Baron de Fæneste*, chap. v du livre I.

2. Ces paroles sont rapportées par d'Aubigné lui-même dans ses Mémoires.

Henri IV une louange qui m'a toujours paru si propre à lui et si belle, que je ne puis m'empêcher de la rapporter ici. Il appelle Henri IV *le conquérant du sien*, éloge qui renferme, ce me semble, en deux mots, toute la justice de sa cause, et toute la gloire des autres conquérans.

Théodore-Agrippa d'Aubigné, dont je parle, épousa Suzanne de Lezay, de la maison de Lusignan. Il eut de ce mariage un fils et deux filles : l'aînée épousa M. de Caumon-Dadde, et l'autre M. de Villette, mon grand-père. Le fils fut malheureux, et mérita ses malheurs par sa conduite[1]. Il épousa, étant prisonnier dans le château Trompette de Bordeaux, Jeanne de Cardillac, fille de Pierre de Cardillac, lieutenant de M. le duc d'Épernon, et gouverneur, sous ses ordres, de cette place. Sa femme ne l'abandonna jamais dans ses malheurs, et ac-

1. Il fut accusé d'avoir fait de la fausse monnoie. (Note de madame de Caylus.)

coucha, dans la conciergerie de Niort, de Françoise d'Aubigné, depuis madame Scarron, et ensuite madame de Maintenon.

Je me souviens d'avoir entendu raconter que madame d'Aubigné, étant venue à Paris demander au cardinal de Richelieu la grâce de son mari, ce ministre avoit dit en la quittant : *Elle seroit bien heureuse si je lui refusois ce qu'elle me demande.*

Il est aisé de croire qu'un tel homme n'avoit pas beaucoup de religion ; mais il est rare qu'il en parlât à sa fille et à une enfant ; car j'ai ouï dire à madame de Maintenon que, la tenant entre ses bras, il lui disoit : *Est-il possible que vous, qui avez de l'esprit, puissiez croire tout ce qu'on vous apprend dans votre catéchisme ?*

Les mauvaises affaires que M. d'Aubigné s'étoit faites l'obligèrent à la fin de prendre un établissement en Amérique. Il y mena sa famille, qui consistoit en une femme, deux garçons, et cette petite fille, qui n'avoit, je crois, que dix-huit mois, et

qui fut si malade dans le trajet, qu'on fut prêt à la jeter à la mer, la croyant morte.

M. d'Aubigné mourut à la Martinique, à son second voyage[1], car je crois avoir entendu dire qu'il en avoit fait deux. Quoi qu'il en soit, madame d'Aubigné revint en France avec ses enfans : elle trouva leurs biens vendus et dissipés par les créanciers de leur père, et par l'injustice de quelques-uns de ses parens. Ma grand'mère, sœur de leur père, et femme de mérite, prit soin de cette famille malheureuse, et surtout de la petite fille, qu'elle demanda à sa mère, et qu'elle élevoit comme ses propres enfans ; mais mon grand-père et ma grand'-mère étant huguenots, madame de Neuillan, mère de la maréchale de Navailles et parente de M. d'Aubigné, demanda à la Reine mère un ordre pour retirer cette enfant de leurs mains.

1. Il mourut, au retour de son second voyage de la Martinique, dans un voyage qu'il fit à Orange. (Note de madame de Caylus.)

Madame de Neuillan voulut faire par là sa cour à la Reine; mais son avarice la fit bientôt repentir de s'être chargée d'une demoiselle sans bien, et elle chercha à s'en défaire à quelque prix que ce fût. C'est dans ce dessein qu'elle l'amena à Paris, et qu'elle la mit dans un couvent, où elle se fit catholique, après une longue résistance pour sa jeunesse ; car je crois qu'elle n'avoit pas encore quatorze ans faits.

Je me souviens, à propos de cette conversion, d'avoir entendu dire à madame de Maintenon, qu'étant convaincue sur les articles principaux de la religion, elle résistoit encore, et ne vouloit se convertir qu'à condition qu'on ne l'obligeât pas de croire que sa tante qui étoit morte, et qu'elle avoit vue vivre dans sa religion comme une sainte, fût damnée.

Après que madame de Neuillan eut fait mademoiselle d'Aubigné catholique, elle la maria au premier qui se présenta ; et ce fut M. Scarron, trop connu par ses ouvrages

pour que j'aie rien de nouveau à dire de lui.

Voilà donc Françoise d'Aubigné, à quatorze ans, dans la maison d'un homme de la figure et du caractère de M. Scarron, remplie de jeunes gens attirés par la liberté qui régnoit chez lui. C'est là cependant que cette jeune personne imprima, par ses manières honnêtes et modestes, tant de respect, qu'aucun n'osa jamais prononcer devant elle une parole à double entente, et qu'un de ces jeunes gens dit : *S'il falloit prendre des libertés avec la Reine ou avec madame Scarron, je ne balancerois pas, j'en prendrois plutôt avec la Reine.* Elle passoit ses carêmes à manger un hareng au bout de la table, et se retiroit aussitôt dans sa chambre, parce qu'elle avoit compris qu'une conduite moins exacte et moins austère, à l'âge où elle étoit, feroit que la licence de cette jeunesse n'auroit plus de frein, et deviendroit préjudiciable à sa réputation. Ce n'est pas d'elle seule que je

Digitized by Google

tiens ces particularités ; je les tiens de mon père, de M. le marquis de Beuvron, et de plusieurs autres qui vivoient dans la maison dans ce même temps.

Je me souviens d'avoir ouï raconter qu'étant un jour obligée d'aller parler à M. Fouquet, elle affecta d'y aller dans une si grande négligence, que ses amis étoient honteux de l'y mener. Tout le monde sait ce qu'étoit alors M. Fouquet, son foible pour les femmes, et combien les plus haut huppées et les mieux chaussées cherchoient à lui plaire.

Cette conduite, et la juste admiration qu'elle causa, parvinrent jusqu'à la Reine. Le baron de La Garde lui en parla le premier, et fut cause qu'à la mort de M. Scarron cette princesse, touchée de la vertu et du malheur d'une fille de condition réduite à une si grande pauvreté, lui donna une pension de deux mille livres, avec laquelle madame Scarron se mit dans un couvent, et ce fut aux Hospitalières du faubourg Saint-Marceau. Avec cette modique

pension on la vit toujours honnêtement et simplement vêtue. Ses habits n'étoient que d'étamine du Lude; du linge uni; mais bien chaussée et de beaux jupons; et sa pension, avec celle de sa femme de chambre et ses gages suffisoient à sa dépense; elle avoit même encore de l'argent de reste, et n'a jamais passé de temps si heureux : elle ne comprenoit pas, disoit-elle alors, qu'on pût appeler cette vie une vallée de larmes.

Le maréchal d'Albret, qu'elle avoit connu chez M. Scarron, l'avoit liée d'amitié avec sa femme : preuve certaine encore de la vertu qu'il avoit reconnue dans madame Scarron; car les maris de ce temps-là, quelque galans qu'ils fussent, n'aimoient pas que leurs femmes en vissent d'autres dont la réputation eût été entamée.

Madame la maréchale d'Albret étoit une femme de mérite, sans esprit; mais madame de Maintenon, dont le bon sens ne s'égara jamais, crut, dans un âge aussi peu avancé, qu'il valoit mieux s'ennuyer avec de telles

femmes que de se divertir avec d'autres. La maréchale d'Albret la prit en si grande amitié qu'elle fit son possible pour l'engager à venir demeurer chez elle, ce qu'elle refusa; mais elle y alloit souvent dîner, et on l'y retenoit quelquefois à coucher.

Madame Scarron s'attiroit cette amitié par une grande complaisance et par une attention continuelle à lui plaire, à laquelle la maréchale étoit peu accoutumée; et j'ai ouï dire que quand elles alloient à quelque spectacle, cette pauvre femme, qui n'entendoit rien aux choses qu'on représentoit, vouloit toujours avoir auprès d'elle madame Scarron pour qu'elle lui expliquât ce qu'elle voyoit elle-même devant ses yeux, et la détournoit ainsi de l'attention qu'elle auroit voulu donner aux pièces les plus intéressantes et les plus nouvelles.

C'est cette même maréchale d'Albret, qui fut accusée, malgré sa dévotion et son mérite, d'aimer un peu trop le vin, ce qui paroissoit d'autant plus extraordinaire en ce temps-là

que les femmes n'en buvoient presque jamais, ou du moins ce n'étoit que de l'eau rougie. Je me souviens, à propos de la maréchale et de son goût pour le vin, d'avoir ouï raconter que, se regardant au miroir et se trouvant le nez rouge, elle se dit à elle-même : *Mais où est-ce que j'ai pris ce nez-là?* et que M. de Matha de Bourdeille, qui étoit derrière elle, répondit, entre bas et haut : *Au buffet.*

Ce même Matha étoit un garçon d'esprit infiniment naturel, et par là de la meilleure compagnie du monde. Ce fut lui qui, voyant la maréchale d'Albret dans une grande affliction sur la mort ou de son père ou de son frère, et qui, dans sa douleur, ne vouloit point prendre de nourriture, lui dit : *Avez-vous résolu, madame, de ne manger de votre vie? s'il est ainsi, vous avez raison; mais si vous avez à manger un jour, croyez-moi, il vaut autant manger tout à l'heure.* Ce discours la persuada ; elle se fit apporter un gigot de mouton. C'est lui encore à qui

l'on demanda comment il pouvoit faire pour être si légèrement vêtu en hiver, à quoi il répondit : *Je gèle de froid.*

Le maréchal d'Albret avoit deux parentes qui demeuroient avec madame sa femme, mademoiselle de Pons, et mademoiselle de Martel, toutes deux aimables, mais de caractère différent. Ces deux filles ne s'aimoient pas, et ne s'accordoient guère que sur le goût qu'elles avoient l'une et l'autre pour madame de Maintenon.

Madame de Montespan, parente aussi du maréchal d'Albret, se joignoit à cette société, et c'est là qu'elle connut madame de Maintenon. Elles se plurent mutuellement, et se trouvèrent l'une à l'autre autant d'esprit qu'elles en avoient en effet.

Madame de Maintenon avoit encore l'hôtel de Richelieu, où elle alloit souvent, également désirée partout; mais je parlerai ailleurs de M. de Richelieu.

C'est sans doute à peu près dans le même temps qu'une des princesses de Nemours

devint reine de Portugal [1]. Les amis de madame de Maintenon lui parlèrent si avantageusement d'elle qu'elle eut envie de l'emmener, et le lui fit proposer. Cette occasion paroissoit favorable pour l'état de sa fortune; mais il étoit triste de quitter son pays, et de renoncer à une vie pleine d'agrément. Elle fut quelque temps en balance, et bien affligée pendant la durée du combat que les raisons pour et contre excitoient en elle; mais enfin son étoile l'emporta, elle refusa les offres de cette reine.

Je me souviens d'avoir ouï raconter encore que madame la princesse des Ursins, alors madame de Chalais, faisoit de fréquentes visites à l'hôtel d'Albret. Je lui ai entendu dire depuis à elle-même, parlant à madame de Maintenon, qu'elle souffroit impatiemment que le maréchal d'Albret et les autres seigneurs importans eussent tou-

1. Marie-Françoise-Élisabeth de Savoie-Nemours, dite mademoiselle d'Aumale, épousa Alphonse VI, roi de Portugal, le 25 juin 1666.

Digitized by Google

jours des secrets à lui dire, pendant qu'on la laissoit avec la jeunesse, comme si elle eût été incapable de parler sérieusement. Madame de Maintenon avouoit avec la même sincérité qu'elle ne s'ennuyoit pas moins de ces confidences que madame des Ursins envioit, et qu'elle auroit souvent voulu qu'on l'eût crue moins solide, pour la laisser se divertir, et ne pas la contraindre à écouter les fréquens murmures et les projets des courtisans. Cet échantillon marque, ce me semble, la différence du caractère de ces deux femmes, qui depuis ont joué de si grands rôles; car il faut avouer que madame de Maintenon n'étoit pas née pour les affaires : elle craignoit les intrigues par la droiture de son cœur, et elle étoit faite pour les délices de la société par l'agrément de son esprit. Mais avant de raconter les suites qu'eurent les commencemens de connoissance entre madame de Maintenon et madame de Montespan, je dirai un mot de ma famille, et de ce qui me regarde en particulier.

La paix étant faite[1], le Roi, tranquille et glorieux, crut qu'il ne manquoit à sa gloire que l'extirpation d'une hérésie qui avoit fait tant de ravages dans son royaume. Ce projet étoit grand et beau, et même politique, si on le considère indépendamment des moyens qu'on a pris pour l'exécuter. Les ministres et plusieurs évêques, pour faire leur cour, ont eu beaucoup de part à ces moyens, non-seulement en déterminant le Roi à en prendre de ceux qui n'étoient pas de son goût, mais en le trompant dans l'exécution de ceux qui avoient été résolus.

Mais il est bon de dire, pour rendre ma pensée plus claire, que M. de Louvois eut peur, voyant la paix faite, de laisser trop d'avantage sur lui aux autres ministres, et surtout à M. Colbert et à M. de Seignelay son fils, et qu'il voulut, à quelque prix que ce fût, mêler du militaire dans un projet qui

1. La paix de Nimègue, conclue le 10 août 1678.

ne devoit être fondé que sur la charité et la douceur. Des évêques, gagnés par lui, abusèrent de ces paroles de l'Évangile : *Contraignez-les d'entrer*, et soutinrent qu'il falloit user de violence quand la douceur ne suffisoit pas ; puisque, après tout, si cette violence ne faisoit pas de bons catholiques dans le temps présent, elle feroit au moins que les enfans des pères que l'on auroit ainsi forcés le deviendroient de bonne foi. D'un autre côté, M. de Louvois demanda au Roi la permission de faire passer dans les villes les plus huguenotes un régiment de dragons, l'assurant que la seule vue de ses troupes, sans qu'elles fissent rien de plus que de se montrer, détermineroit les esprits à écouter plus volontiers la voix des pasteurs qu'on leur enverroit. Le Roi se rendit, contre ses propres lumières et contre son inclination naturelle, qui le portoit toujours à la douceur. On passa ses ordres, et on fit, à son insu, des cruautés qu'il auroit punies si elles étoient venues à sa connoissance ; car

Digitized by Google

M. de Louvois se contentoit de lui dire chaque jour : *Tant de gens se sont convertis, comme je l'avois dit à Votre Majesté, à la seule vue de ses troupes.*

Le Roi étoit naturellement si vrai, qu'il n'imaginoit pas, quand il avoit donné sa confiance à quelqu'un, qu'il pût le tromper; et les fautes qu'il a faites n'ont souvent eu pour fondement que cette opinion de probité pour des gens qui ne la méritoient pas.

Ces violences, et la manière militaire dont on fit les conversions dont je viens de parler, ne furent employées qu'après la cassation de l'édit de Nantes; mais avant qu'on en vînt là, le Roi fit de son mieux pour gagner, par ses bienfaits, les gens les plus considérables d'entre les huguenots; et il avoit déclaré qu'aucun ne seroit admis dans les charges et n'avanceroit dans ses armées, soit de terre, soit de mer, que les catholiques.

Madame de Maintenon voulut, à son

exemple, travailler à la conversion de sa propre famille; mais comme elle ne crut pas pouvoir gagner mon père par l'espérance d'une grande fortune, ni convaincre son esprit par la force du raisonnement, elle prit la résolution, de concert avec M. de Seignelay, de lui faire faire un voyage de long cours sur mer, pour avoir du moins le loisir de disposer de ses enfans. J'avois deux frères qui, quoique fort jeunes, avoient fait plusieurs campagnes. L'aîné s'étoit trouvé, à huit ou neuf ans, à ce combat fameux de Messine, où Ruyter fut tué, et il y reçut une légère blessure. La singularité du fait, et le courage que cet enfant avoit témoigné, le firent nommer enseigne après le combat.

La campagne finie, mon père vint à la cour et y amena mon frère. L'action qu'il avoit vue, et une jolie figure qu'il avoit en ce temps-là, lui attirèrent l'attention et les caresses de madame de Montespan et de toute la cour. Si mon père avoit voulu l'y

laisser et se faire catholique, ils s'en seroient l'un et l'autre mieux trouvés pour leur fortune; mais mon père résista à toutes les offres qui lui furent faites, et s'en retourna chez lui. Ainsi madame de Maintenon se trouva forcée, pour avoir la liberté de disposer de mon frère, de faire faire à mon père cette campagne dont je viens de parler, et de faire servir son fils avec M. de Châteaurenaud, lui laissant seulement le cadet, qui n'étoit pas entré moins jeune dans la marine.

A peine mon père fut-il embarqué qu'une de ses sœurs, que ma mère avoit été voir à Niort, la pria de me laisser chez elle jusqu'au lendemain. Ma mère y consentit avec peine; car, quoiqu'elle fût catholique, elle n'étoit nullement dans la confidence des desseins qu'on avoit sur moi, parce qu'on la vouloit ménager par rapport à mon père. A peine ma mère fut-elle partie de Niort que ma tante, accoutumée à changer de religion, et qui venoit de se convertir pour la

seconde ou la troisième fois, partit de son côté, et m'emmena à Paris. Nous trouvâmes sur la route M. de Saint-Hermine, une de ses sœurs [1], et mademoiselle de Caumont, aussi étonnés qu'affligés de me voir. Pour moi, contente d'aller, sans savoir où l'on me menoit, je n'étois étonnée ni affligée de rien; mais comme les autres étoient des personnes faites que madame de Maintenon avoit demandées à leurs parens, il avoit été décidé dans le conseil des huguenots qu'on ne pouvoit les lui refuser, puisqu'elle ne demandoit qu'à les voir, et qu'elle promettoit de ne les pas contraindre dans leur religion. On eut donc pour elle cette complaisance, d'autant plus volontiers qu'on n'avoit rien à craindre de leur légèreté; et, en effet, la résistance de ces jeunes personnes fut infiniment glorieuse au calvinisme.

Nous arrivâmes ensemble à Paris, où

1. Madame de Fontmort. *Voy.* lettre de madame de Maintenon à M. de Villette, du 5 avril 1681.

madame de Maintenon vint aussitôt me chercher, et m'emmena seule à Saint-Germain. Je pleurai d'abord beaucoup; mais je trouvai le lendemain la messe du Roi si belle que je consentis à me faire catholique, à condition que je l'entendrois tous les jours, et qu'on me garantiroit du fouet. C'est là toute la controverse qu'on employa, et la seule abjuration que je fis.

M. de Châteaurenaud eut ordre d'envoyer mon frère à la cour. Il y arriva presque aussitôt que moi, et fit une plus longue résistance; mais enfin il se rendit : on le mit à l'Académie, et il quitta la marine. Mon père, surpris et affligé au retour de sa campagne, écrivit à madame de Maintenon des lettres pleines d'amertume et de reproches, et l'accusa d'ingratitude à l'égard de sa mère, tante de madame de Maintenon, d'injustice et de dureté par rapport à lui; mais, comme elle étoit soutenue de l'autorité du Roi, il fallut céder à la force. On promit seulement à mon père de ne pas contraindre

ses enfans, s'ils ne vouloient pas se faire catholiques.

Ils se convertirent l'un et l'autre; et, après leur académie et le temps qu'ils devoient être aux mousquetaires, on donna à l'aîné une charge de cornette des chevau-légers, qu'il vendit quand la guerre recommença, pour acheter le régiment Dauphin-cavalerie, et au cadet le régiment de la Reine-dragons, à la tête duquel il fut tué au combat de Steinkerque.

Pour moi, on m'élevoit avec un soin dont on ne sauroit trop louer madame de Maintenon. Il ne se passoit rien à la cour sur quoi elle ne me fît faire des réflexions selon la portée de mon esprit, m'approuvant quand je pensois bien, me redressant quand je pensois mal. Ma journée étoit remplie par des maîtres, la lecture, et des amusemens honnêtes et réglés; on cultivoit ma mémoire par des vers qu'on me faisoit apprendre par cœur; et la nécessité de rendre compte de ma lecture ou d'un sermon, si j'en avois

entendu, me forçoit à y donner de l'attention. Il falloit encore que j'écrivisse tous les jours une lettre à quelqu'un de ma famille, ou à tel autre que je voulois choisir, et que je la portasse les soirs à madame de Maintenon, qui l'approuvoit ou la corrigeoit, selon qu'elle étoit bien ou mal; en un mot, elle n'oublioit rien de ce qui pouvoit former ma raison et cultiver mon esprit.

Si je suis entrée dans ce détail, ce n'est pas pour en tirer une vaine gloire, mais pour marquer par des faits, bien au-dessus des louanges, la conduite et le caractère de madame de Maintenon; et il est impossible, ce me semble, de faire réflexion au poste qu'elle occupoit, et au peu de loisir qu'elle avoit, sans admirer l'attention qu'elle donnoit à un enfant, dont après tout elle n'étoit chargée que parce qu'elle l'avoit bien voulu.

Mon père, après avoir résisté non-seulement aux bontés, mais aux promesses du

Roi, et avoir compté pour rien de n'être pas fait chef d'escadre à son rang; après avoir résisté à l'éloquence de M. de Meaux, qu'il aimoit naturellement, s'embarqua de nouveau sur la mer, et fit pendant cette campagne des réflexions qu'il n'avoit pas encore faites. L'évangile de l'ivraie et du bon grain lui parut alors clair contre le schisme; il vit que ce n'étoit pas aux hommes à les séparer; ainsi convaincu, mais ne voulant tirer de sa conversion aucun mérite pour sa fortune, il fit à son retour son abjuration entre les mains de son curé, et perdit par là les récompenses temporelles qu'il en auroit pu attendre; si bien même qu'en venant après à la cour, le Roi lui ayant fait l'honneur de lui parler avec sa bonté ordinaire sur sa conversion, mon père répondit avec trop de sécheresse : « Que c'étoit la seule occasion de sa vie où il n'avoit point eu pour objet de plaire à Sa Majesté. »

J'arrivai à Saint-Germain au mois de janvier 1681. La Reine vivoit; monseigneur le

Dauphin étoit marié depuis un an, et madame de Maintenon, dans une faveur déclarée, paroissoit aussi bien avec la Reine qu'avec le Roi. Cette princesse attribuoit à la nouvelle favorite les bons procédés que le Roi avoit pour elle depuis quelque temps, et elle la regardoit avec raison sur un pied bien différent des autres.

Mais, avant de parler des choses que j'ai vues, il est bon de raconter celles que j'ai entendu dire.

J'ai pu voir madame de Fontanges ; mais, ou je ne l'ai pas vue, ou il ne m'en souvient pas. Je me souviens seulement d'avoir vu pendant quelque temps, à Saint-Germain, le Roi passer du château vieux au neuf pour l'aller voir tous les soirs : on disoit qu'elle étoit malade ; et en effet elle partit quelques mois après pour aller mourir à Port-Royal de Paris [1]. Il courut beaucoup de bruits sur cette mort, au désavantage de madame

1. Le 28 juin 1681.

d by Google

de Montespan ; mais je suis convaincue qu'ils étoient sans fondement, et je crois, selon que je l'ai entendu dire à madame de Maintenon, que cette fille s'est tuée pour avoir voulu partir de Fontainebleau le même jour que le Roi, quoiqu'elle fût en travail et prête à accoucher. Elle fut toujours languissante depuis, et mourut enfin peu regrettée.

Madame de Montespan n'auroit pas appréhendé la durée du crédit de madame de Fontanges ; elle auroit été bien sûre que le Roi seroit toujours revenu à elle, si elle n'avoit eu que cet obstacle. Son caractère, plus ambitieux que tendre, lui avoit fait souvent regarder avec indifférence les infidélités du Roi ; et, comme elle agissoit quelquefois par dépit, elle avoit elle-même contribué à fortifier les commencemens du goût que le Roi avoit pris pour la beauté de madame de Fontanges. J'ai ouï dire qu'elle l'avoit fait venir chez elle, et qu'elle n'avoit rien oublié pour la faire paroître plus belle

aux yeux du Roi : elle y réussit et en fut fâchée; mais la mort la délivra bientôt d'une rivale, aussi dangereuse par la beauté que peu redoutable par l'esprit.

Madame de Fontanges joignoit à ce peu d'esprit des idées romanesques que l'éducation de la province et les louanges dues à sa beauté lui avoient inspirées; et, dans la vérité, le Roi n'a jamais été attaché qu'à sa figure; il étoit même honteux lorsqu'elle parloit et qu'ils n'étoient pas tête à tête. On s'accoutume à la beauté; mais on ne s'accoutume point à la sottise tournée du côté du faux, surtout lorsqu'on vit en même temps avec des gens de l'esprit et du caractère de madame de Montespan, à qui les moindres ridicules n'échappoient pas, et qui savoit si bien les faire sentir aux autres, par ce tour unique à la maison de Mortemart. Cependant madame de Fontanges aima véritablement le Roi, et elle répondit un jour à madame de Maintenon, qui l'exhortoit à se guérir d'une passion qui ne

Digitized by Google

pouvoit plus faire que son malheur : *Vous me parlez de quitter une passion, comme on parle de quitter un habit.*

Je me souviens aussi d'avoir souvent entendu parler de madame de La Vallière. On sait qu'elle a précédé madame de Montespan ; et ce n'est pas l'histoire de chaque maîtresse que je prétends faire. Je veux seulement écrire les faits qui me sont demeurés plus particulièrement dans l'esprit, soit que j'en aie été témoin, ou que je les aie entendu raconter par madame de Maintenon.

Le Roi prit donc de l'amour pour madame de Montespan dans le temps qu'il vivoit avec madame de La Vallière, en maîtresse déclarée ; et madame de Montespan, en maîtresse peu délicate, vivoit avec elle : même table, et presque même maison. Elle aima mieux d'abord qu'il en usât ainsi, soit qu'elle espérât par là abuser le public et son mari, soit qu'elle ne s'en souciât pas, ou que son orgueil lui fît plus goûter le

plaisir de voir à tous les instans humilier sa rivale, que la délicatesse de sa passion ne la portoit à la crainte de ses charmes. Quoi qu'il en soit, c'est un fait certain. Mais un jour, fâchée contre le Roi pour quelque autre sujet (ce qui lui arrivoit souvent), elle se plaignit de cette communauté avec une amertume qu'elle ne sentoit pas : elle y trouvoit, disoit-elle, peu de délicatesse de la part du Roi. Ce prince, pour l'apaiser, répondit avec beaucoup de douceur et de tendresse, et finit par lui dire que cet établissement s'étoit fait insensiblement. *Insensiblement pour vous*, reprit madame de Montespan, *mais très-sensiblement pour moi.*

Le personnage singulier de madame de La Vallière pendant plus de deux ans mérite de n'être pas oublié. Tout le monde l'a su, tout le monde en a parlé; mais, comme il pourroit être du nombre de ces choses qui ne s'écrivent point et qu'on oublie, je veux en faire un article dans mes *Souvenirs*.

Madame de La Vallière étoit née tendre et vertueuse : elle aima le Roi et non la royauté. Le roi cessa de l'aimer pour madame de Montespan. Si, à la première vue, ou du moins après des preuves certaines de cette nouvelle passion, elle s'étoit jetée dans les Carmélites, ce mouvement auroit été naturel et conforme à son caractère : elle prit un autre parti, et demeura non-seulement à la cour, mais même à la suite de sa rivale. Madame de Montespan, abusant de ses avantages, affectoit de se faire servir par elle, donnoit des louanges à son adresse, et assuroit qu'elle ne pouvoit être contente de son ajustement si elle n'y mettoit la dernière main. Madame de La Vallière s'y portoit, de son côté, avec tout le zèle d'une femme de chambre dont la fortune dépendroit des agrémens qu'elle prêteroit à sa maîtresse. Combien de dégoûts, de plaisanteries et de dénigremens n'eut-elle pas à essuyer pendant l'espace de deux ans qu'elle demeura ainsi à la cour, à la fin desquels elle vint

prendre publiquement congé du Roi ! Il la vit partir d'un œil sec pour aller aux Carmélites, où elle a vécu d'une manière aussi édifiante que touchante.

Elle disoit souvent à madame de Maintenon, avant de quitter la cour : *Quand j'aurai de la peine aux Carmélites, je me souviendrai de ce que ces gens-là m'ont fait souffrir* (en parlant du Roi et de madame de Montespan); ce qui marque que sa patience n'étoit pas tant un effet de son insensibilité qu'une épreuve peut-être malentendue et téméraire : je laisse aux dévots à en juger. Il est certain que le style de la dévotion convenoit mieux à son esprit que celui de la cour, puisqu'elle a paru en avoir beaucoup de ce genre. Je l'ai vue dans les dernières années de sa vie, et je l'ai entendue, avec un son de voix qui alloit jusqu'au cœur, dire des choses admirables de son état, et du bonheur dont elle jouissoit déjà, malgré l'austérité de sa pénitence.

Je me souviens d'avoir ouï raconter que

feu M. l'évêque de Meaux, Bossuet, lui ayant annoncé la mort de M. le comte de Vermandois, son fils, elle avoit, par un mouvement naturel, répandu beaucoup de larmes ; mais que, revenant tout à coup à elle, elle dit à ce prélat : *C'est trop pleurer la mort d'un fils dont je n'ai pas encore assez pleuré la naissance.*

J'ai vu madame de Montespan aux Carmélites, bien des années après, et dans le temps qu'elle-même n'étoit plus à la cour, y venir chercher madame de La Vallière, devenue pour elle une espèce de directeur.

Mais mes *Souvenirs* me rappellent à la cour, où madame de Maintenon jouoit un grand rôle auprès du Roi et auprès de la Reine. Elle avoit été faite dame d'atours de madame la Dauphine de Bavière ; et le Roi avoit acheté pour elle la terre de Maintenon, en 1674 ou 1675, dont il voulut qu'elle prît le nom.

Mais les commencemens de la faveur de

Digitized by Google

madame de Maintenon ont tant de liaison et de rapport à madame de Montespan, que je ne puis parler de l'une sans me souvenir de l'autre. Il est donc nécessaire de dire un mot des commencemens de leur connoissance pour en raconter les suites.

Madame de Maintenon m'a dit souvent qu'elle avoit connu madame de Montespan chez le maréchal d'Albret, et qu'elle n'avoit point alors cette humeur qu'elle a fait paroître depuis; ajoutant que ses sentimens étoient honnêtes, sa conduite réglée, et sa réputation bien établie.

Elle devint peu après dame du palais de la reine, par la faveur de Monsieur, et le Roi ne fit alors aucune attention à sa beauté : toute sa faveur se bornoit à sa maîtresse, qu'elle amusoit à son coucher, qui duroit longtemps, parce que la Reine s'étoit fait une habitude d'attendre toujours le Roi pour se mettre au lit. Cette princesse étoit si vertueuse qu'elle n'imaginoit pas facilement que les autres femmes ne fussent pas aussi

sages qu'elle ; et, pour faire voir jusqu'à quel point alloit son innocence, quoique avec beaucoup de hauteur dans ses sentimens, il suffit de rappeler ici ce qu'elle dit à une carmélite, qu'elle avoit priée de l'aider à faire son examen de conscience pour une confession générale qu'elle avoit dessein de faire. Cette religieuse lui demanda si, en Espagne, dans sa jeunesse, avant d'être mariée, elle n'avoit point eu envie de plaire à quelques-uns des jeunes gens de la cour du roi son père : *Oh non ! ma mère*, dit-elle, *il n'y avoit point de roi.*

Mais enfin madame de Montespan plut au Roi ; elle en eut des enfans, et il fut question de les mettre entre les mains d'une personne qui sût et les bien élever et les bien cacher. Elle se souvint de madame de Maintenon, et elle crut qu'il n'y avoit personne qui en fût plus capable : elle lui en fit donc faire la proposition, à quoi madame de Maintenon répondit que, pour les enfans de madame de Montespan, elle ne

s'en chargeroit point ; mais que, si le Roi lui ordonnoit d'avoir soin des siens, elle lui obéiroit. Le Roi l'en pria, et elle les prit avec elle.

Si ce fut pour madame de Maintenon le commencement d'une fortune singulière, ce fut aussi le commencement de ses peines et de sa contrainte. Il fallut s'éloigner de ses amis, renoncer aux plaisirs de la société, pour lesquels elle sembloit être née, et il le fallut sans en pouvoir donner de bonnes raisons aux gens de sa connoissance. Cependant, comme il n'étoit pas possible de s'en éloigner tout d'un coup, pour remédier aux inconvéniens qui pouvoient arriver dans une aussi petite maison que la sienne, dans laquelle il étoit aisé de surprendre une nourrice, d'entendre crier un enfant, et tout le reste ; elle prit pour prétexte la petite d'Heudicourt, et la demanda à madame sa mère, qui la lui donna sans peine par l'amitié qui étoit entre elles, et par le goût qu'elle lui connoissoit pour les enfans. Cette petite

fille fut depuis madame de Montgon [1], dame du palais de madame la Dauphine de Savoie.

Je me souviens d'avoir ouï raconter beaucoup de particularités de ces temps-là, qui ne méritent pas, je crois, d'être écrites, quoique le récit m'en ait infiniment amusée. Je n'en dirai qu'un mot.

On envoyoit chercher madame de Maintenon quand les premières douleurs pour accoucher prenoient à madame de Montespan. Elle emportoit l'enfant, le cachoit sous son écharpe, se cachoit elle-même sous un masque, et, prenant un fiacre, revenoit ainsi à Paris. Combien de frayeurs n'avoit-elle point que cet enfant ne criât! Ces craintes se sont souvent renouvelées, puisque madame de Montespan a eu sept enfans du Roi.

Mais je me souviens d'avoir ouï raconter

1. Mère de l'abbé de Montgon, auteur de Mémoires où le cardinal de Fleury est très-dénigré.

qu'elle fut si pénétrée de douleur au premier, que sa beauté s'en ressentit. Elle devint maigre, jaune, et si changée, qu'on ne la reconnoissoit pas. Loin d'être née débauchée, le caractère de madame de Montespan étoit naturellement éloigné de la galanterie et porté à la vertu. Son projet avoit été de gouverner le Roi par l'ascendant de son esprit. Elle s'étoit flattée d'être maîtresse non-seulement de son propre goût, mais de la passion du Roi. Elle croyoit qu'elle lui feroit toujours désirer ce qu'elle avoit résolu de ne lui pas accorder : la suite fut plus naturelle. Elle se désespéra, comme je l'ai dit, à la première grossesse, se consola à la seconde, et porta dans les autres l'impudence aussi loin qu'elle pouvoit aller. Cependant on cachoit avec le même soin les enfans dont elle paroissoit publiquement grosse.

Il arriva une fois que le feu prit à une poutre de la chambre de ses enfans, à Paris. Ce feu, qui n'avoit pas encore eu d'air,

Digitized by Google

étoit comme endormi, et madame de Maintenon, en prenant les mesures nécessaires sans faire de bruit, jugea cependant que ce feu pourroit s'allumer tout à coup, et de façon qu'il ne seroit pas possible de ne pas laisser entrer beaucoup de monde. Dans cette crainte, elle envoya en diligence à Saint-Germain pour demander à madame de Montespan ce qu'il faudroit qu'elle fît en pareil cas; sur quoi elle dit pour toute réponse à celui qu'on avoit envoyé : *J'en suis bien aise; dites à madame Scarron que c'est une marque de bonheur pour ces enfans.*

L'aînée des enfans du Roi et de madame de Montespan mourut à l'âge de trois ans. Madame de Maintenon en fut touchée comme une mère tendre, et beaucoup plus que la véritable; sur quoi le Roi dit, en parlant de madame de Maintenon : *Elle sait bien aimer; il y auroit du plaisir à être aimé d'elle.*

Madame de Montespan eut cinq enfans de suite. Je ne sais s'ils furent reconnus

tous ensemble ou séparément ; je sais seulement que, ne pouvant les faire légitimer sans nommer la mère, parce qu'il n'y avoit point eu d'exemple d'une pareille reconnoissance, pour qu'il y en eût, on fit précéder celle des enfans du Roi par celle du bâtard du comte de Saint-Pol, fils de madame de Longueville, qui se trouvoit dans le même cas, puisqu'il étoit fils de la maréchale de La Ferté, et qu'elle l'avoit eu du vivant de son mari [1].

Le Roi fit ensuite reconnoître les siens, savoir, M. le duc du Maine, M. le comte du Vexin, mademoiselle de Nantes, et mademoiselle de Tours; l'aîné étoit mort sans être reconnu, et M. le comte de Toulouse et mademoiselle de Blois, depuis duchesse d'Orléans, n'étoient pas encore nés.

Madame de Maintenon alla à la cour avec ces enfans du Roi; mais elle s'attacha

1. Celui qu'on appeloit le chevalier de Longueville, et qui fut tué au siége de Philipsbourg, en 1688.

particulièrement à M. le duc du Maine, dont l'esprit promettoit beaucoup. Heureux, je l'oserai dire, si l'usage, ou la fortune de madame de Maintenon, lui avoit permis de demeurer plus longtemps auprès de lui, et qu'elle eût pu achever son éducation comme elle l'avoit commencée! Elle n'auroit rien ajouté à l'agrément de son esprit; mais elle lui auroit peut-être inspiré plus de force et de courage (j'entends celui de l'esprit), qualités si nécessaires aux hommes élevés au-dessus des autres. Il faut avouer aussi que la figure de M. le duc du Maine, sa timidité naturelle, et le goût du Roi (car il n'aimoit pas naturellement que ceux qu'il admettoit dans sa familiarité fussent infiniment répandus dans le grand monde), ont contribué à éloigner ce prince du commerce des hommes, dont il auroit fait les délices s'il en avoit été connu. La timidité rend les hommes farouches, quand ils se font surtout un devoir de ne la pas surmonter.

Le mariage de M. le duc du Maine mit le comble à ses malheureuses dispositions. Il épousa une princesse du sang, d'un caractère entièrement opposé au sien, aussi vive et entreprenante qu'il étoit doux et tranquille. Cette princesse abusa de sa douceur; elle secoua bientôt le joug qu'une éducation peut-être trop sévère lui avoit imposé, elle dédaigna de faire sa cour au Roi, pour tenir la sienne à Sceaux, où, par sa dépense, elle ruina M. son mari, lequel approuvoit, ou n'osoit s'opposer à ses volontés. Le Roi lui en parla, mais inutilement, et, voyant enfin que ses représentations ne servoient qu'à faire souffrir intérieurement un fils qu'il aimoit, il prit le parti du silence, et le laissa croupir dans son aveuglement et sa foiblesse.

Je me souviens, à propos du mariage de M. le duc du Maine, que le Roi, qui pensoit toujours juste, auroit désiré que les princes légitimés ne se fussent jamais mariés. *Ces gens-là*, disoit-il à madame de

Maintenon, *ne devroient jamais se marier*. Mais M. le duc du Maine ayant voulu l'être, cette même sagesse du Roi auroit fait du moins qu'il auroit choisi une fille d'une des grandes maisons du royaume, sans les persécutions de M. le Prince, qui regardoit ces sortes d'alliances comme la fortune de la sienne. Je sais même que le Roi avoit eu dessein de choisir mademoiselle d'Uzès, et qu'il étoit sur le point de le déclarer, lorsque M. de Barbezieux vint lui faire part de son mariage avec elle, ce qui fit que le Roi n'y songea pas davantage. *Tout est conjoncture dans cette vie*, disoit le maréchal de Clairambault, *et la destinée de mademoiselle d'Uzès en est une preuve*.

Le comte du Vexin mourut jeune, et ne vécut que pour faire voir par ses infirmités qu'il étoit heureux de mourir. Madame de Montespan ne haïssoit ni les remèdes, ni les expériences; et j'ai ouï dire qu'on lui avoit fait treize cautères le long de l'épine

du dos. On le destinoit à l'Église, et il possédoit déjà plusieurs grands bénéfices, entre lesquels étoit l'abbaye de Saint-Denis, qui fut depuis donnée à la maison royale de Saint-Cyr.

Mademoiselle de Tours, leur sœur, mourut à peu près au même âge, de huit à neuf ans. La quatrième étoit mademoiselle de Nantes[1], dont j'aurai souvent occasion de parler dans mes *Souvenirs*. Je dirai seulement ici qu'on n'oublioit rien dans son éducation pour faire valoir les talens propres à plaire qu'elle avoit reçus de la nature. Elle répondit parfaitement à son éducation; mais ses grâces et ses charmes sont bien au-dessus de mes éloges. Ce n'est pourtant ni une taille sans défaut, ni ce qu'on appelle une beauté parfaite. Ce n'est pas non plus, à ce que je crois, un esprit d'une étendue infinie. Quoi qu'il en soit, elle a si bien tout ce qu'il faut pour plaire, qu'on ne

1. Depuis duchesse de Bourbon.

juge de ce qui lui manque que lorsque la découverte de son cœur laisse la raison libre. Cette découverte devroit être aisée à faire, puisqu'elle ne s'est jamais piquée d'amitié; cependant la pente naturelle qu'on a à se flatter soi-même, et la séduction de ses agrémens est telle qu'on ne l'en veut pas croire elle-même, et qu'on attend pour se désabuser une expérience personnelle, qui ne manque guère.

Après ces cinq enfans, madame de Montespan fut quelque temps sans en avoir; et ce fut dans cet intervalle que se fit cette fameuse séparation, et ce raccommodement si glorieux à M. l'évêque de Meaux, à madame de Montausier, et à toutes les personnes de mérite et de vertu qui étoient alors à la cour.

La rupture se fit dans le temps d'un jubilé. Le Roi avoit un fonds de religion qui paroissoit même dans ses plus grands désordres avec les femmes; car il n'eut jamais que cette foiblesse. Il étoit né sage et

si régulier dans sa conduite, qu'il ne manqua d'entendre la messe tous les jours que deux fois dans toute sa vie, et c'étoit à l'armée.

Les grandes fêtes lui causoient des remords, également troublé de ne pas faire ses dévotions ou de les faire mal. Madame de Montespan avoit les mêmes sentimens, et ce n'étoit pas seulement pour se conformer à ceux du Roi qu'elle les faisoit paroître. Elle avoit été parfaitement bien élevée par une mère d'une grande piété, et qui avoit jeté dans son cœur des semences de religion dès sa plus tendre enfance, dont elle ne se défit jamais. Elle les fit voir, comme le Roi, dans tous les temps; et je me souviens d'avoir ouï raconter que, vivant avec le Roi de la façon dont je viens de parler, elle jeûnoit si austèrement les carêmes, qu'elle faisoit peser son pain.

Un jour la duchesse d'Uzès, étonnée de ses scrupules, ne put s'empêcher de lui en dire un mot. *Eh quoi! madame*,

Digitized by Google

reprit madame de Montespan, *faut-il, parce que je fais un mal, faire tous les autres?*

Enfin ce jubilé dont je viens de parler arriva[1]. Ces deux amans, pressés par leur conscience, se séparèrent de bonne foi, ou du moins ils le crurent. Madame de Montespan vint à Paris, visita les églises, jeûna, pria, et pleura ses péchés; le Roi, de son côté, fit tout ce qu'un bon chrétien doit faire. Le jubilé fini, gagné ou non gagné, il fut question de savoir si madame de Mon-

1. Madame de Caylus tombe ici dans une erreur de date qui a été partagée par Rulhières dans ses *Éclaircissemens historiques sur la révocation de l'édit de Nantes*. La séparation passagère du Roi et de madame de Montespan n'eut point lieu à l'époque du jubilé de 1676, mais pendant la semaine sainte de l'année 1675. Madame de Caylus, qui n'arriva à la cour qu'en 1681, rapporte ici ce qu'elle a entendu dire; cette erreur a pu facilement lui échapper. (Voy. l'*Histoire de Bossuet*, par le cardinal de Bausset, Versailles, 1814, tome II, p. 53, et *Lettres de madame de Sévigné*, édition publiée par M. de Monmerqué, Paris, Blaise, tome III, p. 269, note.)

tespan reviendroit à la cour. « Pourquoi non? disoient ses parens et ses amis même les plus vertueux; madame de Montespan, par sa naissance et par sa charge, doit y être; elle peut y vivre aussi chrétiennement qu'ailleurs. » M. l'évêque de Meaux fut de cet avis[1]. Il restoit cependant une difficulté : « Madame de Montespan, ajoutoit-on, paroîtra-t-elle devant le Roi sans préparation? Il faudroit qu'ils se vissent avant que de se rencontrer en public, pour éviter les inconvéniens de la surprise. » Sur ce principe, il fut conclu que le Roi viendroit chez madame de Montespan; mais pour ne pas donner à la médisance le moindre sujet de mordre, on convint que des dames respectables et les plus graves de la cour, seroient présentes à cette entrevue, et que le Roi ne verroit madame de Montespan qu'en leur compagnie.

1. « Il ignoroit donc ainsi que les autres que la fuite est le seul remède en pareil cas? » Phrase ajoutée par M. de Monmerqué d'après le manuscrit de mademoiselle d'Aumale.

Digitized by Google

Le Roi vint donc chez madame de Montespan, comme il avoit été décidé : mais insensiblement il la tira dans une fenêtre ; ils se parlèrent bas assez longtemps, pleurèrent, et se dirent ce qu'on a accoutumé de dire en pareil cas ; ils firent ensuite une profonde révérence à ces vénérables matrones, passèrent dans une autre chambre ; et il en avint madame la duchesse d'Orléans, et ensuite M. le comte de Toulouse.

Je ne puis me refuser de dire ici une pensée qui me vient dans l'esprit. Il me semble qu'on voit encore dans le caractère, dans la physionomie, et dans toute la personne de madame la duchesse d'Orléans, des traces de ce combat de l'amour et du jubilé.

Ces deux grossesses furent traitées avec beaucoup de mystère. On cacha ces deux derniers enfans avec soin. Un des deux naquit à Maintenon, pendant une campagne du Roi ; et madame de Montespan avec madame de Thianges y firent un assez long séjour ; mais madame de Maintenon ne fut

pas chargée de ces derniers enfans, comme elle l'avoit été des autres : M. de Louvois les fit élever à Paris, dans une maison au bout de la rue de Vaugirard.

Je me souviens de les avoir vu reconnoître pendant que j'étois encore chez madame de Maintenon. Ils parurent à Versailles sans préparation. La beauté de M. le comte de Toulouse surprit et éblouit tous ceux qui le virent. Il n'en étoit pas de même de mademoiselle de Blois ; car c'est ainsi qu'on l'appela jusqu'à son mariage. La flatterie a fait depuis que ses favorites l'entretenoient continuellement de sa grande beauté, langage qui devoit d'autant plus lui plaire qu'elle y étoit moins accoutumée.

Les figures avoient un grand pouvoir sur l'esprit de madame de Montespan ; ou, pour mieux dire, elle comptoit infiniment sur l'impression qu'elles ont accoutumé de faire sur le commun des hommes, et sur les effets qu'elles produisent. C'est sans doute par là qu'elle eut tant de peine à pardonner à

mademoiselle de Blois d'être née aussi désagréable. Madame de Thianges, sœur de madame de Montespan, et dont je parlerai quelquefois, encore moins raisonnable sur ce point, ne pouvoit supporter que la portion du sang de Mortemart que cet enfant avoit reçue dans ses veines, n'eût pas produit une machine parfaite. Ainsi mademoiselle de Blois passoit sa vie à s'entendre reprocher ses défauts; et comme elle étoit naturellement timide et glorieuse, elle parloit peu, et ne laissoit rien voir du côté de l'esprit qui pût les réparer. Le Roi en eut pitié; et c'est peut-être l'origine des grands biens qu'il lui a faits, et la première cause du rang où il la fit monter depuis.

Madame la duchesse d'Orléans ne laissoit pas d'avoir de la beauté, une belle peau, une belle gorge, de beaux bras, et de belles mains; mais peu de proportion dans ses traits. Telle qu'elle étoit, madame de Thianges auroit dû avoir plus d'indulgence pour elle, puisqu'elle lui ressembloit beaucoup.

Quant à l'esprit, il est certain que madame la duchesse d'Orléans en a, quoique, à dire la vérité, elle en ait peu montré dans sa conduite, par rapport à sa famille, depuis la mort du Roi.

Digitized b

Digitized by Google

Biblioteca Nazionale V. E. III NAPOLI

Digitized by

Digitized by Google

BIBLIOTECA NAZIONALE V. E. III NAPOLI

Digitized by Google

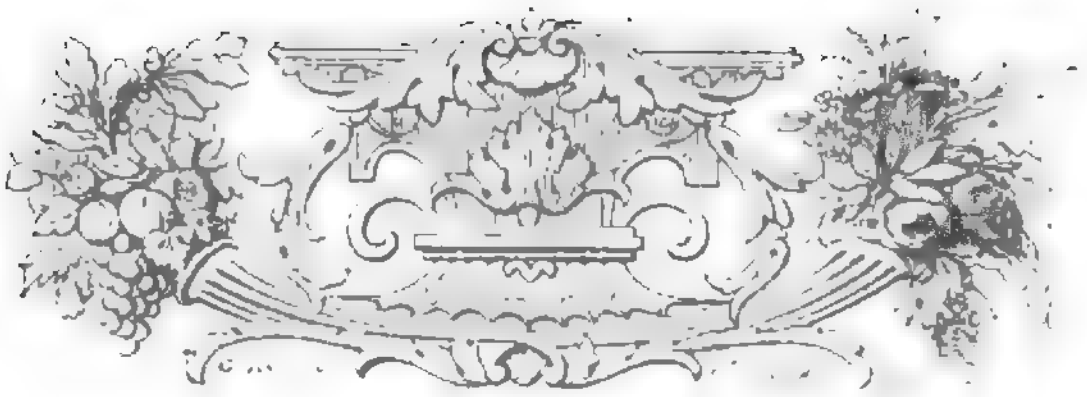

Je reviens à madame de Maintenon, qui vécut chez madame de Montespan avec M. le duc du Maine, jusqu'au temps où elle le promena en différents endroits pour chercher du remède à sa jambe. Ce prince étoit né droit et bien fait, et le fut jusqu'à l'âge de trois ans, où les grosses dents lui percèrent, en lui causant des convulsions si terribles qu'une de ses jambes se retira beaucoup plus que l'autre. On essaya en vain tous les remèdes de la Faculté de Paris, après lesquels on le mena à Anvers pour le

faire voir à un homme dont on vantoit le savoir et les remèdes; mais, comme on ne voulut pas que M. du Maine fût connu pour ce qu'il étoit, madame de Maintenon fit ce voyage sous le nom supposé d'une femme de condition du Poitou [1], qui menoit son fils à cet empirique, dont les remèdes étoient apparemment bien violens, puisqu'il allongea cette malheureuse jambe beaucoup plus que l'autre, sans la fortifier; et les douleurs extrêmes que M. du Maine souffrit ne servirent qu'à la lui faire traîner comme nous voyons. Malgré ce mauvais succès, il ne laissa pas de faire encore deux voyages à Barèges, aussi inutilement que le reste. Connu en France pour être fils du Roi, il reçut, dans tous les lieux où il passa, des honneurs qu'on auroit à peine rendus au Dauphin.

Madame de Maintenon fut bien aise, en passant par le Poitou ou la Saintonge, de revoir sa patrie, sa famille, et ses connois-

1. Sous le nom de la marquise de Surgers.

Digitized by Google

sances. M. d'Aubigné, en ce temps-là gouverneur de Cognac[1], y reçut M. le duc du Maine avec une magnificence qui devoit lui plaire; mais le plus grand plaisir qu'elle eut dans ces différens voyages fut de n'être pas à la cour. Elle en trouva encore un autre dans la conversation de M. Fagon, alors médecin de M. le duc du Maine. C'est là que se forma entre eux cette estime et cette amitié qui ne se sont pas démenties. Plus M. Fagon vit madame de Maintenon de près, plus il admira sa vertu et goûta son esprit. Je le cite comme un bon juge du vrai mérite.

Au retour de ces voyages, la faveur de madame de Maintenon augmenta, et celle de madame de Montespan diminua avec la même rapidité. Son humeur s'en ressentit; et madame de Maintenon, qui vouloit encore la ménager, et qui sans doute ne prévoyoit pas jusqu'où sa faveur devoit la con-

1. Le comte d'Aubigné, frère de madame de Maintenon.

duire, pensoit sérieusement à se retirer, ne désirant que la tranquillité et le repos de sa première vie. Je le sais, et pour le lui avoir entendu dire, et par des lettres que j'ai vues depuis sa mort, écrites de sa main, et adressées à un docteur de Sorbonne, nommé l'abbé Gobelin, son confesseur[1]; mais son étoile singulière ne lui permit pas d'accomplir un projet si sensé. Tout l'acheminoit au grand personnage que nous lui avons vu jouer depuis.

J'ai vu encore dans ces mêmes lettres qu'on avoit voulu la marier au vieux duc de Villars, pour s'en défaire peut-être plus honnêtement[2]. Je rapporte ici la manière dont elle s'en explique elle-même avec son confesseur. « Madame de Montespan et madame de Richelieu travaillent présentement

1. Les lettres de madame de Maintenon à Gobelin ont été imprimées dans sa correspondance.

2. En 1674, suivant une lettre de madame de Maintenon à madame d'Heudicourt, citée par M. de Noailles.

Digitized by Google

à un mariage pour moi, qui pourtant ne s'achèvera pas. C'est un duc assez malhonnête homme et fort gueux. Ce seroit une source d'embarras et de déplaisirs qu'il seroit imprudent de s'attirer; j'en ai déjà assez dans une condition singulière et enviée de tout le monde, sans en aller chercher dans un état qui fait le malheur des trois quarts du genre humain. »

Il faut avouer que le Roi, dans les premiers temps, eut plus d'éloignement que d'inclination pour madame de Maintenon; mais cet éloignement n'étoit fondé que sur une espèce de crainte de son mérite, et sur ce qu'il la soupçonnoit d'avoir dans l'esprit le précieux de l'hôtel de Rambouillet, dont les hôtels d'Albret et de Richelieu, où elle avoit brillé, étoient une suite et une imitation, quoique avec des correctifs, et qu'il leur manquât un *Voiture* pour en faire passer à la postérité les plaisanteries et les amusemens.

On se moquoit à la cour de ces sociétés

de gens oisifs, uniquement occupés à développer un sentiment et à juger d'un ouvrage d'esprit. Madame de Montespan elle-même, malgré le plaisir qu'elle avoit trouvé autrefois dans ces conversations, les tourna après en ridicule pour divertir le Roi.

L'éloignement de ce prince pour madame de Maintenon auroit paru plus naturel, s'il eût été fondé sur ce qu'il savoit bien qu'elle condamnoit le scandale donné à toute la France par la manière dont il vivoit avec une femme mariée et enlevée à son mari. Elle lâchoit même souvent, sur ce sujet, des traits dont on ne devoit pas lui savoir gré, et tels que celui-ci. Elle dit un jour au Roi, à une revue des mousquetaires : *Que feriez-vous, sire, si on vous disoit qu'un de ces jeunes gens vit publiquement avec la femme d'un autre, comme si elle étoit la sienne?* Il est vrai que j'ignore le temps où elle fit cette question, et qu'il est à présumer qu'elle se croyoit alors bien sûre de sa faveur. J'ignore aussi quelle fut la réponse du Roi;

Digitized by Google

mais le discours est certain, et il suffit pour faire voir quels ont été les sentimens et la conduite de madame de Maintenon à cet égard, d'autant plus qu'elle étoit encore, dans ce temps-là, chez madame de Montespan, auprès de ses enfans.

Cependant le Roi, si prévenu dans les commencemens contre madame de Maintenon, qu'il ne l'appeloit d'un air de dénigrement, en parlant à madame de Montespan, que *votre bel esprit*, s'accoutuma à elle, et comprit qu'il y avoit tant de plaisir à l'entretenir, qu'il exigea de sa maîtresse, par une délicatesse dont on ne l'eût peut-être pas cru capable, de ne lui plus parler les soirs quand il seroit sorti de sa chambre. Madame de Maintenon s'en aperçut; et voyant qu'on ne lui répondoit qu'un oui et qu'un non assez sec : *J'entends*, dit-elle, *ceci est un sacrifice;* et, comme elle se levoit, madame de Montespan l'arrêta, charmée qu'elle eût pénétré le mystère. La conversation n'en fut que plus vive après, et elles se

dirent sans doute, dans un genre différent, l'équivalent de ce que Ninon avoit dit du billet de La Châtre.

On peut juger, par cet échantillon, que le Roi n'étoit pas incapable de délicatesse, et que madame de Montespan n'étoit pas en droit de lui reprocher, comme elle lui reprocha une fois, de n'être point amoureux d'elle, mais de se croire seulement redevable au public d'être aimé de la plus belle femme de son royaume. Il est vrai que le Roi n'étoit point l'homme du monde le plus fidèle en amour, et qu'il a eu, pendant son commerce avec madame de Montespan, quelques autres aventures galantes, dont elle se soucioit peu, et elle n'en parloit que par humeur ou pour se divertir.

Je ne sais pourtant si madame de Soubise lui fut aussi indifférente, quoiqu'elle parût ne pas s'en soucier. Madame de Montespan découvrit cette intrigue, par l'affectation que madame de Soubise avoit de mettre certains pendans d'oreilles d'émeraudes, les

Digitized by Google

jours que M. de Soubise alloit à Paris. Sur cette idée, elle observa le Roi, le fit suivre, et il se trouva que c'étoit effectivement le signal de rendez-vous.

Madame de Soubise avoit un mari qui ne ressembloit pas à celui de madame de Montespan, et pour lequel il falloit avoir des ménagemens. D'ailleurs, madame de Soubise étoit trop solide pour s'arrêter à des délicatesses de sentiment, que la force de son esprit ou la froideur de son tempérament lui faisoit regarder comme des foiblesses honteuses. Uniquement occupée des intérêts et de la grandeur de sa maison, tout ce qui ne s'opposoit pas à ses vues lui étoit indifférent.

Pour juger si madame de Soubise s'est conduite selon ses maximes, il suffit de considérer l'état présent de cette maison, et de la comparer à ce qu'elle étoit quand elle y est entrée. A peine M. de Soubise avoit-il alors six mille livres de rente.

Madame de Soubise a soutenu son carac-

tère, et suivi les mêmes idées dans le mariage de M. son fils avec l'héritière de la maison de Ventadour, veuve du prince de Turenne, dernier mort. Les discours du public, et la mauvaise conduite effective de la personne, ne l'arrêtèrent pas : elle pensa ce que madame Cornuel en dit alors : *que ce seroit un grand mariage dans un siècle.*

Pour dire la vérité, je crois que madame de Soubise et madame de Montespan n'aimoient guère plus le Roi l'une que l'autre. Toutes deux avoient de l'ambition ; la première pour sa famille, la seconde pour elle-même. Madame de Soubise vouloit élever sa maison et l'enrichir; madame de Montespan vouloit gouverner et faire sentir son autorité. Mais je ne pousserai pas plus loin le parallèle; je dirai seulement que, si l'on en excepte la beauté et la taille, qui pourtant n'étoient en madame de Soubise que comme un beau tableau ou une belle statue, elle ne devoit pas disputer un cœur avec

madame de Montespan. Son esprit uniquement porté aux affaires rendoit sa conversation froide et plate ; madame de Montespan, au contraire, rendoit agréables les matières les plus sérieuses, et ennoblissoit les plus communes : aussi je crois que le Roi n'a jamais été fort amoureux de madame de Soubise, et que madame de Montespan auroit eu tort d'en être inquiète. Bien des gens ont cru M. le cardinal de Rohan fils du Roi ; mais s'il y a eu un des enfans de madame de Soubise qui fût de lui, il est mort il y a longtemps.

Malgré ces infidélités du Roi, j'ai souvent entendu dire que madame de Montespan auroit toujours conservé du crédit sur son esprit, si elle avoit eu moins d'humeur, et si elle avoit moins compté sur l'ascendant qu'elle croyoit avoir. L'esprit qui ne nous apprend pas à vaincre notre humeur devient inutile quand il faut ramener les mêmes gens qu'elle a écartés ; et

si les caractères doux souffrent plus longtemps que les autres, leur fuite est sans retour.

Le Roi trouva une grande différence dans l'humeur de madame de Maintenon; il trouva une femme toujours modeste, toujours maîtresse d'elle-même, toujours raisonnable, et qui joignoit encore à des qualités si rares les agrémens de l'esprit et de la conversation.

Mais elle eut à souffrir avant de s'être fait connoître. Il est aisé de juger qu'une femme dont l'humeur est plus forte que l'envie de plaire à son maître et à son amant, ne ménage pas une amie qu'elle croit lui devoir être soumise. Il paroît même que la mauvaise humeur de madame de Montespan augmentoit à proportion de la raison et de la modération qu'elle découvroit dans madame de Maintenon, et peut-être à mesure que le Roi revenoit des préventions qu'il avoit eues contre elle. Il étoit cependant bien difficile qu'on pût prévoir les

Digitized by Google

suites qu'auroient un jour ces commencemens d'estime.

Je rapporterai ici quelques fragmens des lettres que madame de Maintenon écrivoit à l'abbé Gobelin, on y verra, mieux que je ne pourrois l'exprimer, et ce qu'elle eut à souffrir, et quels étoient ses véritables sentimens. Il est vrai qu'il seroit à désirer que ses lettres fussent datées; mais les choses marquent assez le temps où elles ont été écrites.

« Madame de Montespan et moi avons eu une conversation fort vive; elle en a rendu compte au Roi à sa mode, et je vous avoue que j'aurai bien de la peine à demeurer dans un état où j'aurai tous les jours de pareilles aventures. Qu'il me seroit doux de me remettre en liberté! j'ai eu mille fois envie d'être religieuse; mais la peur de m'en repentir m'a fait passer par-dessus des mouvemens que mille personnes auroient appelés vocation.... Je ne saurois comprendre que la volonté de Dieu soit que je souffre

de madame de Montespan. Elle est incapable d'amitié, et je ne puis m'en passer. Elle ne sauroit trouver en moi les oppositions qu'elle y trouve, sans me haïr. Elle me redonne au Roi comme il lui plaît, et m'en fait perdre l'estime. Je suis avec lui sur le pied d'une bizarre, qu'il faut ménager [1]. » Dans une autre lettre : « Il se passe ici des choses terribles entre madame de Montespan et moi. Le Roi en fut hier témoin ; et ces procédés-là, joints aux maux continuels de ses enfans, me mettent dans un état que je ne pourrai longtemps soutenir [2]. »

C'est apparemment à cette lettre qu'il faut rapporter ce que j'ai ouï raconter à madame de Maintenon, qu'étant un jour avec madame de Montespan dans une crise la plus violente du monde, le Roi les surprit, et, les voyant toutes deux fort échauffées, il demanda ce qu'il y avoit, madame

1. Lettre du 13 septembre 1674.
2. 1675.

de Maintenon prit la parole d'un grand sang-froid, et dit au Roi : *Si Votre Majesté veut passer dans cette autre chambre, j'aurai l'honneur de le lui apprendre.* Le Roi y alla; madame de Maintenon le suivit, et madame de Montespan demeura seule. Sa tranquillité en cette occasion paroît très-surprenante; et j'avoue que je ne la pourrois croire, s'il m'étoit possible d'en douter.

Quand madame de Maintenon se vit tête à tête avec le Roi, elle ne dissimula rien; elle peignit l'injustice et la dureté de madame de Montespan d'une manière vive, et fit voir combien elle avoit lieu d'en appréhender les effets. Les choses qu'elle citoit n'étoient pas inconnues du Roi; mais comme il aimoit encore madame de Montespan, il chercha à la justifier; et pour faire voir qu'elle n'avoit pas l'âme si dure, il dit à madame de Maintenon : *Ne vous êtes-vous pas souvent aperçue que ses beaux yeux se remplissent de larmes lorsqu'on lui raconte quelque action généreuse et touchante?*

Avec cette disposition, il est à présumer, comme je l'ai dit, que si madame de Montespan eût voulu, elle auroit encore longtemps gouverné ce prince.

Cette conversation de madame de Maintenon avec le roi fut suivie de plusieurs autres ; mais le mariage de Monseigneur fit trouver à madame de Maintenon, dans la maison de madame la Dauphine, une porte honorable pour se soustraire à la tyrannie de madame de Montespan.

Cependant, avant de quitter le chapitre des choses qui la regardent, la vérité m'oblige de convenir, d'après madame de Maintenon, que si madame de Montespan avoit des défauts, elle avoit aussi de grandes qualités. Sensible à la bonne gloire, elle laissoit à madame de Thianges, sa sœur, le soin de se prévaloir des avantages de la naissance, et se moquoit souvent de son entêtement sur ce chapitre.

Mais puisque je parle de madame de Thianges, je dirai un mot des trois sœurs.

Digitized by Google

Madame de Montespan, disoit M. l'abbé Testu[1], *parle comme une personne qui lit ; madame de Thianges comme une personne qui rêve ; et madame de Fontevrault comme une personne qui parle.* Il pouvoit avoir raison sur les deux autres; mais il avoit tort sur madame de Montespan, dont l'éloquence étoit sans affectation.

Je n'ai point eu l'honneur de connoître madame l'abbesse de Fóntevrault; je sais seulement, par tous les gens qui l'ont connue, qu'on ne pouvoit rassembler dans la même personne plus de raison, plus d'esprit, et plus de savoir : son savoir fut même un effet de sa raison. Religieuse sans vocation, elle chercha un amusement convenable à son état, mais ni les sciences, ni la lecture, ne lui firent rien perdre de ce qu'elle avoit de naturel.

Madame de Thianges, folle sur deux cha-

1. Jacques Testu, de l'Académie françoise, aumônier et prédicateur du Roi; il mourut en 1706.

pitres, celui de sa personne et celui de sa naissance, d'ailleurs dénigrante et moqueuse, avoit pourtant une sorte d'esprit, beaucoup d'éloquence, et rien de mauvais dans le cœur : elle condamnoit même souvent les injustices et la dureté de madame sa sœur, et j'ai ouï dire à madame de Maintenon qu'elle avoit trouvé en elle de la consolation dans leurs démêlés.

Il y auroit des contes à faire à l'infini sur les deux points de sa folie; mais il suffit de dire, pour celle de sa maison, qu'elle n'en admettoit que deux en France, la sienne et celle de La Rochefoucauld[1]; et que si elle ne disputoit pas au Roi l'illustration, elle lui disputoit quelquefois l'ancienneté, parlant à lui-même. Quant à sa personne, elle se regardoit comme un chef-d'œuvre de la nature, non tant pour la beauté extérieure que pour la délicatesse des organes qui com-

1. Elle distinguoit la maison de La Rochefoucauld des autres, en faveur des fréquentes alliances qu'elle avoit eues avec la maison de Rochechouart.

Digitized by Google

posoient sa machine; et, pour réunir les deux objets de sa folie, elle s'imaginoit que sa beauté et la perfection de son tempérament procédoient de la différence que la naissance avoit mise entre elle et le commun des hommes.

Madame de Thianges étoit l'aînée de plus de dix ans de madame de Montespan, et je ne sais comment il se pouvoit faire qu'ayant une mère aussi vertueuse [1] elle eût été élevée avec autant de liberté. Je n'en serois pas étonnée de la part de M. le duc de Mortemart, leur père, qui, je crois, n'étoit pas fort scrupuleux, et dont j'ai entendu raconter plusieurs bons mots, qui sont autant de preuves de la mauvaise humeur de la femme, et du libertinage du mari, tels que celui-ci : M. de Mortemart étant rentré fort tard, à son ordinaire, sa femme, qui l'attendoit, lui dit : *D'où venez-vous? passerez-*

1. « Qu'étoit madame la duchesse de Mortemart. » Variante de l'édition de Monmerqué.

vous ainsi votre vie avec des diables? A quoi M. de Mortemart répondit : *Je ne sais d'où je viens ; mais je sais que mes diables sont de meilleure humeur que votre bon ange.*

J'ai ouï dire au feu roi que madame de Thianges s'échappoit souvent de chez elle pour le venir trouver, lorsqu'il déjeunoit avec des gens de son âge. Elle se mettoit avec eux à table, en personne persuadée qu'on n'y vieillit point[1]. Cette éducation ne devoit point contribuer à la faire bien marier ; cependant elle épousa M. le marquis de Thianges, de la maison de Damas, et elle lui apporta en dot le dénigrement qu'elle avoit pour tout ce qui n'étoit pas de son sang, ni dans son alliance ; et comme les terres de la maison de Thianges sont en Bourgogne, où elle fit quelque séjour, l'en-

1. C'étoit une maxime, devenue proverbe, du célèbre gourmand Broussin, de la famille des Brûlart, l'un des trois frères auxquels Chapelle et Bachaumont ont adressé leur Voyage.

Digitized by Google

nui qu'elle y eut lui inspira une aversion pour tous les Bourguignons qu'elle conserva jusqu'à la fin de ses jours ; en sorte que la plus grande injure qu'elle pouvoit dire à quelqu'un étoit de l'appeler Bourguignon. Elle eut de ce mariage un fils et deux filles ; mais elle ne vit dans ce fils que cette province qu'elle détestoit, et dans sa fille aînée que sa propre personne qu'elle adoroit. Elle la maria au duc de Nevers ; la cadette épousa le duc de Sforce, et partit aussitôt après son mariage pour l'Italie, dont elle ne revint qu'après la décadence de la faveur de madame de Montespan. Je l'ai vue à son retour encore assez jeune pour juger de sa beauté ; mais elle n'avoit que de la blancheur, d'assez beaux yeux, et un nez tombant dans une bouche fort vermeille, qui fit dire à M. de Vendôme qu'elle *ressembloit à un perroquet qui mange une cerise.*

Madame de Thianges n'avoit pas tort d'admirer madame de Nevers ; tout le monde

l'admiroit avec elle; mais personne ne trouvoit qu'elle lui ressemblât, comme elle se l'imaginoit. Madame de Montespan fit ce qu'elle put pour inspirer au Roi du goût pour sa nièce; mais il ne donna pas dans le piége, soit qu'on s'y prît d'une manière trop grossière, capable de le révolter, ou que sa beauté n'eût pas fait sur lui l'effet qu'elle produisoit sur tous ceux qui la regardoient.

Au défaut du Roi, madame de Nevers se contenta de M. le Prince, qu'on appeloit en ce temps-là M. le Duc. L'esprit, la galanterie et la magnificence, quand il étoit amoureux, réparoient en lui une figure qui tenoit plus du gnome que de l'homme. Il a marqué sa galanterie pour madame de Nevers par une infinité de traits; mais je ne parlerai que de celui-ci : M. de Nevers avoit accoutumé de partir pour Rome de la même manière dont on va souper à ce qu'on appelle aujourd'hui une guinguette; et on avoit vu madame de Nevers monter en car-

Digitized by Google

rosse, persuadée qu'elle alloit seulement se promener, entendre dire à son cocher : *A Rome*. Mais comme avec le temps elle connut mieux Monsieur son mari, et qu'elle se tenoit plus sur ses gardes, elle découvrit qu'il étoit sur le point de lui faire faire encore le même voyage, et en avertit M. le Prince, lequel, aussi fertile en inventions que magnifique lorsqu'il s'agissoit de satisfaire ses goûts, pensa, par la connoissance qu'il avoit du génie et du caractère de M. de Nevers, qu'il falloit employer son talent, et réveiller sa passion pour les vers. Il imagina donc de donner une fête à Monseigneur à Chantilly. Il la proposa : on l'accepta. Il alla trouver M. de Nevers, et supposa avec lui un extrême embarras pour le choix du poëte qui feroit les paroles du divertissement, lui demandant en grâce de lui en trouver un, et de le vouloir conduire; sur quoi M. de Nevers s'offrit lui-même, comme M. le Prince l'avoit prévu. Enfin la fête se donna; elle coûta plus de cent

mille écus; et madame de Nevers n'alla point à Rome[1].

Pour terminer l'article des nièces de madame de Montespan, je parlerai succinctement de l'aînée des filles du maréchal de Vivonne, son frère, la seule qui ait paru à la cour du temps de sa faveur. Elle épousa le prince d'Elbeuf par les soins et les représentations continuelles de madame de Maintenon, à qui elle fit pitié; car je ne sais par quelle fatalité madame sa tante eut tant de peine à l'établir. Rien cependant ne lui manquoit, beauté, esprit, agrémens; et madame de Montespan, quoiqu'elle ne l'aimât pas, ne l'a jamais blâmée que sur ce qu'elle n'avoit pas, disoit-elle, l'air assez noble. Quant au duc d'Elbeuf, on sait l'usage qu'il a fait de sa grande naissance, d'un courage qui en étoit digne, d'une figure ai-

1. M. le Duc, pour entrer secrètement chez madame de Nevers, dont le mari étoit si jaloux, avoit acheté deux maisons contiguës à l'hôtel de Nevers.

Digitized by Google

mable, et d'un esprit auquel il ne manquoit que de savoir mieux profiter de ces grands et rares avantages de la nature. Il a passé sa jeunesse à être le fléau de toutes les familles par ses mauvais procédés avec les femmes, et par se vanter souvent de faveurs qu'il n'avoit pas reçues. Comme il n'y avoit pas moyen de mettre dans son catalogue celles de madame sa femme, il semble qu'il ait voulu s'en dédommager par les discours qu'il en a tenus, et par une conduite fort injuste à son égard.

Madame de Maintenon conserva avec le duc d'Elbeuf une liberté qu'elle avoit prise dans la maison de madame de Montespan, où on ne l'appeloit en badinant que le *goujat*, pour marquer la vie qu'il menoit et la compagnie qu'il voyoit; et elle lui a fait souvent des réprimandes aussi inutiles que bien reçues. Le Roi avoit du foible pour ce prince; il lui parloit avec bonté, lui pardonnoit ses fautes, et ne lui a presque jamais rien refusé de ce qu'il lui demandoit; mais

enfin madame sa femme n'a pas été heureuse, et madame de Montespan ne l'a pas assez soutenue dans ses peines domestiques.

Je reviens au caractère de la tante, dont la dureté a paru dans des occasions où il est rare d'en montrer, et plus singulier encore d'en tirer vanité. Un jour que le carrosse de madame de Montespan passa sur le corps d'un pauvre homme, sur le pont de Saint-Germain, madame de Montausier, madame de Richelieu, madame de Maintenon et quelques autres, qui étoient avec elle, en furent effrayées et saisies comme on l'est d'ordinaire en pareille occasion; la seule madame de Montespan ne s'en émut pas, et elle reprocha même à ces dames leur foiblesse : *Si c'étoit,* leur disoit-elle, *un effet de la bonté de votre cœur, et une véritable compassion, vous auriez le même sentiment en apprenant que cette aventure est arrivée loin comme près de vous.*

Elle joignoit à cette dureté de cœur une

raillerie continuelle, et elle portoit des coups dangereux à ceux qui passoient sous ses fenêtres, pendant qu'elle étoit avec le Roi. L'un étoit, disoit-elle, si ridicule, que ses meilleurs amis pouvoient s'en moquer sans manquer à la morale; l'autre, qu'on disoit être honnête homme : «Oui, reprenoit-elle, il faut lui savoir gré de ce qu'il le veut être ; » un troisième ressembloit au valet de carreau; ce qui donna même à ce dernier un si grand ridicule, qu'il lui a fallu depuis tout le manége d'un Manceau pour faire la fortune qu'il a faite; car elle ne s'en tenoit pas à la critique de son ajustement, elle se moquoit aussi de ses phrases, et n'avoit pas tort [1].

Ces choses peuvent passer pour des bagatelles, et elles le sont en effet entre des particuliers; mais il n'en est pas de même

1. Il est impossible, dit M. de Monmerqué, de ne pas reconnoître ici le marquis de Dangeau, cet homme *chamarré de ridicules*, selon Saint-Simon.

quand il est question du maître. Ces bagatelles et ces traits satiriques reviennent dans des occasions importantes et décisives pour la fortune. En un mot, on ne paroissoit guère impunément sous les yeux de madame de Montespan; et souvent un courtisan, satisfait de s'être montré, n'en a retiré qu'un mauvais office, dont il a été perdu sans en démêler la cause.

Mais, malgré ces défauts, madame de Montespan avoit des qualités peu communes, de la grandeur d'âme, et de l'élévation dans l'esprit. Elle le fit voir dans les sujets qu'elle proposa au Roi pour l'éducation de Monseigneur : elle ne songea pas seulement au temps présent, mais à l'idée que la postérité auroit de cette éducation par le choix de ceux qui devoient y contribuer. Car, en effet, si on considère le mérite et la vertu de M. de Montausier, l'esprit et le savoir de M. de Meaux, quelle haute idée n'aura-t-on pas et du Roi qui a fait élever si dignement son fils, et du Dauphin, qu'on

croira savant et habile, parce qu'il le devoit être?

On ignorera les détails qui nous ont fait connoître l'humeur de M. de Montausier, et qui nous l'ont fait voir plus propre à rebuter un enfant tel que Monseigneur, né doux, paresseux et opiniâtre, qu'à lui inspirer les sentimens qu'il devoit avoir.

La manière rude avec laquelle on le forçoit d'étudier lui donna un si grand dégoût pour les livres, qu'il prit la résolution de n'en jamais ouvrir quand il seroit son maître. Il a tenu parole; mais comme il étoit bien né, et qu'il avoit un bon modèle devant les yeux dans la personne du Roi son père, qu'il admiroit et qu'il aimoit, son règne auroit été heureux et tranquille: je dis tranquille, parce que la paix étant faite, et sachant bien que le Roi n'avoit pas envie de recommencer la guerre, il n'y auroit de lui-même pensé de longtemps, et jamais qu'avec justice. Il auroit suivi le même plan de gouvernement; nous n'aurions vu de change-

Digitized by Google

ment que dans le lieu de son séjour, qu'il auroit, je crois, partagé entre Paris et Meudon.

Madame de Montespan, dans les mêmes vues de la gloire du Roi, fit choix de M. Racine et de M. Despréaux pour en écrire l'histoire. Si c'est une flatterie, on conviendra qu'elle n'est pas d'une femme commune, ni d'une maîtresse ordinaire.

Cependant madame de Montespan s'aperçut que le Roi lui échappoit lorsque le mal étoit sans remède. Elle chercha à s'appuyer de M. de La Rochefoucauld, regardé comme une espèce de favori. Elle mit M. de Louvois dans ses intérêts, et voulut enfin regagner par l'intrigue ce qu'elle avoit perdu par son humeur, et par l'opinion où elle avoit toujours été que celui dont l'esprit est supérieur doit gouverner celui qui en a moins. Mais à quoi sert cette prétendue supériorité, quand les passions nous aveuglent et nous font prendre les plus mauvais partis?

Digitized by Google

Le Roi ne savoit peut-être pas si bien discourir qu'elle, quoiqu'il parlât parfaitement bien. Il pensoit juste, s'exprimoit noblement; et ses réponses les moins préparées renfermoient, en peu de mots, tout ce qu'il y avoit de mieux à dire, selon les temps, les choses et les personnes. Il avoit, bien plus que sa maîtresse, l'esprit qui donne de l'avantage sur les autres. Jamais pressé de parler, il examinoit, il pénétroit les caractères et les pensées; mais, comme il étoit sage, et qu'il savoit combien les paroles des rois sont pesées, il renfermoit souvent en lui-même ce que sa pénétration lui avoit fait découvrir. S'il étoit question de parler de choses importantes, on voyoit les plus habiles et les plus éclairés étonnés de ses connoissances, persuadés qu'il en savoit plus qu'eux, et charmés de la manière dont il s'exprimoit. S'il falloit badiner, s'il faisoit des plaisanteries, s'il daignoit faire un conte, c'étoit avec des grâces infinies, un tour noble et fin, que je n'ai vu qu'à lui.

La principale vue de madame de Montespan, de M. de La Rochefoucauld, et de M. de Louvois, fut de perdre madame de Maintenon, et d'en dégoûter le Roi. Mais ils s'y prirent trop tard; l'estime et l'amitié qu'il avoit pour elle avoient déjà pris de trop fortes racines. Sa conduite étoit d'ailleurs trop bonne, et ses sentimens trop purs, pour donner le moindre prétexte à l'envie et à la calomnie.

J'ignore les détails de cette cabale, dont madame de Maintenon ne m'a parlé que très-légèrement, et seulement en personne qui sait oublier les injures, mais qui ne les ignore pas.

Si j'ai dit que M. de La Rochefoucauld étoit une espèce de favori, c'est que depuis la disgrâce de M. de Lauzun, causée par la manière insolente dont il parla au Roi, après la rupture de son mariage avec Mademoiselle, ce prince avoit pris la résolution de n'en jamais avoir; c'est-à-dire de favori déclaré. Ainsi M. de La Rochefoucauld eut

Digitized by Google

tous les avantages de la faveur par les bienfaits, et le roi se garantit des inconvéniens attachés à cette qualité.

M. de Lauzun, peu content d'épouser Mademoiselle, voulut que le mariage se fît de couronne à couronne; et, par de longs et vains préparatifs, il donna le loisir à M. le Prince d'agir et de faire révoquer la permission que le Roi lui avoit accordée. Pénétré de douleur, il ne garda plus de mesures, et se fit arrêter et conduire dans une longue et dure prison par la manière dont il parla à son maître.

Sans cette folle vanité, le mariage se seroit fait. Le Roi, avec le temps, auroit calmé M. le Prince, et M. de Lauzun se seroit vu publiquement le mari de la petite-fille de Henri IV, refusée à tant de princes et de rois pour ne les pas rendre trop puissans : il se seroit vu cousin germain de son maître. Quelle fortune détruite en un moment par une gloire mal placée!

Peut-être aussi n'avoit-il plu à Mademoi-

selle que par ce même caractère audacieux, et pour avoir été le seul homme qui eût osé lui parler d'amour; mais, comme cet événement est écrit partout, je ne m'y suis arrêtée que par sa singularité.

Mademoiselle, foible et sujette à des mouvemens violens qu'elle soutenoit mal, ne cacha pas sa douleur. Après la rupture de son mariage elle se mit au lit, et reçut des visites comme une veuve désolée; et j'ai ouï dire à madame de Maintenon qu'elle s'écrioit dans son désespoir : *Il seroit là! il seroit là!* c'est-à-dire il seroit dans mon lit; car elle montroit la place vide.

On a prétendu mal à propos que M. de Lauzun avoit été bien avec madame de Montespan avant qu'elle fût maîtresse du Roi. Rien n'est plus faux, si j'en crois ce que madame de Maintenon m'en a souvent dit.

Par la suite des temps, Mademoiselle négocia avec madame de Montespan le retour de M. de Lauzun; et c'est à cette considé-

Digitized by Google

ration qu'elle fit une donation à M. le duc du Maine de la souveraineté de Dombes et du comté d'Eu : mais M. de Lauzun ne fit que saluer le Roi, et vécut ensuite à Paris jusqu'à la révolution d'Angleterre, dont je parlerai ailleurs.

Monseigneur fut marié en 1680, et madame de Maintenon, entrant en charge dans ce temps-là, n'eut plus rien à démêler avec madame de Montespan.

Elles ne se voyoient plus l'une chez l'autre ; mais, partout où elles se rencontroient, elles se parloient et avoient des conversations si vives et si cordiales en apparence, que qui les auroit vues sans être au fait des intrigues de la cour, auroit cru qu'elles étoient les meilleures amies du monde.

Ces conversations rouloient sur les enfans du Roi, pour lesquels elles ont toujours agi de concert. L'habitude et le goût qu'elles avoient l'une et l'autre pour leur esprit faisoient aussi qu'elles avoient du

plaisir à s'entretenir quand l'occasion s'en présentoit.

Je me souviens, à propos de ce goût indépendant de leurs procédés et de leurs mécontentemens, qu'elles se trouvèrent embarquées à faire un voyage de la cour dans le même carrosse, et, je crois, tête à tête. Madame de Montespan prit la parole, et dit à madame de Maintenon : *Ne soyons pas la dupe de cette affaire-ci ; causons comme si nous n'avions rien à démêler : bien entendu*, ajouta-t-elle, *que nous ne nous en aimerons pas davantage, et que nous reprendrons nos démêlés au retour.* Madame de Maintenon accepta la proposition, et elles se tinrent parole en tout.

Le Roi, avant de nommer madame de Maintenon seconde dame d'atours de madame la Dauphine, eut la politesse, pour madame la maréchale de Rochefort, de lui demander si cette compagne ne lui feroit point de peine, en l'assurant en même temps qu'elle ne se mêleroit pas de la garde-robe.

La conduite de madame de Maintenon ne démentit pas ces assurances. Sa faveur occupoit tout son temps, et son caractère, encore plus que sa faveur, ne lui permettoit pas d'agir d'une autre manière.

Madame la duchesse de Richelieu fut faite dame d'honneur de madame la Dauphine : madame de Maintenon, et même madame de Montespan, dans tous les temps, avoient inspiré au Roi une si grande considération pour elle, qu'il ne voulut pas lui donner le dégoût d'avoir une surintendante au-dessus d'elle.

Il fit aussi M. de Richelieu chevalier d'honneur, pour lui faire plaisir. Voici, je crois, l'occasion de parler de l'hôtel de Richelieu, comme je l'ai promis.

Madame de Richelieu [1], sans biens, sans beauté, sans jeunesse, et même sans beau-

1. Anne-Marguerite d'Acigné, fille de Jean-Léonard d'Acigné, comte de Grand-Bois, morte en 1698.

coup d'esprit, avoit épousé par son savoir-faire, au grand étonnement de toute la cour et de la reine mère, qui s'y opposa, l'héritier du cardinal de Richelieu, un homme revêtu des plus grandes dignités de l'État, parfaitement bien fait, et qui, par son âge, auroit pu être son fils; mais il étoit aisé de s'emparer de l'esprit de M. de Richelieu : avec de la douceur et des louanges sur sa figure, son esprit et son caractère, il n'y avoit rien qu'on ne pût obtenir de lui ; il falloit seulement prendre garde à sa légèreté naturelle; car il s'engouoit et se dégoûtoit facilement. Madame de Maintenon m'a dit que ses amis s'apercevoient même de la place qu'ils avoient dans son cœur par celle que leurs portraits occupoient dans sa chambre. Au commencement d'une connoissance et d'une idée d'amitié, il faisoit aussitôt peindre ceux qu'il croyoit aimer, les mettoit au chevet de son lit, et peu à peu ils cédoient leur place à d'autres, reculoient jusqu'à la porte, gagnoient l'antichambre et

puis le grenier, et enfin il n'en étoit plus question.

Madame de Richelieu continua, après son mariage, à ménager les foiblesses et à supporter les caprices de M. son mari; elle le voyoit se ruiner à ses yeux par son jeu et sa dépense sans jamais en faire paroître un instant de mauvaise humeur. L'un et l'autre avoient du goût pour les gens d'esprit, et ils rassembloient chez eux, comme le maréchal d'Albret, ce qu'il y avoit de meilleur à Paris en hommes et en femmes; et c'étoit à peu près les mêmes gens, excepté que l'abbé Testu, intime ami de madame de Richelieu, dominoit à l'hôtel de Richelieu, et s'en croyoit le Voiture. C'étoit un homme plein de son propre mérite, d'un savoir médiocre, et d'un caractère à ne pas aimer la contradiction : aussi ne goûtoit-il pas le commerce des hommes; il aimoit mieux briller seul au milieu d'un cercle de dames, auxquelles il imposoit, ou qu'il flattoit plus ou moins, selon qu'elles

lui plaisoient. Il faisoit des vers médiocres, et son style étoit plein d'antithèses et de pointes.

Le commerce de l'abbé Testu avec les femmes a nui à sa fortune, et le Roi n'a jamais pu se résoudre à le faire évêque. Je me souviens qu'un jour madame d'Heudicourt parla en sa faveur; et, sur ce que le Roi lui dit qu'il n'étoit pas assez homme de bien pour conduire les autres, elle répondit : *Sire, il attend, pour le devenir, que Votre Majesté l'ait fait évêque.*

Madame de Coulanges, femme de celui qui a tant fait de chansons, augmentoit la bonne compagnie de l'hôtel de Richelieu. Elle avoit une figure et un esprit agréables, une conversation remplie de traits vifs et brillans; et ce style lui étoit si naturel, que l'abbé Gobelin dit après une confession générale qu'elle lui avoit faite : *Chaque péché de cette dame est une épigramme.* Personne en effet, après madame Cornuel, n'a plus dit de bons mots que madame de Coulanges.

Digitized by Google

M. de Barillon[1], amoureux de madame de Maintenon, mais maltraité comme amant et fort estimé comme ami, n'étoit pas ce qu'il y avoit de moins bon dans cette société. Je ne l'ai vu qu'au retour de son ambassade d'Angleterre, après laquelle il trouva madame de Maintenon au plus haut point de sa faveur; et, comme il vit un jour le Roi et toute la cour empressés autour d'elle, il ne put s'empêcher de dire tout haut : *Avois-je grand tort?* Mais, piqué de ne la pouvoir aborder, il dit aussi un autre jour, sur le rire immodéré et le bruit que faisoient les dames qui étoient avec elle : *Comment une personne d'autant d'esprit et de goût peut-elle s'accommoder du rire et de la bavarderie d'une récréation de couvent, telle que me paroît la conversation de ces dames?* Ce discours, rapporté à madame de Maintenon, ne lui déplut pas : elle en sentit la vérité.

Le cardinal d'Estrées n'étoit pas moins

1. Frère de l'évêque de Luçon.

amoureux dans ce temps dont je parle ; et il a fait pour madame de Maintenon beaucoup de choses galantes, qui, sans toucher son cœur, plaisoient à son esprit.

M. de Guilleragues, par la constance de son amour, son esprit, et ses chansons, doit aussi trouver place dans le catalogue des adorateurs de madame de Maintenon : enfin je n'ai rien vu, ni rien entendu dire de l'hôtel de Richelieu, qui ne donnât également une haute opinion de sa vertu et de ses agrémens.

Mademoiselle de Pons, depuis madame d'Heudicourt, et mademoiselle d'Aumale, depuis madame la maréchale de Schomberg, avoient aussi leurs amans déclarés, sans que la réputation de cette dernière en ait reçu la moindre atteinte ; et, si l'on a parlé différemment de madame d'Heudicourt, c'est qu'on ne regardoit pas alors un amour déclaré, qui ne produisoit que des galanteries publiques, comme des affaires dont on se cache, et dans lesquelles on apporte du mystère.

Madame de Schomberg étoit précieuse ; mademoiselle de Pons, bizarre, naturelle, sans jugement, pleine d'imagination, toujours nouvelle et divertissante, telle enfin que madame de Maintenon m'a dit plus d'une fois : *Madame d'Heudicourt n'ouvre pas la bouche sans me faire rire ; cependant je ne me souviens pas, depuis que nous nous connoissons, de lui avoir entendu dire une chose que j'eusse voulu avoir dite* [1].

1. Madame de Caylus le répète plus loin : c'est une preuve de la négligence et de la simplicité dont elle écrivoit ces Mémoires, qui ne sont en effet que des souvenirs sans ordre.

Digitized by Google

Digitized by Google

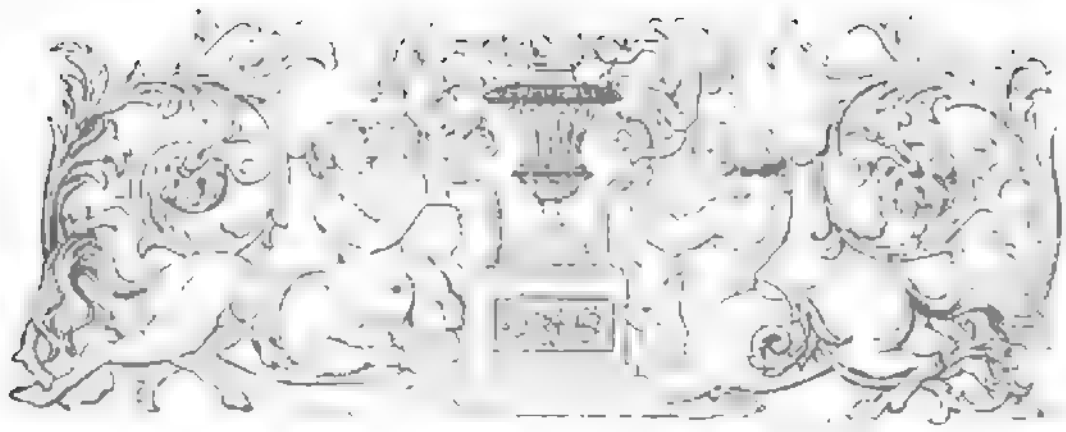

Il est temps de sortir de l'hôtel de Richelieu pour retourner à la cour et reprendre ce que j'avois commencé à dire de la maison de madame la dauphine de Bavière, où madame de Maintenon eut beaucoup de part, tant au choix de madame la duchesse de Richelieu qu'à l'égard des autres charges. Cependant madame de Richelieu n'aima madame de Maintenon que dans la mauvaise fortune et dans le repos d'une vie oisive. La vue d'une faveur qu'elle croyoit mériter mieux qu'elle l'emporta sur le goût

rgitized by Google

naturel, l'estime et la reconnoissance. La première place dans la confiance du Roi parut à ses yeux un vol qu'elle ne put pardonner à son ancienne amie ; mais, désespérant d'y parvenir, elle se tourna du côté de madame la Dauphine ; et par des craintes, des soupçons, et mille fausses idées elle contribua à l'éloignement que cette princesse eut pour le monde. Madame la Dauphine voyoit la nécessité d'être bien avec la favorite, pour être bien avec le Roi son beau-père ; mais la regardant en même temps comme une personne dangereuse dont il falloit se défier, elle se détermina à la retraite, où elle étoit naturellement portée, et ne découvrit qu'après la mort de madame de Richelieu, dans un éclaircissement qu'elle eut avec madame de Maintenon, la fausseté des choses qu'elle lui avoit dites. Étonnée de la voir aussi affligée, elle marqua sa surprise, et, par l'enchaînement de la conversation, elle mit au jour les mauvais procédés de cette infidèle amie.

Digitized by Google

Si cet éclaircissement fournit à madame de Maintenon un motif de consolation, elle ne put voir sans douleur combien elle avoit été abusée; mais il produisit un changement favorable dans l'esprit de madame la Dauphine : elle songea dans ce moment à s'attacher plus étroitement madame de Maintenon ; elle lui proposa de remplir la place de madame de Richelieu, et elle le demanda au Roi comme une chose qu'elle désiroit passionnément.

Le Roi avoit eu la même pensée, et ce fut son premier mouvement lorsqu'il apprit la mort de madame de Richelieu ; mais madame de Maintenon refusa constamment un honneur que sa modestie lui faisoit regarder comme au-dessus d'elle. C'est sans doute ce qu'elle veut dire dans une de ses lettres à M. d'Aubigné, que j'ai lue, et qui est encore à Saint-Cyr ; et comme je suis persuadée qu'on ne pourroit jamais la faire si bien parler qu'elle parle elle-même, je vais copier l'article de cette lettre, qui répond au sujet dont je parle.

« Je ne pourrois vous faire connétable, quand je le voudrois; et quand je le pourrois, je ne le voudrois pas. Je suis incapable de vouloir demander rien que de raisonnable à celui à qui je dois tout, et que je n'ai pas voulu qui fît pour moi-même une chose au-dessus de moi. Ce sont des sentimens dont vous pâtissez peut-être; mais peut-être aussi que, si je n'avois pas le fonds d'honneur qui les inspire, je ne serois pas où je suis. Quoi qu'il en soit, vous êtes heureux, si vous êtes sage. »

Ce refus fit beaucoup de bruit à la cour : on y trouva plus de gloire que de modestie, et j'avoue que mon enfance ne m'empêcha pas d'en porter le même jugement. Je me souviens que madame de Maintenon me fit venir, à son ordinaire, pour voir ce que je pensois; elle me demanda si j'aimerois mieux être la nièce de la dame d'honneur, que la nièce d'une personne qui refuseroit de l'être. A quoi je répondis sans balancer que je trouvois celle qui refusoit infiniment au-

dessus de l'autre ; et madame de Maintenon, contente de ma réponse, m'embrassa.

Il fallut donc choisir une autre dame d'honneur; mais comme madame de Navailles avoit dégoûté le Roi de celles qui avoient de la fermeté et qui pouvoient être trop clairvoyantes, celles qui lui succédèrent, à l'exception de madame de Richelieu, le dégoûtèrent à leur tour de la douceur et du manque d'esprit. Il étoit cependant difficile de trouver dans la même personne, titres, vertu, esprit, représentation; et le nombre des duchesses, quelque grand qu'il soit, étant pourtant limité, le Roi fut embarrassé dans ce choix : madame de Maintenon essaya inutilement de le déterminer en faveur de madame la duchesse de Créquy, dame d'honneur de la feue reine; elle n'en tira que cette réponse : *Ah! madame, changeons au moins de sotte.* L'occasion lui parut alors trop favorable pour la duchesse d'Arpajon, son ancienne amie, et sœur du marquis de Beuvron, auquel elle étoit bien aise de faire

plaisir, pour ne la pas proposer : le Roi l'accepta, et madame d'Arpajon a parfaitement rempli l'idée qu'on avoit d'elle.

Madame de Maintenon plaça encore, dans la maison de madame la Dauphine, madame de Montchevreuil, femme de mérite, si l'on borne l'idée du mérite à n'avoir point de galanteries. C'étoit d'ailleurs une femme froide et sèche dans le commerce, d'une figure triste, d'un esprit au-dessous du médiocre, et d'un zèle capable de dégoûter les plus dévots de la piété, mais attachée à madame de Maintenon, à qui il convenoit de produire à la cour une ancienne amie, d'une réputation sans reproche, avec laquelle elle avoit vécu dans tous les temps, sûre et secrète jusqu'au mystère. J'ignore l'occasion et les commencemens de leur connoissance; je sais seulement que madame de Maintenon a passé souvent, dans sa jeunesse, plusieurs mois de suite à Montchevreuil.

Je ne prétends pas dissimuler ce qui

s'est dit sur M. de Villarceaux, parent et de même maison que madame de Montchevreuil. Si c'est par lui que cette liaison s'est formée, elle ne décide rien contre madame de Maintenon, puisqu'elle n'a jamais caché qu'il eût été de ses amis. Elle parla pour son fils, et obtint le cordon bleu pour lui : on voit même encore à Saint-Cyr une lettre écrite à madame de Villarceaux, où elle fait le détail de l'entrée du Roi à Paris après son mariage, dans laquelle elle parle de ce même M. de Villarceaux, et voici ce qu'elle en dit : « Je cherchai M. de Villarceaux ; mais il avoit un cheval si fougueux qu'il étoit à vingt pas de moi avant que je le reconnusse ; il me parut fort bien et des plus galamment habillés, quoique des moins magnifiques : sa tête brune paroissoit fort aussi, et il avoit fort bonne grâce à cheval. »

Cependant, quelque persuadée que je sois de la vertu de madame de Maintenon, je ne ferois pas comme M. de Lassay, qui, pour trop affirmer un jour que ce qu'on

Digitized by Google

avoit dit sur ce sujet étoit faux, s'attira une question singulière de la part de madame sa femme, fille naturelle de M. le Prince. Ennuyée de la longueur de la dispute, et admirant comment monsieur son mari pouvoit être autant convaincu qu'il le paroissoit, elle lui dit d'un sang-froid admirable : *Comment faites-vous, monsieur, pour être si sûr de ces choses-là?* Pour moi, il me suffit d'être persuadée de la fausseté des bruits désavantageux qui ont couru, et d'en avoir assez dit pour montrer que je ne les ignore pas.

Je reviens à madame de Montchevreuil, pour laquelle toute la faveur et l'amitié de madame de Maintenon ne purent obtenir que la place de gouvernante des filles : c'étoit peu pour elle ; mais on y attacha de grandes distinctions : elle fut regardée comme une quatrième dame qui suivoit et servoit madame la Dauphine, au défaut des dames d'honneur et de la dame d'atours ; et la chambre composée des plus grands noms du royaume,

Digitized by Google

fut établie sur un pied différent de celle des filles de la Reine.

Le Roi, jeune et galant alors, avoit contribué aux choses peu exemplaires qui s'y étoient passées. On sait les démêlés qu'il eut avec madame de Navailles pour une fenêtre qu'elle fit boucher, et qu'elle suspendit par là certaines visites nocturnes, que son austère vertu ne crut pas devoir tolérer. Elle dit en face au Roi qu'elle feroit sa charge, et qu'elle ne souffriroit pas que la chambre des filles fût déshonorée, sur quoi le Roi déclara qu'elle seroit à l'avenir dans la dépendance de madame la comtesse de Soissons, surintendante. Madame de Navailles soutint toujours ses droits avec la même fermeté, et s'attira enfin une disgrâce honorable, que monsieur son mari voulut partager avec elle.

Ainsi le Roi, instruit par sa propre expérience et corrigé par les années, n'oublia rien de ce qui pouvoit mettre les filles d'honneur de madame la Dauphine sur un bon

pied. Voilà les noms et à peu près le caractère des six premières.

Mademoiselle de Laval avoit un grand air, une belle taille, un visage agréable, et dansoit parfaitement bien. On prétend qu'elle plut au Roi; je ne sais ce qui en est. Il la maria avec M. de Roquelaure[1], et le fit duc à brevet, comme l'avoit été monsieur son père.

Les premières vues de M. de Roquelaure n'avoient pas été pour mademoiselle de Laval. La faveur de madame de Maintenon, qu'on voyoit augmenter chaque jour, le fit penser à moi; mais il me demanda inutilement : madame de Maintenon répondit que j'étois un enfant qu'elle ne songeroit pas si tôt à établir, et qu'il feroit bien d'épouser mademoiselle de Laval. M. de Roquelaure, surpris de ce discours, ne put s'empêcher de dire : *Pourrois-je l'épouser avec les*

1. Biron, fils de Roquelaure qui se fit battre à Maestricht, en 1705. Voy. Saint-Simon. T. V, p. 77.

Digitized by Google

bruits qui courent? qui m'assurera qu'ils sont sans fondement? — *Moi*, reprit madame de Maintenon, *je vois les choses de près, et je n'ai point d'intérêt à vous tromper*. Il la crut, le mariage se fit, et le public, moins crédule, tint plusieurs discours, et en fit tenir à M. de Roquelaure de peu convenables. On fit aussi des chansons, comme on ne manque jamais d'en faire à Paris sur tous les événemens.

Mademoiselle de Biron n'étoit pas jeune : on disoit qu'elle avoit été belle; mais il n'y paroissoit plus. Ne pouvant donc faire usage d'une beauté passée, elle se tourna du côté de l'intrigue, à quoi son esprit étoit naturellement porté. Elle tira le secret de ses compagnes, se rendit nécessaire à Monseigneur, et obtint par là de la cour de quoi se marier.

Mademoiselle de Gontaut, sa sœur, avoit de la beauté, peu d'esprit, mais une si grande douceur et tant d'égalité d'humeur qu'elle s'est toujours fait aimer et honorer

de tous ceux qui l'ont connue. Le Roi la maria au marquis d'Urfé, qu'il fit menin de Monseigneur.

Mademoiselle de Tonnerre n'étoit pas belle, mais bien faite, folle et malheureuse. M. de Rhodes, grand maître des cérémonies, encore plus fou qu'elle dans ce temps-là, en devint amoureux, et fit des extravagances si publiques pour elle qu'il la fit chasser de la cour. Madame de Richelieu, par un faux air d'austérité qui devenoit à la mode depuis la dévotion du Roi, l'emmena à Paris d'une manière peu convenable, et qui ne fut approuvée de personne; elle la mit dans un carrosse de suite avec des femmes de chambre.

Mademoiselle de Rambures avoit le style de la famille des Nogent dont étoit madame sa mère; vive, hardie, et avec l'esprit qu'il faut pour plaire aux hommes sans être belle. Elle attaqua le Roi et ne lui déplut pas, c'est-à-dire assez pour lui adresser plutôt la parole qu'à une autre. Elle en vou-

Digitized by Google

lut ensuite à Monseigneur, et elle réussit dans ce dernier projet : madame la Dauphine s'en désespéra; mais elle ne devoit s'en prendre qu'à elle-même et à ses façons d'agir.

Mademoiselle de Jarnac, laide et malsaine, ne tiendra pas beaucoup de place dans mes *Souvenirs*. Elle vécut peu et tristement; elle avoit, disoit-on, un beau teint pour éclairer sa laideur.

Mademoiselle de Lewestein, depuis madame de Dangeau, entra fille d'honneur à la place de mademoiselle de Laval; et comme j'aurai souvent occasion de parler d'elle, il est bon de donner ici une légère idée de sa personne et de son caractère. On sait qu'elle est de la maison Palatine. Un de ses ancêtres, pour n'avoir épousé qu'une simple demoiselle, perdit son rang [1], et sa postérité n'a plus été regardée comme

1. Il ne perdit point son rang de prince; mais ses enfans n'en purent jouir, faute d'un diplôme de l'Empereur.

des princes souverains; mais MM. de Lewestein ont toujours porté le nom et les armes de la maison Palatine, et ont été depuis comtes de l'Empire, et alliés aux plus grandes maisons de l'Allemagne.

M. le cardinal de Furstemberg, après une longue et dure prison qu'il s'attira par son attachement à la France, vint s'y établir, et amena à la cour mademoiselle de Lewestein, sa nièce, celle même dont je parle, dont la beauté, jointe à une taille de nymphe, qu'un ruban couleur de feu qu'elle portoit comme les hommes portent le cordon bleu, parce qu'elle étoit chanoinesse, relevoit encore; mais sa sagesse et sa vertu y causèrent une plus juste admiration.

Cependant cette haute naissance, cette figure charmante et une vertu si rare, n'ont trouvé que M. de Dangeau capable d'en connoître le prix. Il étoit veuf, et n'avoit qu'une fille de son premier mariage; d'ailleurs la charge de chevalier d'honneur de madame la Dauphine, qu'il avoit achetée de

M. le duc de Richelieu, menin de Monseigneur, et un bien considérable, lui donnoient tous les agrémens qu'on peut avoir à la cour. La signature de son contrat de mariage causa d'abord quelques désagrémens à madame sa femme. Madame la Dauphine, surprise qu'elle s'appelât comme elle, voulut faire rayer son véritable nom; Madame entra dans ses sentimens: mais on leur fit voir si clairement qu'elle étoit en droit de le porter, que ces princesses n'eurent plus rien à dire; et même Madame a toujours rendu depuis à madame de Dangeau, ce qui étoit dû à sa naissance et à son mérite, et elle a eu pour elle toute l'amitié dont elle étoit capable.[1]

Madame la Dauphine étoit non-seulement laide, mais si choquante que Sanguin, envoyé par le Roi en Bavière dans le temps qu'on traitoit son mariage, ne put s'empê-

1 Marie-Anne-Victoire, de Bavière, mariée à Monseigneur, le 7 mars 1680.

cher de dire au Roi au retour : *Sire, sauvez le premier coup d'œil.* Cependant Monseigneur l'aima et peut-être n'auroit aimé qu'elle, si la mauvaise humeur et l'ennui qu'elle lui causa ne l'avoient forcé à chercher des consolations et des amusemens ailleurs[1].

Le Roi, par une condescendance dont i se repentit, avoit laissé auprès de madame la Dauphine une femme de chambre allemande, élevée avec elle, et à peu près du même âge : cette fille, nommée Bessola, sans avoir rien de mauvais, fit beaucoup de mal à sa maîtresse et beaucoup de peine au Roi. Elle fut cause que madame la Dauphine, par la liberté qu'elle eut de l'entretenir et de parler allemand avec elle, se dégoûta de toute autre conversation, et ne s'accoutuma jamais à ce pays-ci. Peut-être que les bonnes qualités de cette princesse y

1 Voir sur la cour de Munich, où la Dauphine avoit été élevée, les Mémoires de Coulanges.

contribuèrent : ennemie de la médisance et de la moquerie, elle ne pouvoit supporter ni comprendre la raillerie et la malignité du style de la cour, d'autant moins qu'elle n'en entendoit pas les finesses. En effet, j'ai vu les étrangers, ceux même dont l'esprit paraissoit le plus tourné aux manières françoises, quelquefois déconcertés par notre ironie continuelle, et madame la Dauphine de Savoie, que nous avons eue enfant, n'a jamais pu s'y accoutumer : elle disoit assez souvent à madame de Maintenon, qu'elle appeloit sa tante par un badinage plein d'amitié : *Ma tante, on se moque de tout ici.*

Enfin les bonnes et les mauvaises qualités de madame la Dauphine de Bavière, mais surtout son attachement pour Bessola, lui donnèrent un goût pour la retraite peu convenable aux premiers rangs. Le Roi fit de vains efforts pour l'en retirer. Il lui proposa de marier cette fille à un homme de qualité, afin qu'elle pût être comme les

Digitized by Google

autres dames, manger avec elle quand l'occasion se présenteroit, et la suivre dans ses carrosses; mais la Dauphine, par une délicatesse ridicule, répondit qu'elle ne pouvoit y consentir, parce que le cœur de Bessola seroit partagé.

. Cependant le Roi, soutenu des conseils de madame de Maintenon, et porté par lui-même à n'être plus renfermé comme il l'avoit été avec ses maîtresses, ne se rebuta pas; il crut, à force de bons traitemens, par le tour galant et noble dont il accompagnoit ses bontés, ramener l'esprit de madame la Dauphine, et l'obliger à tenir une cour. Je me souviens d'avoir ouï raconter, et de l'avoir encore vu, qu'il alloit quelquefois chez elle, suivi de ce qu'il y avoit de plus rare en bijoux et en étoffes, dont elle prenoit ce qu'elle vouloit; le reste composoit plusieurs lots, que les filles d'honneur et les dames qui se trouvoient présentes, tiroient au sort, ou bien elles avoient l'honneur de les jouer avec elle, et même

Digitized by Google

avec le Roi. Pendant que le hoca fut à la mode, et avant que le Roi, par sa sagesse, eût défendu un jeu aussi dangereux, il le tenoit chez madame la Dauphine; mais il payoit, quand il perdoit, autant de louis que les particuliers mettoient de petites pièces.

Des façons d'agir si aimables, et dont toute autre belle-fille auroit été enchantée, furent inutiles pour madame la Dauphine, et elle y répondit si mal que le Roi, rebuté, la laissa dans la solitude où elle vouloit être, et toute la cour l'abandonna avec lui.

Elle passoit sa vie renfermée dans de petits cabinets derrière son appartement, sans vue et sans air; ce qui, joint à son humeur naturellement mélancolique, lui donna des vapeurs. Ces vapeurs, prises pour des maladies effectives, lui firent faire des remèdes violents; et enfin ces remèdes, beaucoup plus que ses maux, lui causèrent la mort, après qu'elle nous eut donné trois princes [1].

1. La Dauphine de Bavière ne manquoit ni de

Elle mourut persuadée que sa dernière couche lui avoit donné la mort, et elle dit en donnant sa bénédiction à M. le duc de Berri :

Ah ! mon fils, que tes jours coûtent cher à ta mère !

Il est aisé de comprendre qu'un jeune prince, tel qu'étoit Monseigneur alors, avoit dû s'ennuyer infiniment entre madame sa femme et la Bessola, d'autant plus qu'elles se parloient toujours allemand, langue qu'il n'entendoit pas, sans faire aucune attention à lui. Il résista cependant par l'amitié qu'il avoit pour madame la Dauphine ; mais, poussé à bout, il chercha à s'amuser chez madame la princesse de Conti, fille du Roi et de madame de La Vallière. Il y

goût, ni de sensibilité ; mais sa santé toujours mauvaise la rendoit incapable de société. On lui contestoit ses maux ; elle disoit : *Il faudra que je meure pour me justifier.* Et ses maux empiroient par le chagrin d'être laide dans une cour où la beauté étoit nécessaire.

Digitized by Google

trouva d'abord de la complaisance et du plaisir parmi la jeunesse qui l'environnoit : ainsi il laissa madame la Dauphine jouir paisiblement de la conversation de son Allemande. Elle s'en affligea quand elle vit le mal sans remède, et s'en prit mal à propos à madame la princesse de Conti. Son aigreur pour elle, et les plaintes qu'elle fit souvent à Monseigneur, ne produisirent que de mauvais effets. Si nos princes sont doux, ils sont opiniâtres ; et, s'ils échappent une fois, leur fuite est sans retour. Madame de Maintenon l'avoit prévu, et en avoit averti inutilement madame la Dauphine.

Monseigneur, ainsi rebuté, ne se contenta pas d'aller, comme je l'ai dit, chez madame la princesse de Conti ; il s'amusa aussi avec les filles d'honneur de madame la Dauphine, et devint amoureux de mademoiselle de Rambures : mais le Roi, instruit par sa propre expérience, et voulant prévenir les désordres que l'amour et l'exem-

ple de Monseigneur causeroient infailliblement dans la chambre des filles, prit la résolution de la marier. Plusieurs partis se présentèrent, dont elle ne voulut point. M. de Polignac fut le seul avec lequel elle crut ne pas perdre sa liberté; c'étoit le seul aussi que le Roi ne vouloit pas, à cause de madame la vicomtesse de Polignac, sa mère, qu'il avoit trouvée mêlée dans les affaires de madame la comtesse de Soissons, et qu'il avoit exilée dans le même temps. Le refus du Roi ne rebuta pas mademoiselle de Rambures : elle l'assura qu'elle savoit mieux que lui ce qu'il lui falloit, et qu'en un mot M. de Polignac lui convenoit. Le Roi, piqué, répondit qu'elle étoit la maîtresse de se marier à qui elle voudroit; mais qu'elle ne devoit pas compter, en épousant malgré lui M. de Polignac, de vivre à la cour. Elle tint bon, se maria, et vint à Paris. Je laisse à juger si M. de Polignac a justifié le discernement de sa première femme.

Digitized by Google

Il est, je crois, à propos de parler présentement de madame la princesse de Conti, fille du Roi, de cette princesse belle comme madame de Fontanges, agréable comme sa mère, avec la taille et l'air du Roi son père, et auprès de laquelle les plus belles et les mieux faites n'étoient pas regardées. Il ne faut pas s'étonner que le bruit de sa beauté se soit répandu jusqu'à Maroc, où son portrait fut porté[1]. Cependant le plus grand éclat de madame la princesse de Conti n'a duré que jusqu'à sa petite vérole, qu'elle eut à dix-sept ou dix-huit ans; elle lui prit à Fontainebleau, et elle la

1. Cela est très-vrai : l'ambassadeur de Maroc, en recevant le portrait du Roi, demanda celui de la princesse sa fille. Comme elle eut le malheur d'essuyer beaucoup d'infidélités de ses amans, Périgny fit un couplet pour elle :

Pourquoi refusez-vous l'hommage glorieux
D'un roi qui vous attend, et qui vous croira belle?
Puisque l'Hymen à Maroc vous appelle,
Partez, c'est peut-être en ces lieux
Qu'il vous garde un amant fidèle.

Digitized by Google

donna à monsieur son mari, qui en mourut dans le temps qu'on le croyoit hors d'affaire, et qu'il le croyoit si bien lui-même qu'il expira en badinant avec madame sa femme et ses amis.

On ne peut nier que la coquetterie de madame la princesse de Conti ne fût extrême. Son esprit est médiocre, et son humeur capable de gâter d'excellentes qualités qui sont réellement en elle. Elle est bonne amie, généreuse, et a rendu de grands services aux personnes pour lesquelles elle a eu de la bonté; mais plusieurs se sont crues dispensées d'en conserver de la reconnoissance par cette humeur qui les leur faisoit trop acheter. Il faut excepter de ce nombre les princesses de Lorraine, mademoiselle de Lillebonne, et mademoiselle de Commercy : j'ai vu de trop près la fidélité de leur attachement, et la persévérance inébranlable de leur reconnoissance.

Je ne sais si l'humeur de madame la

princesse de Conti contribuoit à révolter les conquêtes que sa beauté lui faisoit faire, ou par quelle fatalité elle eut aussi peu d'amans fidèles que d'amis reconnoissans ; mais il est certain qu'elle n'en conserva pas, et ce qui se passa entre elle et mademoiselle Chouin est aussi humiliant que singulier.

Mademoiselle Chouin étoit une fille à elle, d'une laideur à se faire remarquer, d'un esprit propre à briller dans une antichambre, et capable seulement de faire le récit des choses qu'elle avoit vues. C'est par ces récits qu'elle plut à sa maîtresse, et ce qui lui attira sa confiance. Cependant cette même mademoiselle Chouin enleva à la plus belle princesse du monde le cœur de M. de Clermont-Chatte, en ce temps-là officier des gardes.

Il est vrai qu'ils pensoient à s'épouser ; et sans doute qu'ils avoient compté, par la suite des temps, non-seulement d'y faire consentir madame la princesse de Conti,

mais d'obtenir par elle et par Monseigneur des grâces de la cour dont ils auroient eu grand besoin. L'imprudence d'un courrier, pendant une campagne, déconcerta leurs projets, et découvrit à madame la princesse de Conti, de la plus cruelle manière, qu'elle étoit trompée par son amant et par sa favorite. Le courrier de M. de Luxembourg remit à M. de Barbezieux toutes les lettres qu'il avoit; ce ministre se chargea de les faire rendre; mais il porta le paquet au Roi : on peut aisément juger de l'effet qu'il produisit, de la douleur de madame la princesse de Conti. Mademoiselle Chouin fut chassée, M. de Clermont exilé, et on lui ôta son bâton d'exempt.

Nous retrouverons ailleurs mademoiselle Chouin, et on la verra jouer par la suite un meilleur et plus grand rôle.

Madame la princesse de Conti donna l'exemple aux autres filles naturelles du Roi d'épouser des princes du sang. Madame de Montespan, persuadée que le mariage

Digitized by Google

de la fille de madame de La Vallière seroit le modèle et le premier degré de l'élévation de ses propres enfans, contribua à celui-ci de tous ses soins. Le grand Condé, de son côté, ce héros incomparable, regarda cette alliance comme un avantage considérable pour sa maison. Il crut effacer par là l'impression que le souvenir du passé auroit laissé de désavantageux contre lui dans l'esprit du Roi. M. le Prince son fils, encore plus attaché à la cour, n'oublia rien pour témoigner sa joie, et il marqua dans cette occasion, comme dans toutes les autres de sa vie, le zèle et la bassesse d'un courtisan qui voudroit faire sa fortune. J'oserai même assurer, et par ce que j'ai vu, et par ce que j'ai appris de gens bien informés, que le Roi n'auroit jamais pensé à élever si haut ses bâtards, sans les empressemens que ces deux princes de Condé avoient témoignés pour s'unir à lui par ces sortes de mariages.

Messieurs les princes de Conti avoient

été élevés avec monseigneur le Dauphin, et, dans les premières années de leur vie, par une mère d'une vertu exemplaire[1]. Ils avoient tous deux de l'esprit, et étoient fort instruits; mais le gendre du Roi, gauche dans toutes ses actions, n'étoit goûté de personne par l'envie qu'il eut toujours de paroître ce qu'il n'étoit pas. Le second, avec toutes les connoissances et l'esprit qu'on peut avoir, n'en montroit qu'autant qu'il convenoit à ceux à qui il parloit : simple et naturel, profond et solide, frivole même quand il falloit le paroître, il plaisoit à tout le monde; et, comme il passoit pour être un peu vicieux, on disoit de lui ce qu'on a dit de César.

M. le prince de Conti l'aîné, pour faire l'homme dégagé, et montrer qu'il n'avoit pas la foiblesse d'être jaloux, amenoit chez

1. Anne-Marie Martinozzi, nièce du cardinal Mazarin, mariée à Armand de Bourbon, prince de Conti, le 22 février 1654 Elle mourut le 4 février 1672.

madame sa femme les jeunes gens de la cour les plus éveillés et les mieux faits. Cette conduite, comme on peut le croire, fournit une ample matière à des histoires, dont je ne parlerai que quand l'occasion s'en présentera, et lorsque je les croirai propres à éclaircir les faits que j'aurai à raconter.

Je vais présentement parler de la mort de la reine Marie-Thérèse d'Autriche. Elle mourut en peu de jours, d'une maladie qu'on ne crut pas d'abord considérable; mais une saignée, faite mal à propos, fit rentrer l'humeur d'un clou, dont à peine s'étoit-on aperçu. Cette princesse perdit la vie [1] dans le temps que les années et la piété du Roi la lui rendoient heureuse. Il avoit pour elle des attentions auxquelles elle n'étoit pas accoutumée : il la voyoit plus souvent, et cherchoit à l'amuser; et comme elle attribuoit cet heureux changement à

1. Le 30 juillet 1683.

Digitized by Google

madame de Maintenon, elle l'aima, et lui donna toutes les marques de considération qu'elle pouvoit imaginer. Je me souviens même qu'elle me faisoit l'honneur de me caresser toutes les fois que j'avois celui de paroître devant elle; mais cette pauvre princesse avoit tant de crainte du Roi, et une si grande timidité naturelle qu'elle n'osoit lui parler ni s'exposer au tête-à-tête avec lui.

J'ai ouï dire à madame de Maintenon qu'un jour le Roi ayant envoyé chercher la Reine, la Reine, pour ne pas paroître seule en sa présence, voulut qu'elle la suivît; mais elle ne fit que la conduire jusqu'à la porte de la chambre, où elle prit la liberté de la pousser pour la faire entrer, et remarqua un si grand tremblement dans toute sa personne, que ses mains même trembloient de timidité.

C'étoit un effet de la passion vive qu'elle avoit toujours eue pour le roi son mari, et que les maîtresses avoient rendue si longtemps malheureuse. Il falloit aussi que le

Digitized by Google

confesseur de cette princesse n'eût point d'esprit, et ne fût qu'un cagot, ignorant des véritables devoirs de chaque état. J'en juge par une lettre de madame de Maintenon à l'abbé Gobelin[1], où elle lui dit : « Je suis ravie que le monde loue ce que fait le Roi. Si la Reine avoit un directeur comme vous, il n'y a pas de bien qu'on ne dût attendre de l'union de la famille royale ; mais on eut toutes les peines du monde, sur la *médianoche*, à persuader son confesseur, qui la conduit par un chemin plus propre, selon moi, à une carmélite qu'à une reine. »

Enfin, soit par la faute du confesseur, soit par la timidité de la Reine, ou par la violence, comme je l'ai dit, d'une passion si longtemps malheureuse, il faut avouer qu'elle n'avoit rien en elle de ce qui pouvoit la faire aimer, et qu'au contraire le Roi avoit en lui toutes les qualités les plus propres à

1. Du 2 juin 1682.

Digitized by Google

plaire, sans être capable d'aimer beaucoup. Presque toutes les femmes lui avoient plu, excepté la sienne, dont il exerça la vertu par ses galanteries ; car d'ailleurs le Roi n'a jamais manqué à la considération qu'il devoit à la Reine, et a toujours eu pour elle des égards qui l'auroient rendue heureuse, si quelque chose avoit pu la dédommager de la perte d'un cœur qu'elle croyoit lui être dû.

Entre toutes les maîtresses du Roi, madame de Montespan est celle qui fit le plus de peine à la Reine, tant par la durée de cette passion et le peu de ménagement qu'elle eut pour elle, que par les anciennes bontés de cette princesse. Madame de Montespan avoit été dame du palais par le crédit de Monsieur, et elle fut quelque temps à la cour sans que le Roi fît attention ni à sa beauté, ni aux agrémens de son esprit. Sa faveur se bornoit à la Reine, qu'elle divertissoit à son coucher pendant qu'elle attendoit le Roi : car il

Digitized by Google

est bon de remarquer que la Reine ne se couchoit jamais, à quelque heure que ce fût, qu'il ne fût rentré chez elle, et, malgré tant de galanteries, le Roi n'a jamais découché d'avec la Reine.

Elle aimoit alors madame de Montespan, parce qu'elle la regardoit comme une honnête femme attachée à ses devoirs et à son mari. Aussi sa surprise fut égale à sa douleur, quand elle la trouva, dans la suite, si différente de l'idée qu'elle en avoit eue. Le chagrin de la Reine ne fut pas adouci par la conduite et les procédés de madame de Montespan, d'autant plus que ceux de M. de Montespan obligèrent le Roi, pour retenir sa maîtresse à la cour et pour lui donner des distinctions sans qu'elle les partageât avec lui, de la faire surintendante de la maison de la Reine.

Je sais peu le détail de ce qui se passa alors au sujet de M. de Montespan; tout ce que j'en puis dire, c'est qu'on le regar-

doit comme un malhonnête homme et un fou. Il n'avoit tenu qu'à lui d'emmener sa femme; et le Roi, quelque amoureux qu'il fût, auroit été incapable dans les commencemens d'employer son autorité contre celle d'un mari. Mais M. de Montespan, bien loin d'user de la sienne, ne songea d'abord qu'à profiter de l'occasion pour son intérêt et sa fortune; et ce qu'il fit ensuite ne fut que par dépit de ce qu'on ne lui accordoit pas ce qu'il vouloit. Le Roi se piqua à son tour; et, pour empêcher madame de Montespan d'être exposée à ses caprices, il la fit surintendante de la maison de la Reine, laissant faire en province à ce misérable Gascon toutes ses extravagances.

J'ai trouvé, dans les lettres de madame de Maintenon à l'abbé Gobelin qu'il y avoit eu une séparation en forme au Châtelet de Paris entre M. et madame de Montespan [1].

1. Cette séparation eut lieu au mois de juillet 1676

Madame de Maintenon en parle par rapport à la sûreté d'une fondation que madame de Montespan vouloit faire aux Hospitalières. On voit encore par là qu'elle a dans tous les temps été occupée de bonnes œuvres.

La mort de la Reine ne donna à la cour qu'un spectacle touchant. Le Roi fut plus attendri qu'affligé; mais comme l'attendrissement produit d'abord les mêmes effets, et que tout paroît considérable dans les grands, la cour fut en peine de sa douleur. Celle de madame de Maintenon, que je voyois de près, me parut sincère, et fondée sur l'estime et la reconnoissance. Je ne dirai pas la même chose des larmes de madame de Montespan, que je me souviens d'avoir vue entrer chez madame de Maintenon sans que je puisse dire pourquoi ni comment. Tout ce que je sais, c'est qu'elle pleuroit beaucoup, et qu'il paroissoit un trouble dans toutes ses actions, fondé sur celui de son esprit, et peut-être sur la

crainte de retomber entre les mains de monsieur son mari.

La Reine expirée, madame de Maintenon voulut revenir chez elle ; mais M. de La Rochefoucauld la prit par le bras, et la poussa chez le Roi, en lui disant : *Ce n'est pas le temps de quitter le Roi, il a besoin de vous.* Ce mouvement ne pouvoit être dans M. de La Rochefoucauld qu'un effet de son zèle et de son attachement pour son maître, où l'intérêt de madame de Maintenon n'avoit assurément point de part. Elle ne fut qu'un moment avec le Roi, et revint aussitôt dans son appartement, conduite par M. de Louvois, qui l'exhortoit d'aller chez madame la Dauphine, pour l'empêcher de suivre le Roi à Saint-Cloud, et lui persuader de garder le lit, parce qu'elle étoit grosse, et qu'elle avoit été saignée. *Le Roi n'a pas besoin*, disoit M. de Louvois, *de ces démonstrations d'amitié, et l'État a besoin d'un prince.*

Le Roi alla à Saint-Cloud, où il demeura

depuis le vendredi que la Reine mourut jusqu'au lundi, qu'il en partit pour aller à Fontainebleau; et le temps où madame la Dauphine étoit obligée de garder le lit pour sa grossesse se trouvant expiré, elle alla joindre le Roi, et fit le voyage avec lui. Madame de Maintenon la suivoit, et parut aux yeux du Roi dans un si grand deuil, avec un air si affligé, que lui, dont la douleur étoit passée, ne put s'empêcher de lui en faire quelques plaisanteries; à quoi je ne jurerois pas qu'elle ne répondit en elle-même comme le maréchal de Grammont à madame Hérault [1].

1. Madame Hérault avoit soin de la ménagerie, et, dans son espèce, étoit bien à la cour. Elle perdit son mari, et le maréchal de Grammont, toujours courtisan, prit un air triste pour lui témoigner la part qu'il prenoit à sa douleur; mais comme elle répondit à son compliment : *Hélas! le pauvre homme a bien fait de mourir;* le maréchal répliqua : *Le prenez-vous par là, madame Hérault? ma foi, je ne m'en soucie pas plus que vous.* Cette réponse a passé depuis en proverbe à la cour. (Note de madame de Caylus.)

Pendant le voyage de Fontainebleau dont je parle, la faveur de madame de Maintenon parvint au plus haut degré. Elle changea le plan de sa vie ; et je crois qu'elle eut pour principale règle de faire le contraire de ce qu'elle avoit vu chez madame de Montespan.

Mesdames de Chevreuse et de Beauvilliers, avec lesquelles elle se lia d'une étroite amitié, avoient le mérite auprès d'elle de n'avoir jamais fait la cour à madame de Montespan, malgré l'alliance que M. Colbert leur père avoit faite de sa troisième fille avec le duc de Mortemart son neveu. Ce mariage coûta au Roi quatorze cent mille livres : huit cent mille livres pour les dettes de la maison de Mortemart, et six cent mille pour la dot de mademoiselle Colbert. Cependant, ni cette alliance, ni le goût que ces dames avoient naturellement pour la cour, ne purent les déterminer à faire la leur à madame de Montespan. Elles crurent que madame de Maintenon leur

ouvroit une porte honnête pour se rapprocher du Roi, et elles en profitèrent avec une joie d'autant plus grande qu'elles s'en voyoient plus éloignées par la mort de la Reine, dont elles étoient dames du palais. Cette liaison devint intime en peu de temps, et dura jusqu'à la disgrâce de M. de Cambrai : mais je réserve à parler ailleurs et de cette disgrâce, et de la faveur de M. de Cambrai, auquel ces dames furent si attachées.

Si mesdames de Chevreuse et de Beauvilliers recherchèrent l'amitié de madame de Maintenon, elle ne fut pas fâchée, de son côté, de faire voir au Roi, par leur empressement, la différence que des personnes de mérite mettoient entre madame de Montespan et elle.

A ces dames se joignirent madame de Montchevreuil, madame la princesse d'Harcourt, et madame la comtesse de Grammont. M. de Brancas, chevalier d'honneur de la Reine, fameux par ses distrac-

tions, et ami intime de madame de Maintenon, étoit le père de madame la princesse d'Harcourt, que madame de Maintenon avoit mariée, et à laquelle elle s'est toujours intéressée, par ces raisons nécessaires à dire pour la justifier d'une amitié qu'on lui a toujours reprochée; à quoi il faut ajouter que madame de Maintenon n'a jamais su les histoires qu'on en a faites, et qu'elle n'a vu dans madame la princesse d'Harcourt que ses malheurs domestiques et sa piété apparente.

Madame la comtesse de Grammont[1] avoit pour elle le goût et l'habitude du Roi; car madame de Maintenon la trouvoit plus agréable qu'aimable. Il faut avouer aussi qu'elle étoit souvent Angloise insupportable, quelquefois flatteuse, dénigrante, hautaine, et rampante; enfin, malgré les apparences, il n'y avoit de stable en elle que sa mine, que rien ne pouvoit abaisser, quoi-

1. Élisabeth Hamilton.

Digitized by Google

qu'elle se piquât de fermeté dans ses sentimens, et de constance dans ses amitiés. Il est vrai aussi qu'elle faisoit toujours paroître beaucoup d'esprit dans les différentes formes que son humeur et ses desseins lui faisoient prendre. Madame de Maintenon joignoit à l'envie de plaire au Roi, en attirant chez elle madame la comtesse de Grammont, le motif de la soutenir dans la piété, et d'aider autant qu'il lui étoit possible une conversion fondée sur celle de du Charmel. C'étoit un gentilhomme lorrain connu à la cour par le gros jeu qu'il jouoit : il étoit riche et heureux ; ainsi il faisoit beaucoup de dépense, et étoit à la mode à la cour ; mais il la quitta brusquement, et se retira à l'Institution, sur une vision qu'il crut avoir eue ; et la même grâce, par un contre-coup heureux, toucha aussi madame la comtesse de Grammont. Peut-être que l'inégalité qu'elle a fait paroître dans sa conduite, et dont j'ai été témoin, étoit fondée sur le combat qui se passoit continuellement en

elle entre sa raison et ses inclinations; car il faut avouer qu'elle n'avoit rien qui tendît à la piété.

Je crois qu'il n'est pas hors de propos de parler ici de madame d'Heudicourt, quoiqu'elle ne fût pas encore revenue à la cour dans ce temps dont je parle; elle y revint peu après. Comme elle est une des plus singulières personnes que j'y aie vues, et qu'une infinité de circonstances la rappelleront souvent à ma mémoire, il est bon de la faire connoître.

Madame d'Heudicourt étoit cette même mademoiselle de Pons, parente du maréchal d'Albret, et dont la chronique scandaleuse prétend qu'il avoit été amoureux; amie de madame de Maintenon et de madame de Montespan jusqu'à sa disgrâce. Il est certain que sa fortune ne répondoit pas à sa naissance, et qu'elle n'auroit pu venir en ce pays-ci sans le maréchal d'Albret, ni avec bienséance sans madame sa femme, à laquelle il étoit aisé d'en faire accroire.

Digitized by Google

Elle parut donc à la cour avec elle; et elle ne put y paroître sans que sa beauté et ses agrémens y fissent du bruit. Le Roi ne la vit pas avec indifférence, et balança même quelque temps entre madame de La Vallière et elle; mais les amies de madame la maréchale d'Albret, poussées peut-être par le maréchal, lui représentèrent qu'il ne falloit pas laisser plus longtemps cette jeune personne à la cour, où elle étoit sur le point de se perdre à ses yeux, et qu'elle en partageroit la honte, puisque c'étoit elle qui l'y avoit amenée. Sur ces remontrances, la maréchale la ramena brusquement à Paris, sur le prétexte d'une maladie supposée du maréchal d'Albret.

Madame d'Heudicourt n'étoit pas mauvaise à entendre sur cette circonstance de sa vie, surtout quand elle en parloit au Roi même; scène dont j'ai été quelquefois témoin. Elle ne lui cachoit pas combien sa douleur fut grande quand elle trouva le maréchal d'Albret en bonne santé, et qu'elle

reconnut le sujet pour lequel on avoit supposé cette maladie. Ce fut en vain qu'elle retourna, après le voyage de Fontainebleau, à la cour; la place étoit prise par madame de La Vallière.

Madame d'Heudicourt, vieille fille sans bien, quoique avec une grande naissance, se trouva heureuse d'épouser le marquis d'Heudicourt; et madame de Maintenon, son amie, y contribua de tous ses soins. Amie aussi de madame de Montespan, elle vécut avec elle à la cour jusqu'à sa disgrâce, dont je ne puis raconter les circonstances, parce que je ne les sais que confusément. Je sais seulement qu'elle rouloit sur des lettres de galanterie écrites à M. de Béthune, ambassadeur en Pologne, homme aimable et de bonne compagnie; car, quoique je ne l'aie jamais vu, je m'imagine le connoître parfaitement à force d'en avoir entendu parler à ses amis, lesquels se sont presque tous trouvés des miens.

Sans doute qu'il y avoit plus que de la

Digitized

galanterie dans les lettres de madame d'Heudicourt à M. de Béthune; et il n'y a pas d'apparence que le Roi et madame de Montespan eussent été si sévères sur leur découverte d'une intrigue où il n'y auroit eu que de l'amour. Selon toutes les apparences, madame d'Heudicourt rendoit compte de ce qui se passoit de plus particulier à la cour. Je sais encore que madame de Maintenon dit au Roi que pour cesser de voir, et pour abandonner son amie, il falloit qu'on lui fît voir ses torts d'une manière convaincante. On lui montra ces lettres dont je parle, et elle cessa alors de la voir. Madame d'Heudicourt partit après pour s'en aller à Heudicourt, où elle a demeuré plusieurs années, et où le chagrin la rendit si malade, qu'elle fut plusieurs fois à l'extrémité. Une chose bien particulière qui lui arriva dans une de ses maladies, c'est qu'elle se démit le pied dans son lit: et, comme on ne s'en aperçut pas, elle demeura boiteuse; et cette femme, si droite

et si délibérée, ne pouvoit plus marcher quand elle revint à la cour.

Je ne l'ai vue qu'à son retour, si changée qu'on ne pouvoit pas imaginer qu'elle eût été belle. Elle y fut quelque temps sans voir madame de Maintenon, mais elle m'envoyoit assez souvent chez elle, parce que j'avois l'honneur d'être sa parente ; elle me témoignoit mille amitiés.

Insensiblement tout s'efface. Le Roi rendit à madame de Maintenon la parole qu'elle lui avoit donnée de ne jamais voir madame d'Heudicourt ; et elle la vit à la fin avec autant d'intimité que si elles n'avoient jamais été séparées. Pour moi, je trouvois madame de Maintenon heureuse d'être en commerce avec une personne d'aussi bonne compagnie, naturelle, d'une imagination si vive et si singulière, qu'elle trouvoit toujours moyen d'amuser et de plaire. Cependant, en divertissant madame de Maintenon, elle ne s'attiroit pas son estime, puisque je lui ai souvent entendu dire : *Je ris*

Digitized by Google

des choses que dit madame d'Heudicourt, il m'est impossible de résister à ses plaisanteries; mais je ne me souviens pas de lui avoir jamais rien entendu dire que je voulusse avoir dit[1].

Je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai déjà dit de madame de Montchevreuil; si ce n'est qu'elle fut la confidente des choses particulières qui se passèrent après la mort de la Reine[2] et qu'elle seule en eut le secret.

Pendant le voyage de Fontainebleau qui suivit la mort de la Reine, je vis tant d'agitation dans l'esprit de madame de Maintenon, que j'ai jugé depuis, en la rappelant à ma mémoire, qu'elle étoit causée par une incertitude violente de son état, de ses pensées, de ses craintes, et de ses espérances; en un mot son cœur n'étoit pas libre, et son esprit étoit fort agité. Pour cacher ses divers mouvemens, et pour justifier les

1. Voy. plus haut, page 95.
2. Le mariage du Roi et de madame de Maintenon.

larmes que son domestique et moi lui voyions quelquefois répandre, elle se plaignoit de vapeurs, et elle alloit, disoit-elle, chercher à respirer dans la forêt de Fontainebleau avec la seule madame de Montchevreuil ; elle y alloit même quelquefois à des heures indues. Enfin les vapeurs passèrent, le calme succéda à l'agitation, et ce fut à la fin de ce même voyage.

Je me garderai bien de pénétrer un mystère respectable pour moi par tant de raisons ; je nommerai seulement ceux qui vraisemblablement ont été dans le secret. Ce sont M. de Harlay, en ce temps-là archevêque de Paris ; M. et madame de Montchevreuil, Bontems, et une femme de chambre de madame de Maintenon, fille aussi capable que qui que ce soit de garder un secret, et dont les sentimens étoient fort au-dessus de son état.

J'ai vu, depuis la mort de madame de Maintenon, des lettres d'elle, gardées à Saint-Cyr, qu'elle écrivoit à ce même abbé

Gobelin que j'ai déjà cité. Dans les premières, on voit une femme dégoûtée de la cour, et qui ne cherche qu'une occasion honnête de la quitter; dans les autres qui sont écrites après la mort de la Reine, cette même femme ne délibère plus, le devoir est pour elle marqué et indispensable d'y demeurer : et dans ces temps différens, la piété est toujours la même.

C'est dans ce même temps que madame de Maintenon s'amusa à former insensiblement et par degrés la maison royale de Saint-Louis; mais il est bon, je crois, d'en raconter l'histoire en détail.

Madame de Maintenon avoit un goût et un talent particuliers pour l'éducation de la jeunesse. L'élévation de ses sentimens, et la pauvreté où elle s'étoit vue réduite, lui inspiroient surtout une grande pitié pour la pauvre noblesse; en sorte qu'entre tous les biens qu'elle a pu faire dans sa faveur, elle a préféré les gentilshommes aux autres; et je l'ai vue toujours choquée de ce qu'excepté

certains grands noms on confondoit trop à la cour la noblesse avec la bourgeoisie.

Elle connut à Montchevreuil une Ursuline dont le couvent avoit été ruiné, et qui peut-être n'en avoit pas été fâchée; car je crois que cette fille n'avoit pas une grande vocation. Quoi qu'il en soit, elle fit tant de pitié à madame de Maintenon, qu'elle s'en souvint dans sa fortune, et loua pour elle une maison. On lui donna des pensionnaires, dont le nombre augmenta à proportion de ses revenus. Trois autres religieuses se joignirent à madame de Brinon (car c'est le nom de cette fille dont je parle) et cette communauté s'établit d'abord à Montmorency, ensuite à Rueil; mais le Roi ayant quitté Saint-Germain pour Versailles, et agrandi son parc, plusieurs maisons s'y trouvèrent renfermées, entre lesquelles étoit Noisy-le-Sec. Madame de Maintenon le demanda au Roi pour y mettre madame de Brinon avec sa communauté. C'est là qu'elle eut la pensée de l'établissement de Saint-Cyr; elle

la communiqua au Roi ; et bien loin de trouver en lui de la contradiction, il s'y porta avec une ardeur digne de la grandeur de son âme. Cet édifice, superbe par l'étendue de ses bâtimens, fut élevé en moins d'une année, et en état de recevoir deux cent cinquante demoiselles, trente-six dames pour les gouverner, et tout ce qu'il faut pour servir une communauté aussi nombreuse. Si je dis des dames et non religieuses, en parlant de celles qui devoient être à la tête de cette maison, c'est que la première idée avoit été d'en faire des espèces de chanoinesses, qui n'auroient pas fait de vœux solennels ; mais, comme on y trouva des inconvéniens, il fut résolu, quelque temps avant la translation de Noisy à Saint-Cyr, d'en faire de véritables religieuses : on leur donna des constitutions et l'on fit un mélange de l'ordre des Ursulines avec celui des filles de Sainte-Marie.

On sait que, pour entrer à Saint-Cyr, il

faut faire également preuve de noblesse et de pauvreté ; et s'il s'y glisse quelquefois des abus dans un de ces deux points, ce n'est ni la faute des fondateurs, ni celle des dames religieuses de cette maison. Le généalogiste du Roi fait les preuves de la noblesse ; l'évêque et l'intendant de la province certifient la pauvreté : si donc ils se laissent tromper, ou qu'ils le veuillent bien être, c'est que tout est corruptible, et que la prévoyance humaine ne peut empêcher les abus qui se glisseront toujours dans les établissemens les plus solides et les plus parfaits.

Les louanges qu'on donneroit à celui-ci seroient foibles et inutiles ; il parlera, autant qu'il durera, infiniment mieux à l'avantage de ses fondateurs qu'on ne pourroit faire par tous les éloges ; et il fera toujours désirer que les rois successeurs de Louis XIV soient non-seulement dans la volonté de maintenir un établissement si nécessaire à la noblesse, mais de le multiplier, s'il est

possible, quand une longue et heureuse paix le leur permettra.

Quel avantage n'est-ce point pour une famille aussi pauvre que noble, et pour un vieux militaire criblé de coups, après s'être ruiné dans le service, de voir revenir chez lui une fille bien élevée, sans qu'il lui en ait rien coûté pendant treize années qu'elle a pu demeurer à Saint-Cyr, apportant même encore un millier d'écus, qui contribuent à la marier ou à la faire vivre en province? Mais ce n'est là que le moindre objet de cet établissement; celui de l'éducation que cette demoiselle a reçue, et qu'elle répand ensuite dans une famille nombreuse, est vraiment digne des vues, des sentimens et de l'esprit de madame de Maintenon.

Madame de Brinon présida, dans les commencemens de cet établissement, à tous les règlemens qui furent faits, et l'on croyoit qu'elle étoit nécessaire pour les maintenir. Mais, comme elle en étoit encore plus per-

suadée que les autres, elle se laissa si fort emporter par son caractère naturellement impérieux, que madame de Maintenon se repentit de s'être donné à elle-même une supérieure aussi hautaine. Elle renvoya donc cette fille dans le temps qu'on la croyoit au comble de la faveur; car les gens de la cour, qui la regardoient comme une seconde favorite, la ménageoient, lui écrivoient, et la venoient quelquefois voir; chose qui ne plut pas encore à madame de Maintenon. Enfin, pendant un voyage de Fontainebleau, elle eut ordre de sortir de Saint-Cyr, et d'aller dans tel autre lieu qu'il lui conviendroit, avec une pension honnête.

De tous les gens qui la connoissoient, qui lui faisoient la cour auparavant, et à qui elle avoit fait plaisir, il ne se trouva que madame la duchesse de Brunswick qui la voulût bien recevoir. Elle la garda chez elle jusqu'à ce qu'elle eût écrit à madame sa tante, princesse Palatine, en ce temps-là abbesse de Montbuisson, qui voulut bien

la recevoir. Madame la duchesse de Brunswick lui fit l'honneur de l'y mener elle-même; et elle fut non-seulement bien reçue, mais bien traitée jusqu'au dernier moment de sa vie.

Madame de Maintenon, qui a toujours estimé et respecté madame la duchesse de Brunswick, respectable par tant d'autres endroits, lui sut le meilleur gré du monde de son procédé en cette occasion.

Madame de Brinon aimoit les vers et la comédie, et, au défaut des pièces de Corneille et de Racine, qu'elle n'osoit faire jouer, elle en composoit de détestables, à la vérité; mais c'est cependant à elle, et à son goût pour le théâtre, qu'on doit les deux belles pièces que Racine a faites pour Saint-Cyr. Madame de Brinon avoit de l'esprit, et une facilité incroyable d'écrire et de parler; car elle faisoit aussi des espèces de sermons fort éloquens, et, tous les dimanches après la messe, elle expliquoit l'Évangile comme auroit pu faire M. Le Tourneur.

Mais je reviens à l'origine de la tragédie dans Saint-Cyr. Madame de Maintenon voulut voir une des pièces de madame de Brinon : elle la trouva telle qu'elle étoit, c'est-à-dire si mauvaise, qu'elle la pria de n'en plus faire jouer de semblables, et de prendre plutôt quelques belles pièces de Corneille ou de Racine, choisissant seulement celles où il y auroit le moins d'amour. Ces petites filles représentèrent *Cinna* assez passablement pour des enfans qui n'avoient été formées au théâtre que par une vieille religieuse. Elles jouèrent ensuite *Andromaque ;* et, soit que les actrices en fussent mieux choisies, ou qu'elles commençassent à prendre des airs de la cour, dont elles ne laissoient pas de voir de temps en temps ce qu'il y avoit de meilleur, cette pièce ne fut que trop bien représentée, au gré de madame de Maintenon ; et elle lui fit appréhender que cet amusement ne leur insinuât des sentimens opposés à ceux qu'elle vouloit leur inspirer. Cependant, comme elle étoit per-

suadée que ces sortes d'amusemens sont bons à la jeunesse, qu'ils donnent de la grâce, apprennent à mieux prononcer, et cultivent la mémoire (car elle n'oublioit rien de tout ce qui pouvoit contribuer à l'éducation de ces demoiselles, dont elle se croyoit avec raison particulièrement chargée), elle écrivit à M. Racine, après la représentation d'*Andromaque:* « Nos petites filles viennent de jouer *Andromaque*, et l'ont si bien jouée qu'elles ne la joueront plus, ni aucune de vos pièces. » Elle le pria, dans cette même lettre, de lui faire dans ses momens de loisir quelque espèce de poëme moral ou historique dont l'amour fût entièrement banni, et dans lequel il ne crût pas que sa réputation fût intéressée, puisqu'il demeureroit enseveli dans Saint-Cyr, ajoutant qu'il ne lui importoit pas que cet ouvrage fût contre les règles, pourvu qu'il contribuât aux vues qu'elle avoit de divertir les demoiselles de Saint-Cyr en les instruisant.

Cette lettre jeta Racine dans une grande agitation. Il vouloit plaire à madame de Maintenon; le refus étoit impossible à un courtisan, et la commission délicate pour un homme qui, comme lui, avoit une grande réputation à soutenir, et qui, s'il avoit renoncé à travailler pour les comédiens, ne vouloit pas du moins détruire l'opinion que ses ouvrages avoient donnée de lui. Despréaux, qu'il alla consulter, décida brusquement pour la négative : ce n'étoit pas le compte de Racine. Enfin, après un peu de réflexion, il trouva dans le sujet d'Esther tout ce qu'il falloit pour plaire à la cour. Despréaux lui-même en fut enchanté, et l'exhorta à travailler, avec autant de zèle qu'il en avoit eu pour l'en détourner. Racine ne fut pas longtemps sans porter à madame de Maintenon, non-seulement le plan de sa pièce (car il avoit accoutumé de les faire en prose, scène par scène, avant d'en faire les vers), mais même le premier acte tout fait. Madame de Maintenon en

fut charmée, et sa modestie ne put l'empêcher de trouver dans le caractère d'Esther, et dans quelques circonstances de ce sujet, des choses flatteuses pour elle. La Vasthi avoit ses applications [1]; Aman avoit de grands traits de ressemblance[2]. Indépendamment de ces idées, l'histoire d'Esther convenoit parfaitement à Saint-Cyr. Les chœurs, que Racine, à l'imitation des Grecs,

1. Madame de Maintenon, dans une de ses lettres, dit, en parlant de madame de Montespan :

> Après la fameuse disgrâce
> De l'altière Vasthi, dont je remplis la place *.
>
> AUGER.

2. M. de Louvois avoit même dit à madame de Maintenon, dans le temps d'un démêlé qu'il eut avec le Roi, les mêmes paroles d'Aman lorsqu'il parle d'Assuérus :

> Il sait qu'il me doit tout.
>
> Acte III, scène Ire.

Louis Racine, dans ses *Remarques*, avoit le premier signalé le fait sans nommer le personnage.

* Vers de la première scène d'*Esther*.

avoit toujours eu en vue de remettre sur la scène, se trouvoient placés naturellement dans *Esther*, et il étoit ravi d'avoir eu cette occasion de les faire connoître et d'en donner le goût. Enfin je crois que, si l'on fait attention au lieu, au temps, et aux circonstances, on trouvera que Racine n'a pas moins marqué d'esprit dans cette occasion que dans d'autres ouvrages plus beaux en eux-mêmes.

Esther fut représentée un an après la résolution que madame de Maintenon avoit prise de ne plus laisser jouer de pièces profanes à Saint-Cyr. Elle eut un si grand succès, que le souvenir n'en est pas encore effacé. Jusque-là il n'avoit point été question de moi, et on n'imaginoit pas que je dusse y représenter un rôle; mais, me trouvant présente aux récits que M. Racine venoit faire à madame de Maintenon de chaque scène à mesure qu'il les composoit, j'en retenois des vers; et comme j'en récitai un jour à M. Racine, il en fut si con-

tent, qu'il demanda en grâce à madame de Maintenon de m'ordonner de faire un personnage; ce qu'elle fit: mais je n'en voulus point de ceux qu'on avoit déjà destinés; ce qui l'obligea de faire pour moi le prologue de la Piété. Cependant, ayant appris à force de les entendre tous les autres rôles, je les jouai successivement, à mesure qu'une des actrices se trouvoit incommodée: car on représenta *Esther* tout l'hiver; et cette pièce, qui devoit être renfermée dans Saint-Cyr, fut vue plusieurs fois du Roi et de toute sa cour, toujours avec le même applaudissement[1].

1. On cadençoit alors les vers dans la déclamation : c'étoit une espèce de mélopée. Et en effet les vers exigent qu'on les récite autrement que la prose. Comme, depuis Racine, il n'y eut presque plus d'harmonie dans les vers raboteux et barbares qu'on mit jusqu'à nos jours sur le théâtre, les comédiens s'habituèrent insensiblement à réciter les vers comme de la prose; quelques-uns poussèrent ce mauvais goût jusqu'à parler du ton dont on lit la gazette, et peu, jusqu'au sieur Le Kain, ont mêlé le pathé-

Ce grand succès mit Racine en goût; il voulut composer une autre pièce; et le sujet d'Athalie, c'est-à-dire la mort de cette reine et la reconnoissance de Joas, lui parut le plus beau de tous ceux qu'il pouvoit tirer de l'Écriture sainte. Il y travailla sans perdre de temps; et l'hiver d'après, cette nouvelle pièce se trouva en état d'être représentée. Mais madame de Maintenon reçut de tous côtés tant d'avis et tant de représentations des dévots, qui agissoient en cela de bonne foi, et de la part des poëtes jaloux de la gloire de Racine, qui, non contens de faire par-

tique et le sublime au naturel. Madame de Caylus est la dernière qui ait conservé la déclamation de Racine. Elle récitoit admirablement la première scène d'*Esther*; elle disoit que madame de Maintenon la lisoit aussi d'une manière fort touchante. Au reste, *Esther* n'est pas une tragédie; c'est une histoire de l'Ancien Testament mise en scènes; toute la cour en fit des applications : elles se trouvent détaillées dans une assez mauvaise chanson, attribuée au baron de Breteuil, et qui fut faite en 1689.

Digitized by Google

ler les gens de bien, écrivirent plusieurs lettres anonymes, qu'ils empêchèrent enfin *Athalie* d'être représentée sur le théâtre. On disoit à madame de Maintenon qu'il étoit honteux à elle d'exposer sur le théâtre des demoiselles rassemblées de toutes les parties du royaume pour recevoir une éducation chrétienne, et que c'étoit mal répondre à l'idée que l'établissement de Saint-Cyr avoit fait concevoir. J'avois part aussi à ces discours, et on trouvoit encore qu'il étoit fort indécent à elle de me faire voir sur un théâtre à toute la cour.

Le lieu, le sujet des pièces, et la manière dont les spectateurs s'étoient introduits dans Saint-Cyr, devoient justifier madame de Maintenon; et elle auroit pu ne pas s'embarrasser de discours qui n'étoient fondés que sur l'envie et la malignité; mais elle pensa différemment, et arrêta ces spectacles dans le temps que tout étoit prêt pour jouer *Athalie*. Elle

fit seulement venir à Versailles, une fois ou deux, les actrices, pour jouer dans sa chambre, devant le Roi, avec leurs habits ordinaires. Cette pièce est si belle que l'action n'en parut pas refroidie. Il me semble même qu'elle produisit alors[1] plus d'effet qu'elle n'en a produit sur le théâtre de Paris, où je crois que M. Racine auroit été fâché de la voir aussi défigurée qu'elle m'a paru l'être par une Josabeth fardée, par une Athalie outrée, et par un grand prêtre plus ressemblant aux capucinades du petit père Honoré qu'à la ma-

1. Cela n'est pas exact : elle fut très-dénigrée ; les cabales la firent tomber. Racine étoit trop grand : on l'écrasa.

On alla même jusqu'à des injures aussi indécentes que ridicules : en voici un échantillon. (Note de M. Renouard.)

Gentilhomme extraordinaire,
Poëte missionnaire,
Transfuge de Lucifer,
Comment, diable, as-tu pu faire
Pour renchérir sur *Esther?*

Digitized by Google

jesté d'un prophète divin[1]. Il faut ajouter encore que les chœurs, qui manquoient aux représentations faites à Paris, ajoutoient une grande beauté à la pièce, et que les spectateurs, mêlés et confondus avec les acteurs, refroidissent infiniment l'action[2]; mais, malgré ces défauts et ces inconvéniens, elle a été admirée, et elle le sera toujours.

On fit après, à l'envi de M. Racine, plusieurs pièces pour Saint-Cyr; mais elles y sont ensevelies : il n'y a que la seule

1. La Josabeth fardée étoit la *Duclos*, qui chantoit trop son rôle. L'Athalie outrée était la *Desmarres*, qui n'avoit pas encore acquis la perfection du tragique. Le Joad capucin étoit *Beaubourg*, qui jouoit en démoniaque avec une voix aigre.

2. Cette barbarie insupportable, dont madame de Caylus se plaint avec tant de raison, ne subsiste plus, grâce à la générosité singulière de M. le comte de Lauraguais, qui a donné une somme considérable pour réformer le théâtre : c'est à lui seul qu'on doit la décence et la beauté du costume qui règnent aujourd'hui sur la scène françoise.

Digitized by Google

Judith, pièce que M. l'abbé Testu fit faire par Boyer, et à laquelle il travailla lui-même, qui fut jouée sur le théâtre de Paris avec le succès marqué dans l'épigramme de M. Racine.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

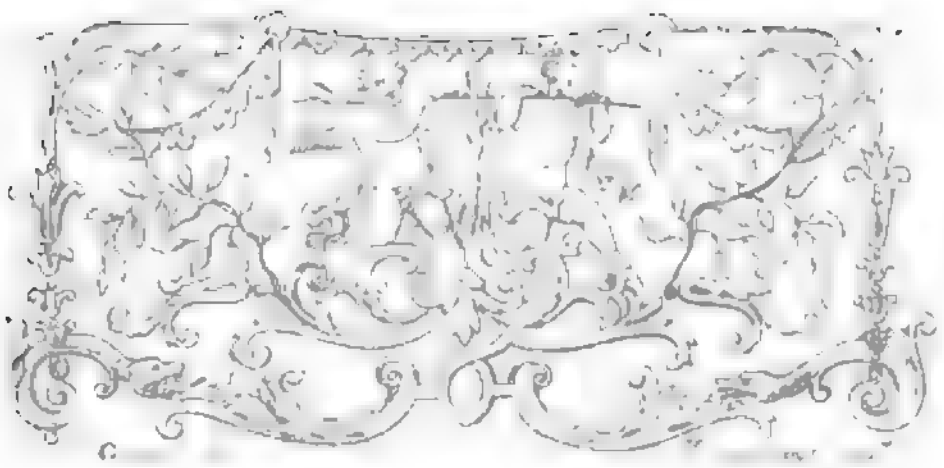

Mais je laisse Saint-Cyr et le théâtre pour revenir à madame de Montespan, qui demeura encore à la cour quelques années, dévorée d'ambition et de scrupules, et qui força enfin le Roi à lui faire dire, par M. l'évêque de Meaux, qu'elle feroit bien pour elle et pour lui de se retirer. Elle demeura quelque temps à Clagny, où je la voyois assez souvent avec madame la Duchesse; et, comme elle venoit aussi la voir à Versailles pendant le siége de Mons, où les princesses ne suivirent pas le Roi, on disoit que madame

Digitized by Google

de Montespan étoit comme ces âmes malheureuses, qui reviennent dans les lieux qu'elles ont habités expier leurs fautes. Effectivement on ne reconnut à cette conduite ni son esprit ni la grandeur d'âme dont j'ai parlé ailleurs; et même, pendant les dernières années qu'elle demeura à la cour, elle n'y étoit que comme la gouvernante de mademoiselle de Blois.

Il est vrai qu'elle se dépiquoit de ses dégoûts par des traits pleins de sel et des plaisanteries amères.

Je me souviens de l'avoir vue venir chez madame de Maintenon un jour de l'assemblée des pauvres; car madame de Maintenon avoit introduit chez elle ces assemblées au commencement de chaque mois, où les dames apportoient leurs aumônes, et madame de Montespan comme les autres. Elle arriva un jour avant que cette assemblée commençât; et, comme elle remarqua dans l'antichambre le curé, les sœurs grises, et tout l'appareil de la dévotion que madame

de Maintenon professoit, elle lui dit en l'abordant : *Savez-vous, madame, comme votre antichambre est merveilleusement parée pour votre oraison funèbre?* Madame de Maintenon, sensible à l'esprit et fort indifférente au sentiment qui faisoit parler madame de Montespan, se divertissoit de ses bons mots, et étoit la première à raconter ceux qui tomboient sur elle.

Les enfans légitimés du Roi ne perdirent rien à l'absence de madame de Montespan. Je suis même convaincue que madame de Maintenon les a mieux servis qu'elle n'auroit fait elle-même; et je paroîtrai d'autant plus croyable en ce point, que j'avouerai franchement qu'il me semble que madame de Maintenon a poussé trop loin son amitié pour eux; non qu'elle n'ait pensé, comme toute la France, que le Roi, dans les derniers temps, les a voulu trop élever; mais il n'étoit plus possible alors d'arrêter ses bienfaits, d'autant plus que la vieillesse

et les malheurs domestiques du Roi l'avoient rendu plus foible, et madame la duchesse du Maine plus entreprenante. J'expliquerai plus au long ce que je pense sur cette matière, quand je raconterai ce qui s'est passé dans les dernières années de la vie de Louis XIV.

M. de Clermont-Chatte, en ce temps-là officier des gardes, ne déplut pas à madame la princesse de Conti, dont il parut amoureux; mais il la trompa pour cette même mademoiselle Chouin dont j'ai parlé. Son infidélité et sa fausseté furent découvertes [1] par un paquet de lettres que M. de Clermont avoit confié à un courrier de M. de Luxembourg pendant une campagne. Ce courrier portant à M. de Barbezieux les lettres du général, il lui demanda s'il n'avoit point d'autres lettres pour la cour, à quoi il répondit qu'il n'avoit qu'un paquet pour

1. Madame de Caylus a déjà raconté ces faits. Voy. page 121.

Digitized by Google

mademoiselle Chouin, qu'il avoit promis de lui remettre à elle-même. M. de Barbezieux prit le paquet, l'ouvrit, et le porta au Roi ; on vit dans ces lettres le sacrifice dont je viens de parler ; et le Roi, en les rendant à madame la princesse de Conti, augmenta sa douleur et sa honte. Mademoiselle Chouin fut chassée de la cour, et se retira à Paris, où elle entretint toujours les bontés que Monseigneur avoit pour elle. Il la voyoit secrètement, d'abord à Choisy, maison de campagne qu'il avoit achetée de Mademoiselle, et ensuite à Meudon. Ces entrevues ont été longtemps secrètes ; mais à la fin, en y admettant tantôt une personne, tantôt une autre, elles devinrent publiques, quoique mademoiselle Chouin fût presque toujours enfermée dans une chambre quand elle étoit à Meudon. On se fit une grande affaire à la cour d'être admis dans le particulier de Monseigneur et de mademoiselle Chouin : madame la Dauphine même, belle-fille de Monseigneur, le regarda comme une

faveur ; et enfin le Roi lui-même et madame de Maintenon la virent quelque temps avant la mort de Monseigneur. Ils allèrent dîner à Meudon, et après le dîner, où elle n'étoit pas, ils allèrent seuls avec la Dauphine dans l'entre-sol de Monseigneur, où elle étoit.

La liberté de mes souvenirs me fait revenir à M. le comte de Vermandois, fils du Roi et de madame de La Vallière, prince bien fait et de grande espérance. Il mourut de maladie à l'armée, à sa première campagne [1], et le Roi donna son bien, dont il héritoit, à madame la princesse de Conti, sa sœur, et sa charge d'amiral à M. le comte de Toulouse, le dernier des enfans du Roi et de madame de Montespan.

Mademoiselle de Nantes, sa sœur, épousa M. le duc de Bourbon [2] ; et, comme elle n'avoit que douze ans accomplis, on ne les

1. Le 18 novembre 1683.
2. Petit-fils du grand Condé.

mit ensemble que quelques années après. Ce mariage se fit à Versailles, dans le grand appartement du Roi, où il y eut une illumination et toute la magnificence dont on sait que le Roi étoit capable ; le grand Condé et son fils n'oublièrent rien pour témoigner leur joie, comme ils n'avoient rien oublié pour faire réussir ce mariage.

Madame la Duchesse[1] eut la petite vérole à Fontainebleau, dans le temps de sa plus grande beauté. Jamais on n'a rien vu de si aimable ni de si brillant qu'elle parut la veille que cette maladie lui prit : il est vrai que ceux qui l'ont vue depuis ont eu peine à croire qu'elle lui eût rien fait perdre de ses agrémens. Quoi qu'il en soit, elle courut risque de perdre encore plus que la beauté, et sa vie fut dans un grand péril ; le grand Condé, alarmé, partit de Chantilly, avec la goutte, pour se renfermer avec elle, et ve-

1. Mademoiselle de Nantes, fille du Roi et de madame de Montespan, femme de M. le duc de Bourbon, fils du grand Condé.

nir lui rendre tous les soins, non-seulement d'un père tendre, mais d'une garde zélée. Le Roi, au bruit de l'extrémité de madame la Duchesse, voulut l'aller voir; mais M. le Prince se mit au travers de la porte pour l'empêcher d'entrer, et il se fit là un combat entre l'amour paternel et le zèle d'un courtisan, bien glorieux pour madame la Duchesse. Le Roi fut le plus fort, et passa outre malgré la résistance de M. le Prince.

Madame la Duchesse revint à la vie; le Roi alla à Versailles, et M. le Prince demeura constamment auprès de sa belle-petite-fille. Le changement de vie, les veilles et la fatigue, dans un corps aussi exténué que le sien, lui causèrent la mort peu de temps après.

M. le prince de Conti profita des dernières années de la vie de ce héros, heureux dans sa disgrâce d'employer d'une manière aussi avantageuse un temps qu'il auroit perdu à la cour. Mais je ne crois pas

déplaire à ceux qui par hasard liront un jour mes Souvenirs, de leur raconter ce que je sais de MM. les princes de Conti, et surtout de ce dernier, dont l'esprit, la valeur, les agrémens et les mœurs ont fait dire de lui ce que l'on avoit dit de Jules César.

La paix dont jouissoit la France ennuya ces princes; ils demandèrent au Roi la permission d'aller en Hongrie : le Roi, bien loin d'être choqué de cette proposition, leur en sut gré, et consentit d'abord à leur départ; mais, à leur exemple, toute la jeunesse vint demander la même grâce, et insensiblement tout ce qu'il y avoit de meilleur en France, et par la naissance et par le courage, auroit abandonné le royaume pour aller servir un prince, son ennemi naturel, si M. de Louvois n'en avoit fait voir les conséquences, et si le Roi n'avoit pas révoqué la permission qu'il avoit donnée trop légèrement. Cependant MM. les princes de Conti ne cédèrent qu'en apparence à ces derniers ordres : ils partirent secrètement

avec M. le prince de Turenne et M. le prince Eugène de Savoie[1]. Plusieurs autres devoient les suivre à mesure qu'ils trouveroient les moyens de s'échapper; mais leur dessein fut découvert par un page de ces princes qu'ils avoient envoyé à Paris, et qui s'en retournoit chargé de lettres de leurs amis. M. de Louvois en fut averti, et on arrêta le page comme il étoit sur le point de sortir du royaume. On prit, et M. de Louvois apporta au Roi ces lettres, parmi lesquelles il eut la douleur d'en trouver de madame la princesse de Conti, sa fille, remplies des traits les plus satiriques contre lui et contre madame de Maintenon. Celles de MM. de La Rochefoucauld et de quel-

1. Le prince Eugène sortit de France en 1683 avec les princes qui avoient obtenu du Roi la permission d'aller combattre comme volontaires sous les drapeaux de l'empereur. Le prince de Savoie ne revint pas et prit du service. C'est en 1685 que les princes partirent sans prendre congé du Roi, ce qui entraîna leur disgrâce (voy. les *Mémoires de La Fare*). *Note de M. de Montmerqué.*

ques autres étoient dans le même goût; mais il y en avoit qui se contentoient de quelques traits d'impiété et de libertinage : telle étoit la lettre du marquis d'Alincourt, depuis duc de Villeroi; sur quoi le vieux maréchal de Villeroi, son grand-père, qui vivoit encore, dit : *Au moins mon petit-fils n'a parlé que de Dieu, il pardonne; mais les hommes ne pardonnent point.* Le Roi exila toute cette jeunesse.

Madame la princesse de Conti en fut quitte pour la peur et la honte de paroître tous les jours devant son père et son Roi justement irrité, et d'avoir recours à une femme qu'elle avoit outragée pour obtenir son pardon. Madame de Maintenon lui parla avec beaucoup de force, non pas sur ce qui la regardoit, car elle ne croyoit pas, avec raison, que ce fût elle à qui l'on eût manqué; mais, en disant des vérités dures à madame la princesse de Conti, elle n'oublioit rien pour adoucir le Roi; et, comme il étoit naturellement bon, et qu'il aimoit tendre-

Digitized by Google

ment sa fille, il lui pardonna. Cependant, son cœur étant véritablement blessé, il faut avouer que sa tendresse pour elle n'a jamais été la même depuis, d'autant plus qu'il trouvoit journellement bien des choses à redire dans sa conduite.

MM. les princes de Conti revinrent après la défaite des Turcs; l'aîné mourut peu de temps après, comme je l'ai dit[1], de la petite vérole, et l'autre fut exilé à Chantilly. Pour madame la princesse de Conti, elle ne perdit à sa petite vérole qu'un mari qu'elle ne regretta pas : d'ailleurs, veuve à dix-huit ans, princesse du sang, et aussi riche que belle, elle eut de quoi se consoler. On a dit qu'elle avoit beaucoup plu à monsieur son beau-frère; et, comme il étoit lui-même fort aimable, il est vraisemblable qu'il lui plut aussi[2].

1. Le 9 novembre 1685.

2. Il lui plut très-fort. M. le duc lui envoya un jour un sonnet, dans lequel il comparoit madame la princesse de Conti, sa belle-sœur, à Vénus. Le

Le grand Condé demanda, en mourant, au Roi le retour à la cour de M. le prince de Conti, qu'il obtint; et ce prince épousa peu de temps après mademoiselle de Bourbon, mariage que ce prince avoit infiniment désiré. M. le prince de Conti, qui, comme je l'ai déjà dit, avoit été élevé avec Monseigneur, fut toujours parfaitement bien

prince de Conti répliqua par ces vers, aussi malins que charmans :

Adressez mieux votre sonnet :
De la déesse de Cythère
Votre épouse est ici le plus digne portrait,
Et si semblable en tout que le dieu de la guerre,
La voyant dans vos bras, entreroit en courroux.
Mais ce n'est pas la première aventure
Où d'un Condé Mars eût été jaloux.
Adieu, grand prince, heureux époux !
Vos vers semblent faits par Voiture
Pour la Vénus que vous avez chez vous.

Le Voiture de M. le Duc étoit le duc de Nevers.

La malignité de la réponse consiste dans ces mots : *Si semblable en tout*. C'étoit comparer le mari à Vulcain.

Digitized by Google

avec lui; et il y a beaucoup d'apparence que, s'il avoit été le maître, ce prince auroit eu part au gouvernement.

Je me mariai en 1686. On fit M. de Caylus menin de Monseigneur; et, comme j'étois extrêmement jeune, puisque je n'avois pas encore tout à fait treize ans, madame de Maintenon ne voulut pas que je fusse encore établie à la cour. Je vins donc demeurer à Paris chez ma belle-mère, mais on me donna, en 1687, un appartement à Versailles, et madame de Maintenon pria madame de Montchevreuil, son amie, de veiller sur ma conduite.

Je m'attachai, malgré les remontrances de madame de Maintenon, à madame la Duchesse. Elle eut beau me dire qu'il ne falloit rendre à ces gens-là que des respects, et ne s'y jamais attacher, que les fautes que madame la Duchesse feroit retomberoient sur moi, et que les choses raisonnables qu'on trouveroit dans sa conduite ne seroient attribuées qu'à elle : je ne crus pas

Digitized by Google

madame de Maintenon ; mon goût l'emporta ; je me livrai tout entière à madame la Duchesse, et je m'en trouvai mal.

La guerre recommença, en 1688, par le siége de Philipsbourg ; et le roi d'Angleterre fut chassé de son trône l'hiver d'après. La reine d'Angleterre se sauva la première, avec le prince de Galles son fils, et la fortune singulière de Lauzun fit qu'il se trouva précisément en Angleterre dans ce temps-là. On lui sut gré ici d'avoir contribué à une fuite à laquelle le prince d'Orange n'auroit eu garde de s'opposer. Le Roi, cependant, l'en récompensa comme d'un grand service rendu aux deux couronnes. A la prière du roi et de la reine d'Angleterre, il le fit duc, et lui permit de revenir à la cour, où il n'avoit paru qu'une fois après sa prison. M. le Prince, en le voyant revenir, dit que c'étoit une bombe qui tomboit sur tous les courtisans.

Si le prince d'Orange n'avoit pas été fâché de voir partir d'Angleterre la reine et

le prince de Galles, il fut encore plus soulagé d'être défait de son beau-père.

Le Roi les vint recevoir avec toute la politesse d'un seigneur particulier qui sait bien vivre; et il a eu la même conduite avec eux jusqu'au dernier moment de sa vie.

M. de Montchevreuil étoit gouverneur de Saint-Germain; et, comme je quittois peu madame de Montchevreuil, je voyois avec elle cette cour de près : il ne faut donc pas s'étonner si, ayant vu croître le prince de Galles, naître la princesse sa sœur, et reçu beaucoup d'honnêtetés du roi et de la reine d'Angleterre, je suis demeurée jacobite, malgré les grands changemens qui sont arrivés en ce pays-ci par rapport à cette cause.

La reine d'Angleterre s'étoit fait haïr, disoit-on, par sa hauteur autant que par la religion qu'elle professoit en Italienne : c'est-à-dire qu'elle y ajoutoit une infinité de petites pratiques, inutiles partout, et beaucoup plus mal placées en Angleterre. Cette prin-

cesse avoit pourtant de l'esprit et de bonnes qualités, qui lui attirèrent, de la part de madame de Maintenon, une estime et un attachement qui n'ont fini qu'avec leurs vies.

Il est vrai que madame de Maintenon souffroit impatiemment le peu de secret qu'ils gardoient dans leurs affaires; car on n'a jamais fait de projet pour leur rétablissement qu'il n'ait été aussitôt su en Angleterre qu'imaginé à Versailles; mais ce n'étoit pas la faute de ces malheureuses Majestés : elles étoient environnées à Saint-Germain de gens qui les trahissoient; jusqu'à une femme de la reine, et pour laquelle elle avoit une bonté particulière, qui prenoit dans ses poches les lettres que le Roi ou madame de Maintenon lui écrivoient, les copioit pendant que la reine dormoit, et les envoyoit en Angleterre. Cette femme s'appeloit madame Strickland, mère d'un petit abbé Strickland qui, dans ces derniers temps, digne héritier de madame sa mère, a prétendu au cardinalat par son manége.

Je ne parlerai point de la guerre, ni des différens succès qu'elle eut, plus ou moins heureux pour la France, et toujours glorieux pour les armes du Roi ; ces choses se trouvent écrites partout : une femme, et surtout de l'âge dont j'étois, tourne ses plus grandes attentions sur des bagatelles.

Le Roi alla lui-même faire le siége de Mons, en 1691. Les princesses demeurèrent à Versailles, et madame de Maintenon à Saint-Cyr, dans une si grande solitude qu'elle ne vouloit pas même que j'y allasse. Je demeurai à Versailles avec les princesses ; et, comme il n'y avoit point d'hommes, nous y étions dans une grande liberté. Madame la princesse de Conti et madame la Duchesse avoient chacune leurs amies différentes; et, comme elles ne s'aimoient pas, leurs cours étoient fort séparées. C'est là que madame la Duchesse fit voir cette humeur heureuse et aimable, par laquelle elle contribuoit elle-même à son amusement et à celui des autres. Elle imagina de faire un roman, et

Digitized by Google

de transporter les caractères et les mœurs du temps présent sous les noms de la cour d'Auguste. Celui de Julie avoit par lui-même assez de rapport avec madame la princesse de Conti, à ne le prendre que suivant les idées qu'Ovide en donne, et non pas dans la débauche rapportée par les historiens; mais il est aisé de comprendre que ce canevas n'étoit pas mal choisi, et avec assez de malignité. Nous ne laissions pas d'y avoir toutes nos épisodes, mais en beau, au moins pour celles qui étoient de la cour de madame la Duchesse. Cet ouvrage ne fut qu'ébauché, et nous amusa, et c'étoit tout ce que nous en voulions.

Pendant une autre campagne, les dames suivirent le Roi en partie; c'est-à-dire madame la duchesse d'Orléans, madame la princesse de Conti, et madame de Maintenon. Madame la Duchesse ne suivit pas parce qu'elle étoit grosse : elle demeura à Versailles; et, quoique je le fusse aussi, ce qui m'empêcha de suivre madame de Mainte-

non, on ne me permit pas de demeurer avec elle. Madame de Maintenon m'envoya avec madame de Montchevreuil à Saint-Germain, où je m'ennuyai comme on peut croire. Il arriva qu'un jour, étant allée rendre une visite à madame la Duchesse, je lui parlai de mon ennui, et lui fis sans doute des portraits vifs de madame de Montchevreuil et de sa dévotion, qui lui firent assez d'impression pour en écrire à madame de Bouzoles[1] d'une manière qui me rendit auprès du Roi beaucoup de mauvais offices. Le Roi fut curieux de voir sur quoi leur commerce pouvoit rouler; et malheureusement cet article qui me regardoit tomba ainsi entre ses mains. On regarda ces plaisanteries, qui m'avoient paru innocentes,

1. Sœur de M. de Torcy, amie intime de madame la Duchesse, et femme de beaucoup d'esprit. (Auger.) Elle se nommoit Marie-Françoise Colbert-Croissy, et épousa le 15 mai 1696 Joachim de Montaigu, marquis de Bouzoles, lieutenant général et chevalier des ordres du Roi. (Monmerqué.)

comme très-criminelles; on y trouva de l'impiété, et elles disposèrent les esprits à recevoir les impressions désavantageuses qui me firent enfin quitter la cour pour quelque temps. Ainsi madame de Maintenon avoit eu raison de m'avertir qu'il n'y avoit rien de bon à gagner avec ces gens-là.

Ces choses se passèrent pendant le siége de Namur[1], et les dames qui suivirent le Roi s'arrêtèrent à Dinant. Ce fut aussi dans cette même année[2] que se donna le combat de Steinkerque, où je perdis un de mes frères à la tête du régiment de la Reine-Dragons. Le Roi revint à Versailles après la prise de Namur.

Les hivers ne se ressentoient point de la guerre. La cour étoit aussi nombreuse que jamais, magnifique, et occupée de ses plaisirs, tandis que madame de Maintenon

1. En 1692.
2. Le 3 août.

bornoit les siens à Saint-Cyr et à perfectionner cet ouvrage.

Le Roi fit le mariage de M. le duc d'Orléans avec mademoiselle de Blois. Feu Monsieur y donna les mains, non-seulement sans peine, mais avec joie. Madame tint quelques discours mal à propos, puisqu'elle savoit bien qu'ils étoient inutiles. Il est vrai qu'il seroit à désirer pour la gloire du Roi, comme je l'ai déjà dit, qu'il n'eût pas fait prendre une telle alliance à son propre neveu, et à un prince aussi près de la couronne; mais les autres mariages avoient servi de degré à celui-ci.

Je me souviens qu'on disoit déjà que M. le duc d'Orléans étoit amoureux de madame la Duchesse; j'en dis un mot en badinant à mademoiselle de Blois, et elle me répondit d'une façon qui me surprit, avec son ton de lendore : *Je ne me soucie pas qu'il m'aime : je me soucie qu'il m'épouse.* Elle a eu ce contentement.

Feu Monsieur avoit eu envie de préférer

madame la princesse de Conti, fille du Roi, veuve depuis plusieurs années, à mademoiselle de Blois; et je crois que le Roi y auroit consenti, si elle l'avoit voulu; mais elle dit à Monsieur qu'elle préféroit la liberté à tout. Cependant elle fut très-fâchée de voir sa cadette de tant d'années passer si loin devant elle. Mais je dois dire à la louange de madame la Duchesse qu'elle ne fut pas sensible à ce petit désagrément, qui la touchoit pourtant de plus près; et je lui ai entendu dire que, puisqu'il falloit que quelqu'un eût un rang au-dessus d'elle, elle aimoit mieux que ce fût sa sœur qu'une autre. Elle étoit d'autant plus louable d'avoir ces sentimens, qu'elle n'avoit qu'une médiocre tendresse pour sa sœur. Il est vrai qu'elles se réchauffèrent quelques années après, et que leur union parut intime; mais les communes favorites, par la suite des temps, les brouillèrent d'une manière irréconciliable; et j'aurai occasion plus d'une fois de parler de cette brouillerie, à laquelle

il faut attribuer beaucoup de nos malheurs.

Il faudroit, pour faire le portrait de M. le duc d'Orléans, un singulier et terrible pinceau. De tout ce que nous avons vu en lui, et de tout ce qu'il a voulu paroître, il n'y avoit de réel que l'esprit, dont en effet il avoit beaucoup, c'est-à-dire une conception aisée, une grande pénétration, beaucoup de discernement, de la mémoire et de l'éloquence. Malheureusement son caractère, tourné au mal, lui avoit fait croire que la vertu n'est qu'un vain nom; et que, le monde étant partagé entre des sots et des gens d'esprit, la vertu et la morale étoient le partage des sots, et que les gens d'esprit affectoient seulement, par rapport à leurs vues, d'en paroître avoir selon qu'il leur convenoit. Ce prince avoit été parfaitement bien élevé; et comme, dans sa jeunesse, les qualités de son esprit couvroient les défauts de son cœur, on avoit conçu de grandes espérances de lui. Je me souviens que madame

Digitized by Google

de Maintenon, instruite par ceux qui prenoient soin de son éducation, se réjouissoit de ce qu'on verroit paroître dans la personne du duc de Chartres (car c'est ainsi qu'il s'est appelé jusqu'à la mort de Monsieur) un prince plein de mérite, et capable par son exemple de faire goûter à la cour la vertu et l'esprit. Mais, à peine M. le duc de Chartres fut-il marié et maître de soi, qu'on le vit adopter des goûts qu'il n'avoit pas : il courtisa toutes les femmes, et la liberté qu'il se donna dans ses actions et dans ses propos, souleva bientôt les dévots, qui fondoient sur lui de grandes espérances.

M. le duc du Maine se maria dans le même temps, et épousa, comme je l'ai dit, une fille de M. le Prince. L'aînée avoit épousé M. le prince de Conti, cadet de celui qui mourut de la petite vérole, et madame la duchesse du Maine n'étoit pas l'aînée de celle qui restoit à marier; cependant on la préféra à sa sœur, sur ce qu'elle avoit peut-être une ligne de plus : peut-on

marquer plus sensiblement, et même plus bassement, qu'on se sent honoré d'une alliance? Mademoiselle de Condé, aînée de madame du Maine, ressentit vivement cet affront, et elle en a conservé le souvenir jusqu'à la fin de ses jours. J'avoue qu'on lui avoit fait tort, et que, si elle étoit un tant soit peu plus petite, elle étoit beaucoup mieux faite, d'un esprit plus doux et plus raisonnable [1]. Quoi qu'il en soit de l'une et de l'autre, madame la Duchesse, portée à se moquer, appeloit ses belles-sœurs les poupées du sang; et quand le mariage fut déclaré, elle redoubla ses plaisanteries avec monsieur son frère, M. le Duc, d'une façon qui les a, par la suite, brouillés très-sérieusement. C'est encore une des causes d'une dissension dans la famille royale, dont les effets ont été funestes.

A peine madame du Maine fut-elle mariée

1. Elle épousa depuis M. le duc de Vendôme, et n'en eut point d'enfans.

Digitized by Google

qu'elle se moqua de tout ce que M. le Prince lui put dire, dédaigna de suivre les exemples de madame la Princesse, et les conseils de madame de Maintenon : ainsi, s'étant rendue bientôt incorrigible, on la laissa en liberté faire tout ce qu'elle voulut. La contrainte qu'il falloit avoir à la cour l'ennuya : elle alla à Sceaux jouer la comédie [1], et faire tout ce qu'on a entendu dire des *nuits blanches* [2] et tout le reste. M. le

1. Elle l'aimoit beaucoup et la jouoit fort mal. On la vit sur le même théâtre avec Baron : c'étoit un singulier contraste ; mais sa cour étoit charmante ; on s'y divertissoit autant qu'on s'ennuyoit alors à Versailles ; elle animoit tous les plaisirs par son esprit, par son imagination, par ses fantaisies : on ne pouvoit pas ruiner son mari plus gaiement.

2. Ces nuits blanches étoient des fêtes que lui donnoient tous ceux qui avoient l'honneur de vivre avec elle. On faisoit une loterie des vingt-quatre lettres de l'alphabet ; celui qui tiroit le C donnoit une comédie, l'O exigeoit un petit opéra, le B un ballet. Cela n'est pas aussi ridicule que le prétend madame de Caylus, qui étoit un peu brouillée avec elle.

Duc son frère, pendant un temps, prit un très-grand goût pour elle; les vers et les pièces d'éloquence volèrent entre eux, les chansons contre eux volèrent aussi. L'abbé de Chaulieu et M. de La Fare, Malézieux et l'abbé Genest secondoient le goût que M. le Duc avoit pour la poésie : enfin le frère et la sœur se brouillèrent, au grand contentement, je crois, de madame la Duchesse.

M. le Duc avoit de grandes qualités, de l'esprit et de la valeur au suprême degré; il aimoit le Roi et l'État. Bien loin d'avoir cet intérêt sordide qu'on a toujours reproché aux Condé, il étoit juste et désintéressé, et il en donna des marques après la mort de M. le Prince son père, quand il fut en possession du gouvernement de Bourgogne. Monsieur le Prince exigeoit de cette province une somme d'argent considérable, indépendante des droits de son gouvernement; et monsieur le Duc son fils, en prenant sa place, le remit généreusement

à la province. Ce prince ne laissoit pas d'avoir des défauts; il étoit brutal; et, quant à son esprit, les meilleures choses qu'il avoit pensées devenoient ennuyeuses à force de les lui entendre redire. Il aimoit la bonne compagnie : mais il n'y arrivoit pas toujours à propos. On ne peut pas, en apparence, être moins fait pour l'amour qu'il l'étoit; cependant il se donnoit à tout moment comme un homme à bonnes fortunes. Il aimoit madame sa femme plus qu'aucune de celles dont il vouloit qu'on le crût bien traité, et cependant il affectoit beaucoup d'indifférence pour elle : il en étoit excessivement jaloux, et ne vouloit pas le paroître. Quoi qu'il en soit, l'État et madame la Duchesse ont fait une perte irréparable à sa mort[1]. Ses défauts n'étoient aperçus que de ceux qui avoient l'honneur de le voir familièrement; et ses bonnes qualités auroient été

1. Il mourut le 4 mars 1710, âgé de quarante-deux ans.

d'une grande ressource à la France, à la mort de Louis XIV, dont il étoit plus estimé qu'aimé, parce qu'en effet il étoit plus estimable qu'aimable.

M. le prince de Conti étoit le contraire. Quoiqu'il eût de grandes qualités, bien de la valeur, et beaucoup d'esprit, cependant on peut dire qu'il étoit plus aimable qu'estimable. Il n'avoit jamais que l'esprit qui convenoit avec ceux avec qui il étoit; tout le monde se croyoit à sa portée; jamais, je ne dis pas un prince, mais aucun homme n'a eu au même degré que lui le talent de plaire : d'ailleurs il étoit foible pour la cour autant qu'avec madame sa femme. On dit qu'il étoit intéressé : je n'en sais rien; je sais seulement que l'état de sa fortune ne lui permettoit pas de paroître fort généreux. Sa figure n'avoit rien de régulier; il étoit grand sans être bien fait, maladroit avec de la grâce; un visage agréable : ce qui formoit un tout plein d'agrémens et de charmes, à quoi l'esprit et le caractère

contribuoient. M. le Duc ne l'aimoit pas naturellement, ni surnaturellement, par l'amour qu'il eut pour madame la Duchesse; cependant il le copioit et vouloit souvent qu'on crût qu'il avoit imaginé les mêmes choses que lui.

M. le prince de Conti, jusqu'à la passion qu'il eut pour madame la Duchesse, n'avoit pas paru capable d'en avoir de bien sérieuses. Il avoit eu plusieurs affaires galantes, et avoit fait voir plus de coquetterie que d'amour; mais il en eut un violent pour madame la Duchesse. Peut-être que le rapport d'agrémens qu'on trouvoit en eux, et la crainte des personnes intéressées, ont contribué à faire naître cette passion : il est certain du moins que les soupçons de M. le Prince, les précautions de madame la Princesse, et l'inquiétude de M. le Duc l'ont prévenue. Il y avoit longtemps que madame la Duchesse étoit mariée, et que sa beauté faisoit du bruit dans le monde, sans que M. le prince de Conti parût y faire

attention. Quelques personnes même s'y étoient attachées particulièrement; mais aucune ne lui a plu, si on excepte le comte de Mailly, dont je ne répondrai pas, quoique je n'ai rien vu, en passant ma vie avec elle, qui pût autoriser les bruits qui ont couru. Je l'ai bien vu amoureux; j'en ai parlé en badinant, et madame la Duchesse me répondoit sur le même ton. Madame de Maintenon en a souvent parlé, et en ma présence, à M. de Mailly; mais il se tiroit des réprimandes qu'elle lui faisoit par des plaisanteries, qui réussissoient presque toujours avec madame de Maintenon quand elles étoient faites avec esprit. Lassé pourtant des discours qu'on tenoit, et craignant enfin qu'ils ne revinssent au Roi, il fit semblant d'être amoureux d'une autre femme. Ce prétexte réussit assez pour alarmer la famille de cette femme; et comme c'étoient des gens bien à la cour, ils vinrent prier madame de Maintenon d'empêcher le comte de Mailly de continuer les airs qu'il se donnoit à l'égard de leur fille : c'étoit

tout ce que vouloit le comte de Mailly, et il ne manqua pas de dire à madame de Maintenon que, si elle le grondoit sur cette femme, il falloit au moins qu'elle fût en repos sur l'autre. Quoi qu'il en soit, et le prétexte et la réalité prirent fin.

M. le prince de Conti ouvrit les yeux sur les charmes de madame la Duchesse, à force de s'entendre dire de ne la pas regarder : il l'aima passionnément, et si, de son côté, elle a aimé quelque chose, c'est assurément lui, quoi qu'il soit arrivé depuis.

On prétend, et ce n'est pas, je crois, sans raison, que ce prince, qui n'avoit été jusque-là sensible qu'à la gloire ou à son plaisir, le fut assez aux charmes de madame la Duchesse pour lui sacrifier une couronne.

On sait qu'il fut appelé par un parti en Pologne, et on prétend qu'il auroit été unanimement déclaré roi s'il l'avoit bien voulu, et si son amour pour madame la Duchesse n'avoit pas ralenti son ambition. Je crois pourtant que beaucoup d'autres choses

ont contribué au mauvais succès de son voyage en Pologne ; mais, comme on croyoit ici, dans le temps qu'il partit, l'affaire certaine, et qu'il étoit persuadé de ne jamais revenir en France, les adieux furent aussi tendres et aussi tristes entre madame la Duchesse et lui qu'on peut se l'imaginer [1].

Ils avoient un confident contre lequel la jalousie et la véhémence de M. le Duc ne pouvoient rien : ce confident étoit M. le Dauphin, et je crois qu'ils n'en ont jamais eu d'autre. Cette affaire a été menée avec une sagesse et une conduite si admirables, qu'ils n'ont jamais pu donner aucune prise sur eux ; si bien que madame la Princesse fut réduite à convenir avec madame sa belle-fille, qu'elle n'avoit d'autres raisons de soupçonner cette galanterie,

1. Le prince de Conti fut élu roi de Pologne le 27 juin 1697 ; mais l'électeur de Saxe le devança et se fit sacrer le 15 septembre. Le prince alla jusqu'à Dantzick, et revint en France.

Digitized by Google

que parce que M. le prince de Conti et elle paroissoient faits l'un pour l'autre.

M. le prince de Conti ne goûta pas longtemps le dédommagement qu'il trouvoit dans sa passion au défaut d'une couronne. Son tempérament foible le fit, presque aussitôt après son retour, tomber dans une maladie de langueur, qui termina enfin sa vie trois ou quatre ans après[1], infiniment regretté de toute la France, de Monseigneur, et de sa maîtresse.

Elle eut besoin de la force qu'elle a naturellement sur elle-même pour cacher à M. le Duc sa douleur. Elle y réussit d'autant plus, je crois, qu'il étoit si soulagé de n'avoir plus un tel rival ni un tel concurrent, qu'il ne se soucia d'examiner ni le passé, ni le fond du cœur.

Madame la Duchesse vécut comme un ange avec lui; elle fit même que l'éloignement de Monseigneur pour la personne de

1. Il mourut le 22 février 1709.

Digitized by Google

M. le Duc diminua. Il paroissoit s'accoutumer à lui ; et il y auroit été fort bien par la suite, si une mort prompte ne l'avoit enlevé dans le temps qu'il étoit, comme je l'ai déjà dit, le plus nécessaire à la France, et à sa maison, et à madame sa femme. Elle en parut infiniment affligée, et je crois que c'étoit de bonne foi : elle n'avoit que de l'ambition dans la tête et dans le cœur depuis la mort de M. le prince de Conti; et M. le Duc avoit toutes les qualités propres à lui faire concevoir de grandes espérances de ce côté-là. Il étoit impossible, de quelque façon que la famille royale se pût tourner, que M. le Duc n'eût pas joué un grand rôle; madame la Duchesse gouvernant alors Monseigneur, et M. le Duc ayant, de son côté, tout le courage et toute la capacité nécessaires pour commander les armées, et même pour gouverner l'État.

La faveur de madame la Duchesse auprès de Monseigneur redoubla après cette mort.

Il étoit continuellement chez elle, et l'envie que M. le duc de Berri avoit de lui plaire faisoit aussi qu'il s'y trouvoit souvent avec lui; et, comme madame la Duchesse mit dans le monde, dans le même temps, les princesses ses filles, et que par conséquent elles étoient souvent avec Monseigneur et M. le duc de Berri, on jugea que madame la Duchesse avoit dessein de faire le mariage de mademoiselle de Bourbon avec M. le duc de Berri, ou du moins on se servit de cette raison pour presser celui de mademoiselle d'Orléans avec ce prince.

Il faut avouer ici que madame de Maintenon entra dans cette crainte, et que son amitié pour madame la duchesse de Bourgogne lui fit appréhender le grand crédit de madame la Duchesse. Elle ne put imaginer sans une peine extrême que madame la duchesse de Bourgogne se verroit un jour abandonnée, et que toute la cour seroit aux pieds de madame la Duchesse pour plaire à Monseigneur. Elle voyoit dans

madame la Duchesse une conformité de caractère, de vues et d'humeur entre elle et madame de Montespan, qui la détermina entièrement pour le côté d'Orléans : mais je me souviens que je n'ai pas encore dit un mot de madame la duchesse de Bourgogne.

On sait que cette princesse n'avoit que dix à onze ans quand elle vint en France[1]. Sa grande jeunesse, et les prières de madame la duchesse de Savoie sa mère, firent que madame de Maintenon en prit un soin particulier; ou, pour mieux dire, l'intérêt du Roi et celui de toute la France, l'engagèrent encore plus à donner tous ses soins pour achever l'éducation que madame la duchesse de Savoie avoit si bien commencée; car, il faut dire la vérité, et je l'ai souvent entendu dire à madame de Maintenon, qu'on ne peut avoir été mieux élevée que l'avoit été cette princesse. *Nous n'au-*

1. Le roi la reçut à Montargis, le 4 novembre 1696.

rions fait, disoit-elle, *que la gâter ici, si les bonnes qualités qui sont en elle y avoient été moins fortement imprimées.* Madame de Maintenon se mit donc en possession de la princesse de Savoie dès qu'elle arriva ici; et, soit par esprit ou par sentiment, elle déféra entièrement à ses avis. Elle fut, jusqu'à son mariage, et quelque temps encore après, fort séparée des princesses et du reste de la cour. Madame de Maintenon la formoit sous les yeux du Roi : elle l'environna autant qu'il lui fut possible de personnes de mérite ; elle lui donna pour dame d'honneur madame la duchesse du Lude; pour dame d'atour, madame la comtesse de Mailly; et les dames du palais étoient choisies entre ce qu'il y avoit de meilleur, ou du moins regardé comme tel par madame de Maintenon.

La duchesse du Lude avoit de la dignité dans l'extérieur, et une déférence à l'égard de madame de Maintenon qui lui tenoit lieu d'esprit. On n'avoit voulu dans cette

place qu'une représentation ; c'est aussi tout ce qu'elle avoit, et elle ne faisoit rien sans en rendre compte. Les princesses, qui virent qu'on éloignoit madame la duchesse de Bourgogne de leur commerce, n'en surent pas bon gré à madame de Maintenon ; et surtout madame la Duchesse, qui dans le fond ne l'aimoit pas, moins par rapport à madame de Montespan que parce qu'elle avoit voulu autrefois lui donner des avis, et qu'elle l'avoit souvent blâmée dans sa conduite ; mais, dans le fond, c'étoit plus pour la rendre telle qu'il convenoit au Roi que pour tout autre motif. Mais, comme on ne se rend pas justice, elle l'accusoit d'une chose dont pourtant madame de Maintenon l'avoit bien avertie, et qu'il n'avoit tenu qu'à elle de prévenir. Il est vrai qu'ayant pensé, peut-être assez à propos, que son exemple et ses discours pouvoient être dangereux, et gâter en un instant tout ce qu'elle auroit fait avec beaucoup de peines et de temps auprès de ma-

Digitized by Google

dame la duchesse de Bourgogne, madame de Maintenon fit en sorte qu'elle ne vît guère madame la Duchesse, et qu'elle ne lui parlât jamais en particulier. Elle ne craignoit pas de même madame la duchesse d'Orléans, dont l'esprit étoit moins porté à la raillerie, et qui s'étoit plus ménagée avec madame de Maintenon. D'ailleurs madame la Dauphine et madame de Maintenon étoient entourées de femmes attachées à madame la duchesse d'Orléans, qui la faisoient valoir, et qui relevoient avec malignité tout ce que faisoit et disoit madame la Duchesse, et lui attribuoient même souvent des choses à quoi elle n'avoit pas pensé.

J'ai ouï dire à madame la Duchesse, dans le temps de la déclaration du mariage de M. le duc de Berri, qu'elle n'avoit jamais parlé à Monseigneur de lui faire épouser mademoiselle de Bourbon, et véritablement Monseigneur étoit peu propre à recevoir de pareilles propositions et à entrer

dans un projet qu'il n'auroit pas confié au Roi. Madame la Duchesse, qui le connoissoit, se seroit bien gardée de lui laisser seulement croire qu'elle en eût la pensée. Peut-être imaginoit-elle que, le Roi étant vieux, il pourroit arriver que M. le duc de Berri n'étant pas marié, il lui seroit alors facile de déterminer le choix de Monseigneur en faveur d'une de ses filles; mais, à coup sûr, elle ne lui auroit jamais en attendant confié cette pensée. A dire la vérité, quoique la fille de M. le duc d'Orléans dût passer devant une fille d'une branche cadette, il n'étoit pas naturel et convenable, après ce qui s'étoit passé en Espagne, d'allier la maison d'Orléans à un prince aussi près de la couronne et frère du roi d'Espagne.

Il eût été à désirer, ou que le Roi n'eût point marié M. le duc de Berri, ce qui ne pressoit pas, ou qu'il eût fait un autre choix. Il ne lui falloit ni une fille de madame la Duchesse, ni une fille de madame

Digitized by Google

la duchesse d'Orléans, par la bâtardise des mères; mais il falloit encore moins prendre la fille d'un homme qui au moins avoit eu des intelligences avec les ennemis de la couronne d'Espagne, dans le temps qu'il y commandoit les armées, pour conserver cette couronne à Philippe V. Je laisse même à part tout ce qui s'est dit et du poison et de la conduite qu'il tenoit dans ce pays-là. Ses traités avec l'Angleterre étoient suffisans pour qu'on fît avec justice le procès à ce prince; et c'étoit une assez grande clémence au Roi de lui avoir pardonné, sans avoir voulu l'approcher de plus près de sa personne par cette alliance : mais enfin la destinée de la France fit qu'il pensa autrement. Ce roi si sage consentit à un mariage dont il eut lieu de se repentir; Monseigneur y donna les mains par cette déférence qu'il eut toujours aux volontés du Roi, et de si bonne grâce qu'il ne parut pas même en être fâché. Madame la Dauphine en fut ravie : elle regardoit ce mariage comme son

ouvrage, et elle croyoit qu'il assureroit le repos et l'agrément de sa vie après la mort du Roi ; mais à peine fut-il conclu qu'elle eut lieu de s'en repentir.

Madame la duchesse de Berri ne se contraignit plus, et il est bien plus étonnant qu'avec son caractère et son tempérament elle eût pu prendre autant sur elle qu'elle y prit pendant les deux années qui précédèrent son mariage, qu'il l'est, qu'étant parvenue à ce qu'elle désiroit, elle dédaignât de se contraindre après. Elle se montra donc, dès le lendemain de ses noces, telle qu'elle étoit : c'est-à-dire une autre reine de Navarre pour les mœurs; à quoi elle ajoutoit le goût du vin, et une ambition que les personnes fort dissolues n'ont ordinairement pas. Mais il faut avouer qu'elle avoit été élevée d'une manière bien propre à porter ses mauvaises qualités aussi loin qu'elles pouvoient aller. Monsieur son père avoit eu pour elle, dès sa naissance, une amitié singulière; et, à mesure qu'elle

avançoit en âge, il lui confiait ses goûts et la rendoit témoin de ses actions. Elle le voyoit avec ses maîtresses ; il la faisoit souvent venir en tiers entre madame d'Argenton et lui ; et comme il avoit le goût de la peinture, il peignit lui-même sa fille toute nue. Malgré cette éducation, elle sut si bien se contraindre deux ans avant son mariage, qu'on ne parloit à madame la Dauphine et à madame de Maintenon que de sa retenue, et madame la duchesse d'Orléans, qui désiroit ardemment ce mariage, et qui vit bien qu'il ne réussiroit pas tant que cette princesse demeureroit à Paris ou à Saint-Cloud entre les mains de son père, la fit venir à Versailles sous ses yeux. Là, cette jeune princesse, qui comprit que sa fortune dépendoit de sa conduite, en eut une si bonne qu'on ne s'apercevoit pas de ses mauvaises inclinations, et même, quelque temps avant que de venir à Versailles, dès l'âge de douze ans, elle pensa qu'elle avoit trop de disposition à engraisser, et que, si elle con-

tinuoit sa manière de vivre, ce pourroit être un obstacle aux vues qu'on avoit pour elle : cette idée lui fit prendre la résolution de ne guère manger, de peu dormir, et de faire beaucoup d'exercice, quoiqu'elle fût naturellement gourmande et paresseuse. On ne peut disconvenir qu'une fille capable à cet âge d'une pareille résolution par le seul motif d'ambition, et sans qu'elle y fût portée par l'autorité des gens qui en avoient sur elle, devoit être un jour bien dangereuse. Mais, quand elle fut une fois mariée, elle crut que rien ne valoit la peine qu'elle se contraignît; aussi s'enivra-t-elle avec monsieur son père, deux jours après son mariage, dans un souper qu'il donna à madame la Dauphine à Saint-Cloud, aux yeux de cette princesse, de madame sa mère, et de M. le duc de Berri. Non contens d'avoir beaucoup bu à table, ils allèrent s'achever avec des liqueurs dans un petit cabinet, et madame la Dauphine fut bien honteuse d'avoir à la ramener dans

Digitized by Google

cet état à Versailles. Je ne dirai point comment elle manifesta ses autres inclinations; il suffit de dire qu'elle ne tarda pas à les faire connoître. Je passerai de là à l'histoire des pendans d'oreilles, qui firent tant de bruit, et qui, si on en croit la commune opinion, eurent des suites si funestes.

Madame la duchesse d'Orléans avoit des pendans d'oreilles très-beaux, que feu Monsieur avoit eus de la reine mère; M. le duc d'Orléans les lui prit pour les donner à madame la duchesse de Berri. La manière et la chose devoient lui être désagréables; mais elle eut tort, les connoissant tous deux, d'en faire tant de bruit. Elle se plaignit, elle pleura, elle en parla au Roi, qui gronda madame la duchesse de Berri. Madame la Dauphine entra, pour son malheur, dans cette querelle, et prit parti pour madame la duchesse d'Orléans.

Depuis ce moment, madame la duchesse de Bourgogne et madame la duchesse de Berri ne furent plus ensemble de la même

manière ; car il faut avouer que dans les commencemens du mariage, la première ne regardoit pas l'autre comme sa belle-sœur, mais comme sa propre fille. Elle lui donnoit des conseils, et elle l'avoit voulu former, comme elle-même l'avoit été, d'une manière propre à plaire au Roi ; sentimens et dispositions bien rares, non-seulement dans une princesse, mais dans une femme ordinaire.

Madame la Dauphine ne l'étoit pas ; et, si cette princesse avoit des défauts et des foiblesses, elle avoit aussi de grandes qualités, et il faut avouer que son commerce étoit charmant. Le public a de la peine à concevoir que les princes agissent simplement et naturellement, parce qu'il ne les voit pas d'assez près pour en bien juger, et parce que le merveilleux qu'il cherche toujours ne se trouve pas dans une conduite simple et dans des sentimens réglés. On a donc mieux aimé croire que madame la Dauphine ressembloit à M. son père, et

Digitized by Google

qu'elle étoit, dès l'âge de onze ans qu'elle vint en France, aussi fine et aussi politique que lui, affectant pour le Roi et madame de Maintenon une tendresse qu'elle n'avoit pas. Pour moi, qui ai eu l'honneur de la voir de près, j'en juge autrement ; et je l'ai vue pleurer de si bonne foi sur le grand âge de ces deux personnes qu'elle croyoit avec raison devoir mourir devant elle, que je ne puis douter de sa tendresse pour le Roi[1]. Mais madame la Dauphine étoit jeune, elle étoit femme, et naturellement coquette ; ce qui suffit pour faire comprendre qu'il y avoit journellement dans sa conduite beaucoup de petites choses qu'elle auroit voulu cacher ; ce n'est pas là être fausse. Je ne dois pas même céler, pour sa justification, qu'il y a bien de ces petites fautes où elle s'est laissé entraîner par les autres, et que le plus grand défaut que je lui aie connu étoit d'être trop facile, et de laisser prendre

1. Ici s'arrête l'édition de 1770.

trop d'empire aux jeunes personnes qui l'approchoient; ce qui l'a jetée dans quelques inconvéniens qui ont pu faire quelque tort à sa réputation.

On a parlé de deux hommes pour lesquels on a prétendu qu'elle avoit eu du goût: le premier étoit un fou[1], et elle étoit un enfant quand il alla en Espagne, où il fut aussi l'amoureux de la reine d'Espagne[2], sœur de madame la duchesse de Bourgogne.

Je ne l'ai pas connu parce que je n'étois pas à la cour dans ce temps-là; mais j'en sais assez pour dire que les passions étoient en lui des folies, et par les excès où elles le

1. On voit bien que c'est de M. de Maulevrier que je veux parler; et la manière dont il s'est tué justifie assez ce que j'en ai dit: il se jeta par une fenêtre. (Note de Mme de Caylus.)

2. La reine d'Espagne lui avoit écrit quelquefois. Chaque mot de la lettre étoit enfermé dans une boule de hoca; le paquet étoit adressé à l'abbé de Caumartin, depuis évêque de Blois. (Cette note paroît être aussi de Mme de Caylus).

portoient, et par les moyens qu'il employoit. Cependant, comme il avoit de l'esprit, il a ébloui pendant un temps les gens les plus sages. Madame de Maintenon n'a pas même été exempte d'avoir quelque bonne opinion de lui; ce qui a paru par des audiences particulières qu'elle a bien voulu lui donner quelquefois. Madame de Maulevrier, fille du maréchal de Tessé, qui fut bien avec madame la Dauphine jusqu'à la mort de son mari, s'est brouillée avec cette princesse pour n'avoir pas voulu, à ce qu'on dit, lui rendre ses lettres; mais, dans la vérité, pour avoir, je crois, répandu ce bruit-là sans fondement. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'elle a toujours été mal avec elle depuis, quoiqu'elle fût fille du premier écuyer de cette princesse, et d'un homme dont le Roi s'étoit servi pour travailler à son mariage.

Nangis est le second pour lequel madame la Dauphine a eu du goût. Je ne parlerai pas de celui-là comme j'ai parlé de l'autre,

et j'avouerai que je le crois comme le public : la seule chose dont je doute, c'est que cette affaire soit allée aussi loin qu'on le croit, et je suis convaincue que cette intrigue s'est passée en regards et en quelques lettres tout au plus. Je me le persuade par deux raisons : l'une, que madame la Dauphine étoit trop gardée, et l'autre que Nangis étoit trop amoureux d'une autre femme qui l'observoit de près, et qui m'a dit à moi-même que, dans le temps qu'on soupçonnoit qu'il pouvoit être avec madame la Dauphine, elle étoit bien assurée du contraire, puisqu'il étoit avec elle.

FIN.

APPENDICE.

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENS.

I.

PREMIÈRE LETTRE DE MARIN, SUR MADAME DE CAYLUS ET SUR M. DE CAYLUS SON FILS AÎNÉ, AU RÉDACTEUR DU JOURNAL DES DÉBATS.

On vient de réimprimer, monsieur, *les Souvenirs* de Madame de Caylus[1]. Cet ouvrage a réveillé dans moi d'autres souvenirs.

M. le comte de Caylus m'honoroit de son estime et de son amitié. Je ne l'ai pas quitté pendant les dernières années de sa vie, et je peux dire qu'il est mort entre mes bras.

Voici comment il m'avoit raconté l'origine de cet ouvrage.

Madame sa mère étant malade, il lui faisoit une fidèle compagnie. Il lui conseilla un jour de se distraire de ses maux en lui dictant des anecdotes de la cour de Louis XIV; elle répon-

1. C'est l'édition de Renouard, publiée en 1804.

dit que sa tête n'étoit pas assez libre pour donner une forme convenable à des Mémoires. « Eh bien ! répliqua M. de Caylus, nous intitulerons cela *Souvenirs*, et vous ne serez assujettie à aucun ordre de date, à aucune liaison. » Madame de Caylus y consentit, et c'est au pied de son lit que M. de Caylus écrivit cet ouvrage sous la dictée de sa mère.

Il n'est pas vrai, comme le prétend l'éditeur, que *ces Souvenirs ont couru le monde en copies manuscrites jusqu'en* 1770. M. de Caylus ne les avoit confiés qu'à quelques amis intimes dont il connoissoit la délicatesse et la discrétion : il étoit si scrupuleux à cet égard qu'il refusa de les prêter à madame Geoffrin son amie, à cause des gens de lettres dont elle étoit environnée, et qui auroient pu en prendre des copies : mais, pour satisfaire aux désirs de cette dame, il me chargea de lui en faire moi-même la lecture dans plusieurs séances, et dans un petit comité composé de M. Marmontel, qui logeoit alors chez elle, M. d'Alembert, et mademoiselle Despinasse[1].

Un soir, un homme de lettres, que je n'aurai pas l'indiscrétion de nommer pour ne pas flétrir la grande réputation dont il a joui, qui n'est cependant aucun de ceux qui honorent aujour-

1. De L'Espinasse.

d'hui la littérature, se présenta chez M. de Caylus ; après les complimens d'usage, il lui témoigna le désir de lire les *Souvenirs*, et le pria, de les lui confier pour vingt-quatre heures. Je fis à M. le comte de Caylus un signe négatif ; cet homme s'en aperçut, et, s'adressant à moi, il me dit que je devois connoître sa discrétion ; qu'il étoit incapable d'abuser de la confiance de M. de Caylus ; qu'accablé du travail dont il étoit chargé, il n'avoit de libre que quelques instans dans la soirée, qu'il les emploieroit à cette lecture ; qu'il donnoit sa parole d'honneur que le manuscrit ne sortiroit pas de ses mains, et promettoit de le rapporter le lendemain à la même heure.

M. de Caylus céda à ses instances ; et lorsque ce littérateur fut sorti, il me dit, avec la familiarité dont il m'honoroit : « Dis-moi, Ma-« rin, pourquoi le signe que tu m'as fait ? » Je lui répondis que j'avois mes raisons, et que je désirois qu'il n'eût pas à se repentir de sa complaisance.

Quelque temps après, nous apprîmes que cet ouvrage avoit été imprimé en Hollande. Il me fut facile, par mes liaisons avec les libraires de France et des pays étrangers, dans la place que j'occupois alors [1], de découvrir l'auteur de cette

1. Marin étoit censeur royal de la librairie : il fut aussi

infidélité. Je sus que le manuscrit avoit été vendu pour vingt-cinq louis à un libraire de Hollande; j'appris de plus, par un ouvrier de l'imprimerie, chargé des ouvrages de la personne en question, que cet ouvrier et deux autres scribes, après avoir détaché les feuillets, et copiant l'un le folio *recto*, l'autre le *verso*, avoient transcrit dans la journée le manuscrit qui est en grand in-folio, et que j'ai actuellement sous les yeux, et qui fut rendu exactement à l'heure indiquée.

SECONDE LETTRE DE MARIN [1].

Vous savez, monsieur, que les vieillards, qui n'ont point d'avenir et qui ne tiennent au présent que par le passé, ont la foiblesse de raconter leurs souvenirs : pardonnez-la-moi, et permettez

chargé de 1770 à 1774 de la rédaction de la *Gazette de France*, ce dont il s'acquitta assez mal, au dire des contemporains. Beaumarchais particulièrement l'a maltraité dans ses *Mémoires*. Voy. le tome Ier de l'*Histoire de la Presse en France* par Eug. Hatin.

1. Nous publions cette seconde lettre, quoique ne se rapportant pas directement à madame de Caylus, à cause des faits énoncés au commencement. Nous pensons d'ailleurs que les détails donnés sur le comte de Caylus par son secrétaire ne paroîtront pas dénués d'intérêt.

que j'ajoute quelques souvenirs à ceux de ma lettre précédente, à l'occasion des *Souvenirs* de madame de Caylus.

Je viens de parcourir une édition que M. Renouard a récemment publiée de cet ouvrage, en un volume in-douze : papiers, caractères, gravures, tout y est de la plus grande beauté. Deux choses m'ont surpris dans la Notice sur madame de Caylus : la première, c'est une mauvaise épigramme, en deux très-mauvais vers[1], contre M. de Caylus. Étoit-il convenable de terminer l'éloge de la mère par ce trait lancé contre son fils? Celui qui, dans le temps, se permit cette méchanceté ne méritoit pas l'excès de ménagement que j'ai eu pour lui dans l'anecdote que je vous ai racontée[2]; et si j'eusse connu cette injurieuse épithaphe j'aurois dit à cet homme : *Tu es ille vir*. La deuxième, c'est l'éloge bien

1. Cette épigramme, qui se trouve en effet dans l'avertissement de Renouard, est très-connue; c'est une épitaphe caustique du comte de Caylus :

Ci git un antiquaire acariâtre et brusque
Qu'il est bien enfermé dans cette cruche étrusque.

Elle est de Diderot. Ce seroit donc Diderot que Marin accuse d'avoir publié furtivement les *Souvenirs*, après avoir promis à M. de Caylus que le manuscrit ne sortiroit pas de ses mains.

2. Voy. la lettre précédente.

mince que l'on fait de M. de Caylus, en le nommant simplement *antiquaire, et auteur de quelques écrits badins* [1].

Pourquoi ne pas dire qu'il fut et mérita d'être membre d'une academie célèbre? pourquoi ne pas faire mention de son recueil, en plusieurs volumes in-quarto d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, et romaines; et de beaucoup d'autres ouvrages? Ici se réveillent des souvenirs.

M. de Caylus étoit l'homme le plus modeste et le moins attaché aux vanités de ce monde: ayant hérité de son oncle le duc de Caylus, mort en Espagne, il refusa la grandesse qui lui revenoit par succession, et dont son héritier profita. Il ne rendoit à ses pareils que des visites de circonstance, et ne composoit sa société que de savans, de littérateurs, et surtout d'artistes célèbres ou capables de le devenir; il aimoit, protégeoit les arts; et les cultiva lui-même avec quelque succès.

Avec une fortune très-honnête, il ne dépensoit presque rien pour lui-même : il n'employoit ses revenus qu'au progrès des arts et au secours des artistes indigens. Il recherchoit les jeunes gens qui avoient des dispositions, et leur don-

1. C'étoit une notice sur madame de Caylus, et non pas sur son fils. — *Renouard.*

Digitized by Google

noit des conseils et des secours lorsqu'ils étoient sans fortune. C'étoient autant de pensionnaires à qui il distribuoit ses bienfaits le premier de chaque mois, à proportion de leurs besoins, jusqu'à ce qu'ils fussent en état d'acquérir par eux-mêmes de la gloire et du profit.

Un jour, se promenant à pied, il trouva sur le quai deux têtes de femme ébauchées, les examina, les acheta, demanda le nom et l'adresse de l'auteur, et me donna rendez-vous pour le lendemain, dix heures du matin. A cette heure nous montâmes dans son modeste carrosse, qu'il appeloit son fiacre, parce qu'en effet il le prêtoit à tous ses amis et ne s'en servoit que lorsque personne ne le lui avoit demandé. Arrivés à l'entrée de la rue aux Ours, qu'on nous avoit désignée, nous cherchâmes à pied l'homme qu'il desiroit connoître; nous le trouvâmes dans un cinquième étage : il venoit d'esquisser rapidement la tête d'une jeune ravaudeuse, à qui il avoit promis vingt-quatre sous pour sa complaisance. M. de Caylus donna un petit écu à cette fille, et lorsqu'elle fut sortie, il interrogea le jeune peintre sur son état, sur ses ressources, sur ses besoins : après lui avoir conseillé de soigner davantage ses ouvrages, et lui avoir prédit qu'il acquerroit un jour de la célébrité par son talent (prédiction qui s'est accomplie), il lui donna son adresse, l'engagea à venir lui

montrer ses tableaux, et le pria de permettre qu'il le mît au nombre de ses pensionnaires jusqu'à ce qu'il pût se passer de secours.

En revenant nous trouvâmes au milieu de la rue un homme qui peignoit une figure de capucin, pour une enseigne de saint François ; M. de Caylus s'arrêta pour le voir opérer. Ce peintre descendoit de temps en temps de son échelle, et venoit examiner son travail de l'autre côté de la rue où étoit M. de Caylus, qui chaque fois lui faisoit des observations. Comme jamais personne ne fut plus modestement vêtu que lui, le peintre le prit pour un ouvrier de son espèce, et, impatienté à la fin de ses leçons, il lui remit les pinceaux et la palette, en lui disant : « Eh bien ! voyons si tu t'en tireras « mieux que moi. » M. de Caylus monte en effet sur l'échelle, et en descend après avoir tracé les principaux traits, et avoir dit à l'homme comment il devoit achever le reste. Enchanté de son ouvrage, ce peintre le presse par reconnoissance d'accepter une bouteille de vin, et nous suit jusqu'au bout de la rue où étoit un cabaret : là le carrosse avance, on ouvre la portière ; le peintre confus balbutie quelques mots d'excuse, et M. de Caylus, lui serrant la main, lui dit : « Adieu, mon camarade ; je suis pressé « aujourd'hui ; mais une autre fois nous boirons « ensemble. »

Je pourrois ajouter d'autres anecdotes très-singulières sur M. de Caylus : elles trouveront leur place ailleurs.

MARIN.

II.

P. 2, dans un manuscrit.... —

Les *Mémoires de d'Aubigné* n'ont été imprimés pour la première fois qu'en 1729, dans un recueil édité par le Duchat (Cologne, chez Pierre Marteau, 3 vol in-8).

D'Aubigné, dans la préface adressée à ses enfans, leur avoit défendu d'en avoir plus de deux copies : cependant, le dernier éditeur des *Mémoires*, M. Ludovic Lalanne, en a pu compter jusqu'à six, rien que dans les bibliothèques publiques de Paris. L'impression en avoit été commencée lors de la paix de Ryswick (1697); madame de Maintenon parvint, dit-on, à l'arrêter. Le manuscrit que madame de Caylus dit avoir vu, n'étoit point de la main de d'Aubigné; c'étoit une copie très-fidèle possédée par madame de Maintenon. C'est évidemment celui qui se trouve encore aujourd'hui à la bibliothèque du Louvre et dont M. Ludovic Lalanne s'est servi pour rectifier le texte, altéré par les précédens éditeurs. — Le manuscrit original des *Mémoires de d'Aubigné* est à Genève et appartient à M. le colonel *Tronchin*.

III.

P. 4, ce fils fut malheureux et mérita ses malheurs par sa conduite.

Constant, baron de Surineau, fils aîné de Agrippa d'Aubigné et de Suzanne de Lezay, né après 1584, mort à la Martinique vers 1645. — Voir sur les méfaits de Constant d'Aubigné dont les trahisons, les apostasies et les crimes de toutes sortes, désolèrent la vie de son père, les pages 151-6 de la nouvelle édition des *Mémoires* donnée par M. Lalanne (Paris, Charpentier, 1856). D'Aubigné déshérita ce fils, qu'il accuse lui-même d'avoir fait de la place de Maillezais, dont il lui avoit remis le commandement, un tripot, un mauvais lieu et une *boutique de faux-monnoyeur*. Voici le passage du testament de d'Aubigné, qui déshérite ce mauvais fils : — « Primitivement, je déclare Constant d'Aubigné, mon fils aîné et unique, pour le destructeur du bien et honneur de la maison, en tant qu'en luy a esté, et pour avoir mérité d'être entièrement déshérité par plusieurs offenses énormes, particulièrement pour avoir esté accusateur et calomniateur de son père en crime de lèse-majesté ; c'est pourquoi je le prive de tous mes meubles et acquêts de quelque qualité qu'ils soient : toutefois, s'il se

présente quelque enfant bien légitime de luy, à ses enfans, non à luy, je laisse la terre des Landes-Guinnemer-près-Mer (en Blaisois), qui est mon seul patrimoine. » Page 426 de la même édition. — Constant d'Aubigné fut le père de madame de Maintenon.

IV.

P. 66.

Variante de l'édition de M. de Monmerqué :

« Avec sa pension de deux mille livres, elle conduisoit si bien ses affaires, qu'elle étoit toujours honnêtement vêtue, quoique simplement. Elle m'a dit elle-même que ses habits n'étoient que d'étamine de Lude, fort à la mode alors pour les personnes d'une médiocre fortune ; elle n'avoit que du linge uni ; elle étoit chaussée proprement et avoit de très-belles jupes. *Elle trouvoit moyen, sur ses deux mille livres, de s'entretenir, ainsi que je viens de le dire, de payer sa pension, celle de sa femme de chambre et ses gages, ne brûloit que de la bougie, et avec cela avoit souvent de l'argent de reste à la fin de l'année.* Je n'ai jamais, me disoit-elle, passé de temps plus heureux. »

V.

P. 12, la maréchale d'Albret ivrogne.

Madeleine de Guénégaud, femme de Gaston-Phœbus d'Albret, maréchal de France, gouverneur de Guienne. — La réputation de la maréchale d'Albret étoit sur ce point bien établie, témoin ce couplet d'une chanson faite par Coulanges, à l'occasion d'un pain bénit rendu à l'abbaye de Livry (*Recueil de Maurepas*, t. IV) ;

Une maréchale
De très-grand renom
Dit avec dévotion :
Montons dans la salle,
Le vin y est bon !

Cela se chantoit sur l'air : *Buvons à nous quatre!* Le nom de la maréchale est indiqué en note dans le manuscrit, avec cette apostille : *Elle aimoit fort le vin et buvoit comme un trou.*

VI.

P. 20, une de ses sœurs,...

Cette tante de madame de Caylus, *si bien accoutumée à changer de religion*, s'appeloit ma-

dame de Fontmort. M. de Monmerqué donne à cet endroit les deux extraits suivants de deux lettres de madame de Maintenon, l'une inédite et tirée des recueils de mademoiselle d'Aumale ; l'autre, déjà publiée par La Beaumelle, mais rectifiée d'après le texte des mémoires inédits de cette demoiselle. La première est adressée à madame de Murçay-Villette, mère de madame de Caylus, à la date du 23 décembre 1680, deux jours après que sa fille eut été remise entre les mains de madame de Maintenon : « Je l'amenai avec moi : elle pleura un moment quand elle se vit seule dans mon carrosse ; ensuite elle se mit à chanter. Elle a dit à son frère qu'elle avoit pleuré en songeant que son père lui dit en partant que si elle changeoit de religion et venoit à la cour sans lui, il ne la reverroit jamais. » La seconde lettre, adressée à la même personne, est datée du 25 du même mois : « Si vous aviez été de la même religion que M. votre mari, je vous aurois priée de m'envoyer votre fille, et j'aurois espéré de vous autant de complaisance qu'en ont eu M. et madame de La Laigne et M. et madame de Caumont ; mais j'ai eu peur que l'on ne vous soupçonnât d'avoir été bien aise de me la donner, et de quelque intelligence avec moi sur la religion. Voilà, ma chère cousine, ce qui m'a obligée de vous tromper ; et pourvu que M. de Villette ne soit pas mécontent de vous, je me

démêlerai bien du reste. J'espère qu'il ne prendra pas si sérieusement l'enlèvement de mademoiselle de Murçay, et qu'il consentira qu'elle demeure avec moi jusqu'à ce qu'elle soit en âge de dire sa volonté. » (Voy. encore sur cet enlèvement et sur madame de Fontmort, la lettre de madame de Maintenon à M. de Villette, du 5 avril 1681.)

VII.

P. 12, Matha de Bourdeille.

Matha est le même dont il est parlé dans les *Mémoires de Grammont*. Le dernier éditeur de ces mémoires, M. J. Brunet, a remarqué que Matha est porté pour une somme de sept mille écus dans les *Demandes des princes et seigneurs qui ont pris les armes avec le parlement et le peuple de Paris*, document important publié par M. C. Moreau, dans son édition des *Courriers de la Fronde*.

Madame de Motteville ne dit que trois mots de Matha, qui nous le représentent tel qu'il devoit être sous la Fronde, tapageur, étourdi, plus ami de la table et du bruit que de la galanterie. Il s'appeloit Charles de Bourdeille, comte de Matha, ou Matta, et mourut en 1674; madame de Maintenon dit, dans une de ses lettres, qu'il mourut sans confession. Il est encore question de Matha dans les *Mémoires de Mademoiselle*. Voy. t. II de la dernière édit. Charpentier, 1859.

La maison de Matha a été principalement illustrée par saint Jean de Matha, fondateur de l'ordre des Trinitaires, au XIIe siècle.

VIII.

P. 33, le nom de Maintenon.

L'acte est du 27 septembre 1674. Madame de Maintenon fit l'acquisition elle-même au prix de deux cent quarante mille livres, provenant des gratifications du Roi (voy. Noailles, *Histoire de Madame de Maintenon*, tome Ier, chap. IX). Madame de Maintenon étoit fort mal avec madame de Montespan, comme il appert de cette lettre, où elle fait part à madame de Saint-Géran d'une gratification de cent mille francs, qu'elle vient de recevoir du Roi : « On croit que je dois ce présent à madame de Montespan ; je le dois à mon petit prince (le duc du Maine) : le Roi, jouant avec lui, et content de la manière dont il répondoit à ses questions, lui dit qu'il étoit bien raisonnable. « Il faut bien que je le sois, répondit « l'enfant, car j'ai auprès de moi une dame qui « est la raison même. — Allez lui dire, reprit le « Roi, que vous lui donnerez ce soir cent mille « francs pour vos dragées. » *La mère me brouille avec le Roi, son fils me réconcilie avec lui.* Je

ne suis pas deux jours de suite dans la même situation ; et je ne m'accoutume point à cette vie, moi qui me croyois capable de m'habituer à tout. » Dans une lettre à l'abbé Gobelin, du 16 septembre 1674, elle se plaint des mauvais traitemens que madame de Montespan lui fait subir : « Madame de Richelieu est présentement avec madame de Montespan, pour tâcher de la faire expliquer sur ce que je puis espérer. Si, par la mauvaise humeur où l'on est pour moi, on s'en tient aux cent mille francs, je ne crois pas devoir les mettre à une terre; nous verrons ce que nous ferons. » Peu de temps après, elle reçut encore cent mille francs du Roi. « Il ne faut point dire ce nouveau bienfait, écrit-elle à Gobelin, j'ai des raisons pour le taire. Madame de Richelieu et l'abbé le savent. Maintenant je suis résolue d'acheter une terre auprès de Paris. J'attends des nouvelles de M. Viette pour en aller visiter, car je ne change pas sur l'envie de me retirer. » Tout cela contredit le dire de Saint-Simon, qui prétend que c'est madame de Montespan qui tourmenta le Roi pour lui faire faire cadeau de Maintenon à madame Scarron, et que le Roi n'y consentit que pour s'en débarrasser. C'est peu de temps après que le Roi, en lui parlant, l'appela devant plusieurs personnes *madame de Maintenon ;* elle l'apprend à madame de Coulanges (lettre du 5 février

1695) en lui avouant qu'elle avoit eu *l'imbécillité d'en rougir*. Elle ajoute : « Les amis de mon mari ont tort de m'accuser d'avoir concerté avec le Roi ce changement de nom. Ce ne sont pas ses amis qui le disent; ce sont mes ennemis ou mes envieux : peu de bonheur en attire beaucoup. » Ce n'est qu'en 1687 que Louis XIV érigea en marquisat la terre et seigneurie de Maintenon, à laquelle il ajouta celle de Grogneul, située dans le voisinage, qu'il acquit au prix de trois cent mille livres. (Voy. Noailles, *Histoire de madame de Maintenon*, tome II, chap. II.) Il y avoit alors à peu près deux ans que le Roi avoit épousé madame de Maintenon.

IX.

P. 62, mot de madame Cornuel.

Le mot se trouve confirmé dans ce passage des Mémoires de Saint-Simon : « Il y avoit une vieille bourgeoise au Marais, chez qui son esprit et la mode avoit toujours attiré la meilleure compagnie de la cour et de la ville ; elle s'appeloit madame Cornuel, et M. de Soubise étoit son ami. Il alla donc lui apprendre le mariage qu'il venoit de conclure, tout engoué de la naissance et des grands biens qui s'y trouvoient joints. « *Ho! monsieur*, lui répondit la bonne femme,

« qui se mouroit et qui mourut deux jours après, « *que voilà un grand et bon mariage pour dans « soixante ou quatre-vingts ans d'ici!* » La date de la mort de madame Cornuel fixe celle de ce mariage : elle mourut, suivant Tallemant, en 1694.

X.

P. 70.

Variante de l'édition Monmerqué : « (Madame de Thianges) avoit pourtant de l'esprit et de l'élocution; bonne et compatissante, quoique dénigrante et railleuse, elle condamnoit souvent les injustices et la dureté de sa sœur; et j'ai ouï dire à madame de Maintenon qu'elle avoit trouvé dans madame de Thianges de la *conciliation* dans les démêlés qu'elle avoit avec madame de Montespan. »

XI.

P. 76, 77, d'Elbeuf.

« C'étoit un homme, dit Saint-Simon, dont l'esprit audacieux se plaisoit à des scènes éclatantes, et que sa figure, sa naissance et les bontés du Roi avoient solidement gâté. »

XII.

P. 78.

M. de Monmerqué ajoute, après ces mots, *une raillerie continuelle :* « qui s'étendoit souvent même sur les personnes à qui elle devoit du respect. Il lui arrivoit souvent, par exemple, de plaisanter sur la reine ; et quand elle trouvoit un bon mot à placer, elle ne l'épargnoit pas plus qu'une autre. Un jour, on vint dire au Roi que le carrosse dans lequel étoit la reine avoit été tout rempli d'eau, ce qui avoit assez effrayé cette princesse. Sur-le-champ, madame de Montespan, présente à ce récit, dit avec un air moqueur : « Ah ! si nous l'avions su, nous aurions crié : La « reine boit ! » Le Roi fut fort piqué de cette rail- « lerie, et il répéta à l'instant : « Souvenez-vous, madame, qu'elle est votre maîtresse. » — M. de Monmerqué, en *intercalant* ce passage tiré du manuscrit prétendu de mademoiselle d'Aumale, se demande quel motif l'a pu faire supprimer dans toutes les éditions des *Souvenirs*, PUISQUE *madame de Montespan n'auroit fait que répéter le mot de la duchesse de Verneuil, en apprenant le danger que Henri IV et Marie de Médicis avoient couru, le* 9 *juin* 1606, *en passant le bac de Neuilly.* Il nous semble au contraire que c'est précisément cette répétition qui pourroit

faire douter de l'authenticité du passage. Madame de Caylus n'auroit pas manqué de signaler la rencontre.

XIII.

P. 86, il seroit là !

Une note de l'ancien commentaire ajoute qu'il est manifeste que ce fut mademoiselle de Montpensier qui parla la première d'amour à Lauzun. — Elle-même s'en confesse tout au long dans ses *Mémoires* (IVe partie). Voyez aussi les *Mémoires de Choisy*, édition Petitot et Monmerqué, page 502; et les lettres de madame de Sévigné à Coulanges, année 1670.

La Fare, dans ses *Mémoires*, attribue à madame de Maintenon la mésaventure de Lauzun. « Mais ce qui rompit entièrement l'affaire, dit-il, fut madame Scarron, femme de beaucoup d'esprit, que madame de Montespan avoit mise auprès des enfans qu'elle avoit eus du roi et qui étoit alors sa principale confidente. Madame Scarron, dis-je, fit voir à madame de Montespan l'orage qu'elle s'attiroit en soutenant Lauzun dans cette affaire; que la famille royale et le Roi lui-même lui reprocheroient le pas qu'elle lui faisoit faire. Enfin, elle fit si bien, que celle qui avoit fait cette affaire la rompit. » *Mémoires de La Fare*, chap. VI.

XIV.

P. 91, l'abbé Testu.

Il est fréquemment question de l'abbé Testu dans les lettres de madame de Sévigné.

Voici le portrait qu'en fait Saint-Simon : « C'étoit un homme fort singulier, mêlé toute sa vie dans la meilleure compagnie de la ville et de la cour, et de fort bonne compagnie lui-même ; il ne bougeoit de l'hôtel d'Albret, où il s'étoit intimement lié avec madame de Montespan, qu'il voyoit tant qu'il vouloit, dans sa plus grande faveur, et à qui il disoit tout ce qu'il lui plaisoit ; il s'y lia de même avec madame Scarron. Il la voyoit dans *ses ténèbres*[1] avec les enfans du Roi et de madame de Montespan, qu'elle élevoit. Il la vit toujours et toutes les fois qu'il voulut depuis le prodige de sa fortune ; ils s'écrivirent toute leur vie souvent, et il avoit un vrai crédit auprès d'elle ; il étoit ami de tout ce qui l'approchoit le plus et en grand commerce surtout avec M. de Richelieu et sa femme, dame d'honneur, et avec madame d'Heudicourt et avec madame de Montchevreuil. Il avoit une infinité d'amis con-

1. Allusion à la retraite profonde où madame de Maintenon vivoit cachée avec les enfans du Roi. Voy. p. 38 et 39 des *Souvenirs*.

sidérables dans tous les états, ne se contraignoit pour pas un, pas même pour madame de Maintenon; ne l'avoit pas qui vouloit. C'est un des premiers hommes qui aient fait connoître ce qu'on appelle des vapeurs; il en étoit désolé, avec un tic qui, à tous les momens, lui démontoit tout le visage. Il primoit partout; on en rioit, mais on le laissoit faire.

« Il étoit très-bon ami et serviable, et il a fait sous la cheminée beaucoup de grands plaisirs, et avancé, et fait même des fortunes; avec cela, simple, sans ambition, sans intérêt, et bon homme et honnête homme; mais fort vif, fort dangereux et fort difficile à pardonner, et même à ne pas poursuivre quiconque l'avoit heurté. Il étoit grand, maigre et blond, et à quatre-vingts ans il se faisoit verser peu à peu une aiguière d'eau à la glace sur sa tête pelée, sans qu'il en tombât goutte à terre; et cela lui arrivoit souvent depuis beaucoup d'années; il a fort servi l'archevêque d'Arles, depuis cardinal de Mailly, et grand nombre d'autres, rompu le cou aussi à quelques-uns. Ce fut une perte pour ses amis, et une encore pour la société. C'étoit en tout un homme fort considéré et recherché jusqu'au bout. »

L'abbé Testu fut reçu à l'Académie en 1665; il mourut en 1706. Il étoit ami de Rancé, avec qui il vécut longtemps à la campagne avant

Digitized by Google

qu'il fût devenu le réformateur de la Trappe. On a publié de lui un volume de poésies chrétiennes. On trouve dans le recueil du P. Bouhours, une longue et belle lettre de l'abbé Testu, en prose et en vers, sur les conquêtes du roi.

XV.

P. 95, Madame d'Heudicourt.

Saint-Simon appelle madame d'Heudicourt le « mauvais ange de madame de Maintenon. »

XVI.

P. 103, Villarceaux.

Saint-Simon est cru sur le sujet des relations de Villarceaux avec madame de Maintenon : « Villarceaux, débauché fort riche, entretint longtemps madame Scarron, et la tenoit presque tout l'été à Villarceaux. » Le premier éditeur des *Souvenirs* n'osa pas aller si loin; il donne néanmoins pour certain, que madame de Maintenon enleva Villarceaux à Ninon, son amie. Ainsi que le remarque cet éditeur, le sujet étoit délicat à traiter pour madame de Caylus; il faut avouer qu'elle s'en tire fort habilement. — Nous avons suivi pour les derniers mots de la lettre

citée par madame de Caylus, mais pour quelques mots seulement, la variante proposée par M. de Monmerqué, d'après le manuscrit de mademoiselle d'Aumale. Les premières éditions portoient : Sa *tête brune lui seyoit fort bien ;* Renouard avait cru devoir remplacer le mot *tête* (teste) par le mot *veste ;* ce qui nous paroît une grande liberté. Au moins auroit-il fallu pouvoir dire quel costume portoit ce jour-là M. de Villarceaux.

XVII.

P. 107, on fit aussi des chansons....

On trouve en effet dans le Recueil de Maurepas, plusieurs chansons, ou couplets faits à l'occasion de ce mariage. D'abord un couplet sur les relations de mademoiselle de Laval avec Fontrailles avant son mariage, qui ne mérite pas d'être cité; en voici un autre à la date de 1683:

Nous portons des fontanges,
C'est la mode entre nous ;
Ne trouvez pas étrange
Si Roquelaure, aussi belle qu'un ange,
En fait porter à son époux.

On sait que les fontanges étoient des nœuds qui se portoient sur la tête.

Je citerai plus au long une chanson qui se rapporte à un fait fort connu et consigné dans presque tous les mémoires du temps : l'auteur de la chanson, qui se chantoit sur l'air du cantique : *Apprends-nous, ô Marie*, feint de s'adresser à un esprit messager pour apprendre de lui les nouvelles de la cour :

1.

Je me suis laissé dire
Que les filles d'honneur
Ont pris plaisir à lire
Certain joyeux auteur.
Arétin on l'appelle,
Selon le bruit commun.
— La moindre bagatelle
Et cela, c'est tout un.

2.

— Que dit la gouvernante [1]
De ce plaisir charmant? (nouveau?)
En est-elle contente?
L'a-t-elle trouvé beau?
— L'âme d'horreur atteinte,
Prenant la chose en mal,
Elle porta sa plainte
Jusques au tribunal.

1. Madame de Montchevreuil.

Digitized by Google

3.

— Sur ce fait d'importance,
Et les témoins ouïs,
Dis-nous quelle sentence
A prononcé Louis.
— Ce prince bon et sage,
Grand en tout ce qu'il fait,
Condamne au mariage,
Pour punir ce forfait.

4.

— Pour marier ces belles,
Trouve-t-on à la cour
Des époux dignes d'elles,
Introduits par l'amour?
— On en trouve à revendre,
Quand le roi prend le soin
De doter, ou de rendre
Ce service au besoin.

5.

— Fais-nous savoir encore
Par quels puissans discours
La belle Roquelaure
A chassé ses amours.
— Un amant téméraire,
Grand seigneur indiscret,
A dit dans sa colère
Ce qu'il n'avoit pas fait, etc.

Saint-Simon dit en effet, dans ses Mémoires

Digitized by Google

(t. V, p. 77), que ce fut le Roi qui fit le mariage de mademoiselle de Laval avec Antoine Gaston de Roquelaure, et qu'à cette occasion il fut fait duc à brevet.

XVIII.

P. 108, mademoiselle de Tonnerre chassée de la cour.

M. de Monmerqué note à propos de ce fait les extraits suivants du Journal de Dangeau :

« Le Roi ordonna à mademoiselle de Tonnerre de sortir de la cour pour entrer aux Filles-Sainte-Marie de Paris (12 avril 1654). — « M. de Rhodes sortit avant-hier de la Bastille, et revint à la cour; il n'apprit que chez M. de La Feuillade le malheur de mademoiselle de Tonnerre (15 avril). — Elle fut mise à Port-Royal et deux ans après elle épousa un gentilhomme du Dauphiné, nommé de Musy, dont le père étoit aussi de la maison de Clermont. Madame la Dauphine parut fort aise de cet établissement, et elle parla de mademoiselle de Tonnerre avec bonté (31 janvier 1686). — Le Roi refusa de signer son contrat de mariage, en disant qu'il ne vouloit faire cet honneur-là qu'aux personnes dont il avoit été content (2 février 1686). »

XIX.

P. 111, madame de Dangeau.

« Il paroît cependant que madame de Dangeau fut obligée d'effacer le nom de *Bavière*. Voici ce que madame de Sévigné écrivoit au président de Moulceau, le 3 avril 1686 : « Madame la Dauphine ayant su que cette jolie « personne avoit signé partout *Sophie de Bavière*, « s'est transportée d'une telle colère, que le Roi « fut trois fois chez elle pour l'apaiser, craignant « pour sa grossesse. Enfin tout a été effacé, « rayé, biffé; M. de Strasbourg (le cardinal de « Furstemberg) ayant demandé pardon, et avoué « que sa nièce est d'une branche égarée et sé- « parée depuis longtemps, et rabaissée par de « mauvaises alliances, qui n'a jamais été appelée « que Lœwestein. » Madame de Dangeau n'étoit en effet de *Bavière* que du côté gauche. Elle descendoit de Frédéric dit le *Victorieux*, qui, pour conserver l'électorat de Bavière à son neveu, avoit épousé en 1462 Claire de Tettingen, simple demoiselle, à la condition que les enfants à naître de ce mariage seroient seulement comtes du saint-empire, et n'auroient aucun droit sur les biens du Palatinat. » Note de M. de Monmerqué.

XX.

P. 119, Périgny.

Le président de Périgny, personnage très-peu ou très-mal connu jusqu'aujourd'hui et que M. Charles Dreyss vient de mettre en lumière, dans son excellente édition des *Mémoires de Louis XIV pour l'instruction du Dauphin*, à laquelle nous renvoyons le lecteur pour les détails. Périgny, d'abord président aux enquêtes, puis conseiller d'État et lecteur du Roi, fut nommé précepteur du Dauphin en 1666. M. Ch. Dreyss nous le montre tenant la plume pour le Roi dans la rédaction du journal secret qui servit de base aux Mémoires. Il mourut en 1670, âgé de quarante-cinq ans. Périgny étoit bel esprit et composa des épigrammes, des madrigaux et même un ballet intitulé *les Amours déguisés*, dansé sur le petit théâtre du Palais-Royal en 1664 et qui lui valut une épigramme de Benserade. Le *couplet* rapporté par madame de Caylus donne la juste mesure du talent poétique de Périgny, talent purement de société, et que M. Dreyss a le bon goût de ne pas respecter, tout en citant de lui deux ou trois épigrammes et une paraphrase des psaumes. M. Dreyss cite comme témoignages historiques sur Périgny les

lettres de Guy-Patin, la *Gazette de France*, la *Correspondance administrative de Louis XIV*, publiée par Depping, M. Floquet, *Études sur la vie de Bossuet*, Tallemant, *Vie de Benserade*, etc. — On lit d'autre part dans le *Segraisiana* : « Monseigneur (l'élève de M. de Montausier) ne savoit pas encore les principes de la langue latine, qu'il étoit en colère de ce qu'il ne savoit pas le grec. Il a été cause de la mort de M. de *Peregny* (Périgny), lequel étudia le grec avec tant d'application qu'il devint malade et mourut. Il avoit beaucoup d'esprit et de génie, et il apprit à lire à Monseigneur avec des lettres de filigrane qu'il avoit faites lui-même. »

XXI.

P. 121, 122, Clermont-Chatte.

Saint-Simon confirme, en le développant, le récit de madame de Caylus. Il ajoute que le Roi ayant reçu les lettres manda un soir madame de Conti dans son cabinet ; et, malgré ses larmes et son évanouissement, l'obligea à lire, l'une après l'autre, toutes les lettres que contenoit le paquet. Sa conclusion fut le renvoi de mademoiselle Chouin et l'exil de Clermont, qui eut ordre de se défaire de sa charge d'enseigne des gendarmes de la garde.

On sait ce qu'est devenue mademoiselle Chouin. Quant à Clermont, qui étoit de la branche de Chaste en Roussillon, il reparut à la cour après la mort du Roi, et fut fait, en 1715, capitaine des Suisses du Régent. « C'étoit, dit Saint-Simon, un grand homme, parfaitement bien fait, qui n'avoit rien que beaucoup d'honneur, de valeur, avec un esprit assez propre à l'intrigue.... »

XXII.

P. 137, du Charmel.

Saint-Simon, ami très-particulier de du Charmel, et qui fait plus d'une fois mention de lui dans ses *Mémoires*, ne parle nullement d'une *vision*. Il dit que touché par la lecture du livre d'Abbadie sur la Vérité de la religion chrétienne, il quitta brusquement la cour, et se retira dans une maison, « joignant l'institution de l'Oratoire. » — M. de Monmerqué, qui, dans son édition des *Souvenirs*, relève avec raison le jugement du premier éditeur (Voltaire ?) qui présente du Charmel comme *un fat à prétendues bonnes fortunes et de l'esprit le plus mince*.

Du Charmel, gentilhomme de Champagne, et non Lorrain, comme le dit madame de Caylus, passa la moitié de sa vie à la cour, en qualité de capitaine d'une des deux compagnies des *becs à*

corbin. Quelques années après sa retraite, il fut exilé de Paris, comme s'étant mêlé des affaires du jansénisme. Après huit ans de cet exil, il sollicita la permission de venir à Paris pour se faire opérer de la pierre; elle lui fut refusée, et la façon dont il fut taillé, par un chirurgien malhabile, fut cause qu'il mourut au bout de trois jours. « C'étoit, dit Saint-Simon, un homme d'une grande dureté pour soi, d'un esprit au-dessus du médiocre, qui s'entêtoit aisément et qui ne revenoit pas de même, de beaucoup de zèle, qui n'étoit pas toujours réglé, mais d'une grande fidélité à sa pénitence, à ses œuvres, et qui se jetoit la tête la première dans tout ce qu'il croyoit le meilleur; avant sa retraite, fort honnête homme et fort sûr, très-capable d'amitié, doux et bon homme. » Voy. *Mémoires* de Saint-Simon, tomes II, V et XIe de la dernière édition (1856).

Du Charmel étoit ami de l'abbé de Rancé, et se retira avec lui à la Trappe. On voit, par la lettre de Saint-Simon, placée en tête des *Mémoires*, qu'il y étoit en 1669, et que ce fut lui qu'il chargea de porter à Rancé les fragments de ses *Mémoires* qu'il vouloit soumettre à son approbation.

XXIII.

P. 135, la princesse d'Harcourt.

Le témoignage de Saint-Simon appuie ici encore et en l'aggravant celui de madame de Caylus. Il dit nettement que Brancas, père de madame d'Harcourt, avoit été *plus que bien* avec madame de Maintenon, et qu'il falloit à celle-ci une raison *aussi forte pour prendre en faveur une personne qui en étoit aussi peu digne*. Le portrait que Saint-Simon a laissé de madame d'Harcourt prendroit trop de place dans ces notes; nous préférons y renvoyer le lecteur (tome IVe de la dernière édition) : joueuse, voleuse, avare, gourmande, malpropre, intrigante, basse, cagote, hypocrite, tel est en deux lignes le résumé de ce portrait, assaisonné du récit des tribulations les plus bouffonnes et les plus extravagantes.

XXIV.

P. 136, 137, madame de Gramont.

Saint-Simon, très-particulièrement lié avec du Charmel, comme on vient de le voir, et avec la comtesse de Gramont, et qui parle souvent

de l'un et de l'autre, ne fait nulle part allusion à cet *heureux contre-coup* de la grâce. — Il y a bien aussi quelque chose à redresser dans le portrait que madame de Caylus nous donne d'Élisabeth Hamilton. Il ne faut pas oublier en le lisant que la spirituelle et fière comtesse avoit osé braver madame de Maintenon dans sa petite maison des *Moulinaux*, et que tout le crédit de la favorite légitime n'avoit rien pu diminuer de l'amitié du Roi pour elle, amitié telle qu'il lui pardonnoit jusqu'à des retraites à Port-Royal ! Saint-Simon nous donne de quoi corriger le dernier trait : Élisabeth Hamilton avoit été, nous dit-il, élevée à Port-Royal des Champs, *et en avoit conservé tout le goût et le bon*, à travers les égaremens de la jeunesse, de la beauté du grand monde et de quelques galanteries, sans que les faveurs, ni le danger de les perdre l'aient jamais pu détacher de cet attachement intime.... « Ses dernières années, ajoute-t-il, furent uniquement pour Dieu. Elle comptoit bien, dès qu'elle seroit veuve, se retirer entièrement ; mais le Roi s'y opposa si fortement, qu'il fallut demeurer. Ce ne fut pas pour longtemps ; de grandes infirmités la tirèrent de la cour, ce dont elle fit le plus saint usage et le plus salutaire.... » *Il faut avouer* qu'il y a bien là quelque chose *tendant à la piété*. C'en est assez pour montrer comment il faut entendre les *pieux motifs* prêtés

par madame de Caylus à madame de Maintenon pour attirer et retenir chez elle la comtesse de Gramont.

XXV.

P. 143, madame d'Heudicourt.

La cause de la disgrâce de madame d'Heudicourt, fut qu'elle avoit révélé le secret de l'amour du Roi au marquis de Béthune et au marquis, depuis maréchal de Rochefort. M. de Monmerqué ajoute, d'après une lettre inédite de madame du Bouchet à Bussy, datée du 20 septembre 1669, que Rochefort feignit d'être amoureux de madame d'Heudicourt, et lui fit la cour pour surprendre ses confidences. Madame d'Heudicourt ne rentra en grâce qu'en 1676, comme le témoigne une lettre de madame de Sévigné du 29 juillet de cette année. Il est remarquable que cette date est aussi celle de la mort du marquis de Rochefort, qui mourut, dit Saint-Simon, au printemps de 1676. — Le marquis de Béthune étoit beau-frère, par sa femme, de la reine de Pologne, femme de Jean Sobieski. De là sa fortune en Pologne, où il prit du service, après son ambassade. « C'étoit, selon Saint-Simon, un homme d'esprit avec beaucoup d'agrément, fait pour la société et fort capable d'affaires. »

XXVI.

P. 144, Nanon.

Cette servante *si secrète*, dont parle madame de Caylus, est, sans nul doute, la célèbre Nanon dont Saint-Simon a laissé le portrait suivant :

« Madame de Maintenon avoit conservé auprès d'elle une vieille servante qui, du temps de sa misère, et qu'elle étoit veuve de Scarron, à la charité de la paroisse de Saint-Eustache, étoit son unique domestique ; et cette servante, qu'elle appeloit encore Nanon comme autrefois, étoit pour les autres mademoiselle Balbien, et fort considérée par l'amitié et la confiance de madame de Maintenon pour elle. Nanon se rendoit aussi rare que sa maîtresse, se coiffoit et s'habilloit comme elle ; imitoit son précieux, son langage, sa dévotion, ses manières. C'étoit une demi-fée à qui les princesses se trouvoient heureuses quand elles avoient occasion de parler et de l'embrasser, toutes filles de roi qu'elles fussent ; et à qui les ministres qui travailloient chez madame de Maintenon faisoient la révérence bien bas. »

XXVII.

P. 150, l'abbaye de *Maubuisson*.

Toutes les éditions, même celle de M. de Monmerqué, disent *Montbuisson*. Il est cependant évident que la personne dont il s'agit ici est Louise-Marie de Bavière, *Princesse palatine*, fille de Frédéric IV, roi de Bohême, XXVe abbesse de Maubuisson qui mourut en 1709. Voy. *Gall. christ.*

XXVIII.

P. 158 (note).

Chanson sur la *Phèdre* de Racine attribuée au duc de Nevers par Voltaire :

Racine, cet homme excellent,
Dans l'antiquité si savant,
Des Grecs imitant les ouvrages,
Nous peint sous des noms empruntés
Les plus illustres personnages
Qu'Apollon ait jamais chantés.

Sous le nom d'*Aman le Cruel*
Louvois est peint au naturel;

Digitized by Google

Et de *Vasthi* la décadence
Nous retrace un tableau vivant
De ce qu'a vu la cour de France
A la chute de Montespan.

La persécution des Juifs
De nos huguenots fugitifs
Est une vive ressemblance;
Et l'*Esther* qui règne aujourd'hui
Descend des rois dont la puissance
Fut leur asile et leur appui.

Cette Esther qui tient à nos rois,
Ainsi que la Juive autrefois,
Éprouva d'affreuses misères;
Mais, plus dure que l'autre Esther,
Pour chasser le dieu de ses pères
Elle prend la flamme et le fer.

Pourquoi donc comme Assuérus,
Mon roi, si rempli de vertus,
N'a-t-il pas calmé sa colère?
Je vais vous le dire en deux mots :
Les Juifs n'eurent jamais affaire
Aux jésuites et aux dévots.

On sait que le duc de Nevers, que Voltaire appelle, dans ses notes, le « Voiture de l'Hôtel de Bourbon, » étoit l'ennemi de Racine et de Boileau, qu'il a souvent chansonnés. Cette autre chanson que l'on trouve dans les chan-

Digitized by Google

sonniers du temps pourroit être aussi de lui :

Ta vanité me chagrine ;
Loin d'être friand d'honneur,
La dévotion, Racine,
Veut qu'on soit humble de cœur.
— Je ne saurois.
— Fais-en du moins quelque mine.
— J'en mourrois !

— Suis ce que je te conseille,
Sans t'en vouloir prendre au roi :
Souffre que le grand Corneille
Sois mis au-dessus de toi.
— Je ne saurois.
Qu'il soit en place pareille,
J'en mourrois !

Si tu ne veux pas me croire,
Quitte le dévot sentier.
Dupé par la vaine gloire,
Reprends ton premier métier.
— Je ne saurois.
— Imprime donc une histoire [1].
— J'en mourrois.

Le duc de Nevers (Philippe Julien Mazarini Mancini), neveu du cardinal Mazarin, né à

1. Allusion à l'*Histoire du règne de Louis XIV* que Racine avait été chargé d'écrire avec Boileau.

Digitized by Google

Rome, en 1641, mourut à Paris, en 1707. L'histoire de ses démêlés avec Racine et Boileau à l'occasion de la tragédie de *Phèdre* contre laquelle il soutint l'*Hyppolite* de Pradon, se retrouve dans toutes les bonnes éditions des œuvres de Racine. On trouve des poésies de lui imprimées dans quelques recueils du temps; principalement dans le *Recueil de poésies choisies* d'Adrien Moëtjens, la Haye, 1694, et dans les *Divertissements de Sceaux*. Voy., sur le duc de Nevers, les *Mémoires* de Saint-Simon, les *Mémoires* de Mademoiselle, deuxième partie, Titon du Tillet, *Parnasse François*, et le Dictionnaire de Moreri.

XXIX.

P. 162, épigramme de Racine sur Boyer.

Cette épigramme est fort connue. Madame de Caylus, dans le manuscrit, n'en cite que le premier vers :

A sa Judith Boyer par aventure....

Elle est dans toutes les éditions de Racine. Claude Boyer, de l'Académie françoise, ainsi que Michel Leclerc, son collègue, étoit d'Alby.

Cette communauté d'origine, ainsi que la parité de leurs infortunes au théâtre, les a souvent fait associer dans les épigrammes du temps. Furetière s'est particulièrement distingué contre eux dans ses *Factums* où il prétend *qu'ils ont été souvent obligés de se mettre à genoux devant les comédiens pour faire jouer leurs comédies, ou d'en partager le profit avec quelqu'un de la troupe pour avoir sa protection* (Voy. la nouvelle édition des *Factums de Furetière*, 1859, t. I). L'abbé d'Olivet dit que Boyer a travaillé pendant cinquante ans pour le théâtre, sans que la médiocrité du succès l'ait jamais rebuté. On connoît cette autre épigramme de Racine sur l'*Iphigénie* de Leclerc et de Coras.

Entre Leclerc et son ami Coras, etc....

Furetière rapporte sur Boyer l'épigramme suivante dont il pourroit bien être l'auteur :

Quand les pièces représentées
De Boyer sont peu fréquentées,
Chagrin qu'il est d'y voir peu d'assistans,
Voici comme il tourne la chose :
Vendredi la pluie en est cause;
Et le dimanche le beau tems.

Chapelain a été indulgent pour Boyer et Leclerc dans ses notes présentées au Roi au sujet

Digitized by Google

des gratifications. — On peut voir sur ces deux auteurs l'histoire de l'Académie de l'abbé d'Olivet.

XXX.

P. 168, mademoiselle Chouin.

M. de Monmerqué pense, contre l'opinion de Voltaire et d'Auger, qu'il est très-vraisemblable que Monseigneur et mademoiselle Chouin aient été mariés. « Ce point, dit-il, présentera peu de doutes, lorsqu'on aura publié une *édition entière* des *Mémoires* de Saint-Simon, et quand nous aurons fait connoître ceux de mademoiselle d'Aumale. » Les mémoires de mademoiselle d'Aumale n'ont point paru. Quant à Saint-Simon, dont les mémoires sont aujourd'hui complétement publiés, il n'affirme rien. « C'est encore un problème, si elle étoit mariée, dit-il, en parlant de mademoiselle Chouin. Tout ce qui a été le plus intimement initié dans leurs mystères s'est toujours fortement récrié qu'il n'y a jamais eu de mariage. » Il avoue qu'au train de cet intérieur, au ton et à l'attitude de mademoiselle Chouin, dans les *parvulo* de Meudon, et surtout aux égards que le Roi et madame de Maintenon, *mariée alors, et qui affichoit si fort la pruderie et la dévotion*, crurent devoir lui té-

Digitized by Google

moigner, lors de la mort du Dauphin, il y a grande présomption de sacrement ; mais il ne va pas au delà. — M. le duc de Noailles, au tome III de son *Histoire de madame de Maintenon*, cite deux lettres du Dauphin, qui lui paroissent concluantes dans le sens du mariage. Madame de Maintenon écrivant au Dauphin, lui avoit parlé de *sa femme*. « Cela m'a surpris d'abord, lui répondit-il, et m'a fait demeurer tout court. » Mais dans une lettre précédente, le prince consultoit madame de Maintenon sur un projet de mariage ; il ne me paroît pas sûr que le mot de madame de Maintenon ne fût pas une plaisanterie.

XXXI.

P. 212, le *hoca*.

Le *hoca*, ou *hocca*, jeu assez semblable au loto, d'après la description qu'en donne le *Dictionnaire de Trévoux*, paroît avoir été importé en France par Mazarin[1], grand amateur du jeu, et surtout des jeux de hasard, où il savoit être très-heureux. (Voy. Tallemant des Réaux, t. IV de la nouvelle édition; *Hist. de madame d'Athis*.)

1. L'*Académie universelle des jeux*, publiée en 1725 (Paris, Théodore Legras), parle même d'une partie de *hoca* appelée *hoc Mazarin*, qui se jouoit avec des cartes.

Il se jouoit avec trente boules creuses, dans chacune desquelles on enfermoit un numéro écrit sur une bande de parchemin, et que l'on tiroit ensuite au hasard après les avoir secouées dans un sac. Ce jeu, où la fraude étoit à ce qu'il paroît très-facile, causa de tels désordres, qu'à Rome le pape fut obligé de l'interdire et de chasser de ses États ceux qui s'en mêloient. Il fut pareillement défendu à Paris, par arrêt du parlement, sur la plainte du prévôt des marchands. (Voy. Delamare, *Traité de la Police*, t. I. — Sur l'habileté de Mazarin au jeu, on peut consulter la *Biographie de Mazarin*, publiée dans la *Revista contemporanea* de Turin, livraison de novembre 1855, et l'analyse que nous en avons donnée dans l'*Athenæum français*, en 1856.)

XXXII.

P. 212, 213 et 214, Nangis et Maulévrier.

L'histoire des prétentions de Nangis et de Maulévrier auprès de la duchesse de Bourgogne est racontée tout au long dans Saint-Simon (t. IV). La dame dont parle madame de Caylus, *dont Nangis étoit amoureux, et qui l'observoit de près*, étoit madame de La Vrillière, fille de la comtesse de Neuilly, dame d'atours de la du-

chesse, et qui « sans beauté, étoit jolie comme les amours et en avoit toutes les grâces.... La jalousie l'éclaira bientôt. Bien loin de céder à la princesse, elle se piqua d'honneur de conserver sa conquête, de la lui disputer, de l'emporter. Cette lutte mit Nangis dans d'étranges embarras : il craignoit tout des furies de sa maîtresse. D'autre part, sa réserve ne le perdoit pas moins auprès d'une princesse qui pouvoit tant et qui n'étoit pas pour céder, non pas même pour souffrir une rivale. Cette perplexité à qui étoit au fait donnoit des scènes continuelles. »

965838

TABLE ANALYTIQUE.

A

Albret (Jeanne d'), page 2.
Albret (Maréchal d'), 10, 12, 91, 138, 139.
Albret (la Maréchale d'), 10, 11, 12, 34, 138, 139. Appendice v.
Angleterre (Roi d'), Jacques II, 177, 178.
Angleterre (Reine d'), 177, 178, 179.
Argenton (Madame d'), maîtresse du Régent, 207.
Arpajon (Duchesse d'), 101, 102.
Aubigné (Théodore-Agrippa d'), 2, 3. App. II, III.
Aubigné (Constant d'), fils de Théodore-Agrippa d'Aubigné, 4, 5, 6. App. III.
Aubigné (Comte d'), frère de madame de Maintenon, 55, 99.

B

Barbezieux (Louis-François-Marie Le Tellier, marquis de), fils de Louvois, ministre de la guerre, 48, 122, 166, 167.
Barillon, 93.
Beauvilliers (Duchesse de), 134, 135.
Berry (Duc de), 116, 199, 204, 208.
Berry (Duchesse de), 199, 204, 206, 207, 209.
Bessola, 112, 113, 114, 116.
Béthune (Marquis de), 140, 141.
Beuvron (Marquis de), 9.
Biron (Mademoiselle de), madame de Nagaret, 107.
Bontems, premier valet de chambre de Louis XIV, gouverneur de Versailles et de Marly, 144.
Bossuet, 25, 33, 45, 48, 81.
Bourbon (Duc de), *Monsieur le Duc*, 168, 188, 190, 193, 196, 197, 198.
Bourgogne (Duchesse de), Maris-Adélaïde de Savoie, 113, 199, 200, 209, 210, 211, 212, 213, 214.
Bouzoles (Madame de) ou *Bouzols*, Marie-François-

Digitized by Google

Colbert-Croissy, amie intime de la duchesse de Bourbon, 182.
Boyer (Claude), de l'Académie françoise, auteur de *Judith*, 162. App. xxix.
Brancas (Charles, comte de), le *Distrait*, chevalier d'honneur de la Reine, 135.
Brinon (Madame de), première directrice de la maison de Saint-Louis, 146, 149, 151, 152.
Brunswick (Duchesse de), 150, 151.

C

Cambrai (Monsieur de), Fénelon, 135.
Cardillac (Pierre de), beau-père de Constant d'Aubigné, 4.
Cardillac (Jeanne de), femme de Constant d'Aubigné, 4, 5, 6.
Caumartin (l'Abbé de), de l'Académie françoise (V. *Mémoires de Saint-Simon*, t. I et XV), p. 212 (note).
Caumont-Dadde, oncle de madame de Caylus, 4.
Caylus (Marquis de). (V. *la Notice*), 176.
Chaulieu (Abbé), 190.
Chateaurenaud (Fr-L. Rousselet, comte de), vice-amiral, maréchal de France (V. *Saint-Simon*, t. IV et XIV), 20, 22.
Chatel (Jean), 3.
Chevreuse (Duchesse de), 134, 135.
Chouin (Mademoiselle), 121, 122, 166, 167. App. xxx.
Clairembault (Maréchal de), 43.
Clermont-Chatte, 121, 122, 166 (note). App. xxi.
Colbert (J. B.), 16, 134.
Commercy (Mademoiselle de), 120.
Condé (le *Grand*), 123, 169, 175.
Condé (Mademoiselle de). (V. *Vendôme*.)
Conti (François-Louis, prince de), 123, 125, 170, 174, 175, 187, 192, 193, 195, 197, 198.
Conti (Princesse de), fille légitime du Roi et de mademoiselle de La Vallière, 116, 117, 119, 120, 121, 122, 125, 166, 167, 168, 172, 173, 174, 180, 181.
Corneille (Pierre), 151, 152.
Cornuel (Madame), 62, 92. App. ix.
Coulanges (Marquise de), 92.
Créqui (Duchesse de), dame d'honneur de la Reine, 101.

D

Dangeau (Marquis de), 7 (note), 110.
Dangeau (Mademoiselle de Lewestein, Marquise de), 109, 110, 111. App. xix.
Dauphine (La), Marie-Anne-Victoire de Bavière, 33, 68,

Digitized by Google

88, 89, 97, 98, 99, 102, 104, 105, 108, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 167, 168, 196, 197, 205.
Despréaux (N. Boileau), 82, 154.
Du Charmel, 137. App. xxii.
Duchesse (Mademoiselle de Nantes, fille du Roi et de madame de Montespan, mariée au duc de Bourbon, appelée *Madame la*), 40, 44, 163, 168, 169, 170, 176, 177, 180, 181, 182, 184, 185, 188, 191, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 204.

E

Elbeuf (Prince d'), 76, 77. App. xi.
Épernon (Duc d'), 4.
Estrées (Cardinal d'), 93.
Eugène (Prince), 172.

F

Fagon, 55.
Fare (Marquis de La), 190.
Ferté (la Maréchale de La), 58.
Fontanges (Madame de), 26, 27, 28, 29, 119.
Fontevrault (Marie-Madeleine de Rochechouard, abbesse de), 69.
Fontmort (Madame de), tante de madame de Caylus, 20. App. vi.
Fouquet, 9.
Furstemberg (Cardinal), 110.

G

Galles (Prince de), 177, 178.
Garde (Baron de La), 9.
Genest (Abbé), secrétaire des commandements du duc du Maine, 190.
Gobelin (l'Abbé), directeur de madame de Maintenon, 56, 65, 92, 127, 130, 145.
Gontaut (Mademoiselle de), la maréchale d'Urfé, 107.
Grammont (Maréchal de), 133.
Grammont (Comtesse de), Élisabeth Hamilton, 134, 137. App. xxiv.
Guilleragues (le Président de), 94.

H

Harcourt (Princesse d'), 135, 136. App. xxiii.
Harlay (François de), archevêque de Paris, 144.
Henri IV, 2, 3, 4, 85.
Hérault (Madame), 133.
Heudicourt (Madame d'), mademoiselle de Pons, 13, 92, 94, 95, 138, 139, 140, 141, 142, 143. App. xv-xxv.
Heudicourt (Marquis d'). 140.

HEUDICOURT (la *petite* d'). (V. *Montgon.*)
HONORÉ (le Père), 160. (V. G. Peignot, *Predicatoriana*.

J

JARNAC (Mademoiselle de), 109.

L

LAROCHEFOUCAULD (Duc de), 82, 84, 132, 172.
LASSAY (Armand de Madaillan de Lesparre, marquis de), marié à une fille légitimée de Henri-Jules de Bourbon-Condé et de la comtesse de Marans, 103.
LAUZUN (Ant. Nompar de Caumont, duc de), 84, 85, 86, 87, 177. App. XIII.
LAVAL (Mademoiselle de). V. *Roquelaure*.
LA VALLIÈRE (Mademoiselle de), 29, 30, 31, 33, 116, 123, 139, 140, 168.
LE TOURNEUR, 15 [1].
LEZAY (Suzanne de), de Lusignan, femme d'Agrippa d'Aubigné, 4.
LILLEBONNE (Mademoiselle de), 120.
LEWEISTEIN (Princes de), 110.
LONGUEVILLE (Chevalier de), comte de Saint-Pol, 40.
LONGUEVILLE (Duchesse de), 40.

1. Ou *Le Tourneux*, qui fut confesseur des religieuses de Port-Royal.

LORRAINE (Princesses de), 120.
LOUIS XIV, 16, 17, 18, 22, 25, 26, 27, 28, 30, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 45, 46, 47, 48, 49, 51, 52, 54, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 70, 74, 77, 78, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 92, 98, 99, 101, 103, 105, 107, 111, 112, 113, 114, 115, 117, 118, 119, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 139, 141, 142, 146, 147, 148, 157, 160, 163, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 175, 177, 178, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 192, 194, 200, 201, 204, 205, 206, 209, 210, 211, 213.
LOUVOIS, 16, 17, 18, 50, 82, 84, 132, 171, 172.
LUDE (Duchesse du), dame d'honneur de la duchesse de Bourgogne, 201.
LUXEMBOURG (Maréchal de), 122.

M

MADAME (Charlotte-Élisabeth de Bavière), seconde femme de *Monsieur*, frère du Roi, mère du Régent, 184.
MADEMOISELLE (Duchesse de Montpensier), 84, 85, 86, 167. App. XIII.
MAINE (Duc du), 40, 41, 42, 43, 53, 54, 55, 87, 187.

Digitized by Google

Maine (Duchesse du), 42, 166, 187, 188.
Mailly (Comte de), 194, 195.
Mailly (Comtesse de), 204.
Maintenon (Madame de), Françoise d'Aubigné, 2, 5, 7, 8, 9, 10, 11, 13, 14, 15, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 26, 27, 28, 29, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 39, 40, 41, 49, 50, 53, 54, 55, 57, 58, 59, 64, 65, 66, 67, 68, 70, 76, 77, 78, 84, 86, 87, 88, 89, 90, 93, 94, 95, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 106, 107, 113, 114, 126, 127, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 149, 150, 151, 152, 154, 156, 157, 158, 159, 164, 165, 168, 172, 173, 176, 177, 178, 180, 181, 182, 183, 187, 189, 194, 195, 200, 201, 207, 211, 213. App. II, IV, VI, VIII, XIII, XIV, XV, XVI, XXIII, XXIV, XXV, XXVIII, XXX.
Malézieu (Nicolas de), chef des conseils du duc du Maine, 190.
Marie-Thérèse (Reine de France), 7, 8, 25, 26, 33, 34, 104, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 132, 135, 143, 145.
Martel (Mademoiselle de), 13.
Matha de Bourdeilles, 11, 12. App. VII.
Maubuisson (Abbesse de). Louise-Marie, princesse palatine de Bavière, 150. App. XXVII.
Maulévrier, 212. App. XXXII.
Maulévrier (Madame de), fille du maréchal de Tessé, 213.
Mons (Siége de), 163.
Monseigneur (Louis de France, fils aîné de Louis XIV, dit le *grand Dauphin*, ou), 26, 68, 80, 81, 87, 107, 109, 112, 116, 117, 118, 122, 124, 132, 133, 167, 168, 175, 176, 198, 199, 204, 205.
Monsieur (Duc d'Orléans), père du Régent, 34, 128, 184, 185, 187, 209.
Montausier (Duc de), précepteur du duc de Bourgogne, 80.
Montausier (Madame de), 45, 78.
Montchevreuil (Monsieur de), gouverneur du duc du Maine, 144, 178.
Montchevreuil (Madame de), dame d'honneur de la Dauphine de Bavière, 102, 103, 104, 135, 143, 144, 176, 178, 182.
Montespan (Madame de), 13, 15, 19, 27, 28, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 37, 38, 39, 43, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 53, 55, 56, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 73, 74, 76, 77, 78, 80, 82, 84, 86, 87, 88, 122, 128, 129, 130, 131, 134, 135, 138, 140, 141, 163, 164, 165, 200. App. XII.

Digitized by Google

Montespan (Marquis de), 130.
Montgon (Madame de), fille de madame d'Heudicourt, 36, 37.
Mortemart (Duc de), 71, 72, 134.
Mortemart (Duchesse de), 71.
Murçay (Terre de), domaine des d'Aubigné, 3.

N

Namur (Siége de), 183.
Nangis, 213, 214. App. xxxii.
Nanon, 144. App. xxvi.
Navailles (La maréchale de), 6, 104, 105.
Nemours (Princesse de), 13.
Neuillan (Madame de), parente de Françoise d'Aubigné, 6, 7.
Nevers (Duc de), 73, 74, 75. App. xxviii.
Nevers (Duchesse de), 74, 75, 76.
Ninon de l'Enclos, 60.
Nimègue (Paix de), 16.

O

Orange (Prince d'), 177.
Orléans (Duc d'), *le Régent*, d'abord duc de Chartres, fils de Monsieur, 184, 186, 187, 206, 207, 208, 209.
Orléans (Mademoiselle de Blois, fille du Roi et de madame de Montespan, duchesse d'), 40, 49, 50, 51, 52, 164, 181, 184, 185, 205, 207, 209.

P

Périgny, 119 (note). App. xx.
Philisbourg (Siége de), 177.
Polignac (Marquis de), 118.
Polignac (Madame de), mademoiselle de Rambures. (V. *Rambures*.)
Portugal (Alphonse VI, Roi de), 14.
Portugal (Reine de), mademoiselle de Nemours. (V. *Nemours*.)
Prince (Monsieur le), fils du *grand Condé*, 43, 74, 75, 85, 104, 123, 169, 170, 177, 187, 189, 190, 193.
Princesse (Madame la), fille d'Édouard de Bavière et d'Anne de Gonzague, 193, 196.

R

Racine, 82, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 158, 160, 161, 162. App. xxviii, xxix.
Rambouillet (Hôtel de), 57.
Rambures (Mademoiselle de), madame de Polignac, 108, 117, 118.
Reine d'Espagne, 212.
Reine mère (Anne d'Autriche), 6, 209.
Rhodes (Monsieur de), 108. App. xviii.

Digitized by Google

Richelieu (Cardinal de), 5, 90.
Richelieu (Duc de), 13, 89, 90, 91, 111.
Richelieu (Madame de), 56, 78, 89, 91, 97, 101, 108.
Rochefort (Maréchale de), 88.
Roquelaure (Biron, duc de), maréchal de France, 106.
Roquelaure (Maréchale de), mademoiselle de Laval, 106. App. xvii.
Ruyter, 19.

S

Saint-Cyr (Maison de), 44, 99, 144, 146, 147, 149, 150, 152, 153, 155, 156, 157, 159, 160, 163, 184.
Sainte-Hermine (Monsieur de), 21.
Sanguin, maître de l'hôtel du Roi, 111.
Savoie (Duchesse de), 200.
Scarron, 7, 8, 10.
Schomberg (Madame de), 94, 95.
Seignelay (Marquis de), 16, 19.
Sforza (Duc de), 73.
Sforza (Duchesse de), 73.
Soissons (Comtesse de), 105.
Soubise (Prince de), Louis de Rohan, 61.
Soubise (Madame de), Anne de Rohan-Chabot, 60, 61, 62, 63.
Steinkerke (Combat de), 23, 183.
Strickland (Madame de), 179.
Strickland (l'Abbé), 179.

T

Testu (l'Abbé), 69, 91, 92, 162. App. xiv.
Thianges (Marquis de), 72.
Thianges (Madame de), 51, 68, 69, 71, 72, 73. App. x.
Tonnerre (Mademoiselle de), madame de Musy, 108. App. xviii.
Toulouse (Comte de), 40, 49, 50, 168.
Tours (Mademoiselle de), fille de madame de Montespan, 40, 44.
Turenne (Prince de), 62, 172.
Turenne (Princesse de), 62.

U

Urfé (Marquis d'), 108.
Urfé (Maréchale d'), mademoiselle de Gontaut. (V. *Gontaut*.)
Ursins (Madame des), 14.
Uzès (Duchesse d'), 46.
Uzès (Mademoiselle d'), 43.

V

Vendôme (Duc de), 73.
Vendôme (Duchesse de), mademoiselle de Condé, sœur

Digitized by Google

de la duchesse du Maine, 188.
VERMANDOIS (Comte de), fils du Roi et de mademoiselle de La Vallière, 168.
VEXIN (comte du), fils du Roi et de madame de Montespan, 40, 43.
VILLARCEAUX, 103. App. XVI.
VILLARS (Duc de), maréchal de France, 56.
VILLEROI (Alincourt, duc de), 173.
VILLEROI (Maréchal de), 173.
VILLETTE (Messieurs), frères de madame de Caylus, 19, 23.
VILLETTE (Monsieur de Murçay-), père de madame de Caylus, 19, 20, 22, 23, 24.
VILLETTE (Madame de), mère de madame de Caylus, 20.
VILLETTE (Monsieur de), grand-père de madame de Caylus, 4.
VOITURE (Vincent), 57.

Digitized by Google

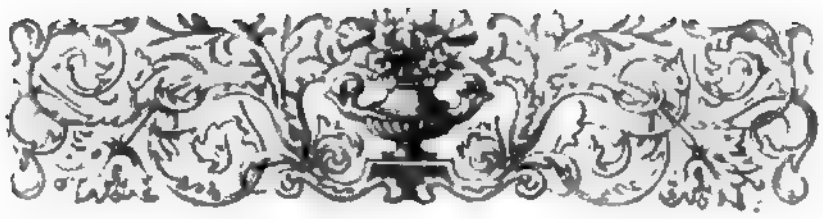

TABLE DES MATIÈRES.

Préface..... I

Souvenirs..... 1

Appendice..... 215

Table analytique..... 261

Digitized by Google

Digitized by Google

CC 479

Rel de Sebt

1 portrait

et 4 pg

en 2 états

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BIBLIOTECA

Digitized by Google